

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

## CHAPITRE XVII.

SUITE DES HOSTILITÉS DE LA QUATRIÈME GUERRE. LE ROI  
N'ENVOYANT PAS LE SECOURS PROMIS, M. DE MAISONNEUVE  
S'EFFORCE DE POURVOIR A LA SUBSISTANCE ET A  
LA CONSERVATION DE VILLEMARIE  
DE 1662 A 1663.

### I.

Malgré leurs promesses, les Iroquois ne ramènent pas le P. Le Moyne ni les autres prisonniers.

Malgré leurs continuelles hostilités, les Iroquois, toujours semblables à eux-mêmes, ne laissaient pas d'envoyer de temps en temps des ambassadeurs, comme s'ils eussent désiré de faire la paix. Cette même année 1662, on en reçut quelques-uns, le 25 de mars, qu'on congédia, à la fin du même mois, avec des présents, pour les engager à ramener le P. Le Moyne et les autres Français encore détenus chez ces barbares. On demandait aussi qu'ils amenassent des petites filles sauvages, qui seraient élevées par les religieuses, qu'ils établissent le mai des conseils et un magasin à Villemarie, et on leur promettait que le P. Chaumonot serait présent aux pourparlers. Mais, quelque assurance qu'eussent donnée ces barbares d'accomplir leurs promesses, ils ne s'empressèrent pas de les exécuter. " Le R. P. Le Moyne, qu'ils avaient promis de ramener, écrivait, le 10 août de cette année 1662, la Mère Marie de l'Incarnation, est aussi captif parmi eux que les captifs eux-mêmes ; et à présent on ne sait s'il est mort ou vif. Au commencement de l'été, un de leurs capitaines ramena un captif français ; on envoya à Québec ce capitaine, pour voir M. le Gouverneur, qui reconnut à sa contenance et à celle de ses gens qu'il y avait dans eux quelque fourberie cachée. Cela fit qu'on s'en défia et qu'on les traita avec réserve, ce qu'ils remarquèrent bien, et fut cause qu'ils s'en retournèrent assez mécontents. Nous ne savons encore ce qui est arrivé au R. P. Le Moyne, ni à nos captifs français, non plus qu'au R. P. Mesnard, qui est chez les Outawais, avec lesquels il devait descendre dans nos quartiers. Les Iroquois, qui en ont eu vent, se sont cantonnés dans toutes les avenues, afin de tomber sur eux et d'enlever toutes leurs pelleteries."

## II.

Garacontié ramène le P. Le Moyne et dix-huit autres captifs.

Garacontié, ce capitaine Iroquois, ami des Français, que nous avons vu ramener des captifs à Villemarie, s'arrêta à Agnié, en retournant à Onnontagué; sa patrie. Dans son séjour à Agnié, il eut occasion d'y voir un crucifix, d'environ deux pieds de hauteur, que les sauvages de cette nation avaient enlevé, l'année précédente, à Argentenai, dans l'île d'Orléans, quand ils y firent les dégâts que nous avons racontés. Sachant le respect que les Français portaient à de semblables images, Garacontié n'eut pas de repos, qu'il n'eut retiré celle-ci des mains des Agniers. L'ayant obtenu d'eux, au moyen d'un riche présent, il porta ce crucifix à Onnontagué, et le plaça honorablement sur l'autel de la petite chapelle, où tous les jours les captifs avaient la liberté de se réunir pour prier Dieu. Il n'oublia pas de raconter aux siens le bon accueil qu'il avait reçu à Villemarie, et de se louer des présents qu'on lui avait faits, entre autres d'un beau collier de porcelaine, travaillé, disait-il, par les mains des Ursulines, toutes disposées à recevoir des petites filles sauvages à Québec, quand on voudrait leur en envoyer. Il ajoutait que, si les Onnontagués voulaient y aller eux-mêmes, ils trouveraient encore d'autres filles saintes (c'étaient ainsi qu'ils nommaient les Hospitalières de Québec), qui les recevraient en leurs maladies, dans un grand hôpital bâti pour eux, et leur rendraient les mêmes services que les Hospitalières de Villemarie avaient prodigués tout récemment à quelques-uns de leur nations. Enfin, Garacontié ménagea si efficacement la délivrance des Français captifs, que dix-huit de ceux-ci obtinrent leur liberté, et partirent d'Onnontagué, accompagnés du P. Le Moyne, sous la conduite de vingt Iroquois de cette nation, qui leur servirent de matelots.

## III.

Arrivée des captifs à Villemarie.

Il serait difficile d'exprimer quels furent les transports de joie de ces captifs, au sortir de la bourgade, qu'ils avaient regardée jusqu'alors comme devant être leur tombeau; et surtout, lorsque, le dernier jour du mois d'août de cette année 1662, ils aperçurent de loin Villemarie. L'un des canots, portant un pavillon blanc, en signe d'amitié, parut au-dessus du Sault Saint-Louis et annonça aux colons cette heureuse nouvelle, au bruit de plusieurs décharges de fusils. Tous les captifs débarquèrent aux acclamations des colons, qui leur donnèrent des témoignages empreints de l'affection la plus vive: et immédiatement ils se rendirent tous à l'église paroissiale, pour rendre leurs actions de grâces à Dieu de leur délivrance, et témoigner à Marie leur reconnaissance de sa protection sur eux, car tous avaient ressenti les effets d'une assistance tout extraordinaire, comme ils aimaient eux-mêmes à le raconter, ainsi qu'on en voit le détail

dans la relation déjà citée. “ Il y a quelque chose de bien merveilleux, “ dans leur délivrance, disait le P. Lalemant, les uns ayant évité les feux, “ les autres les naufrages, par l’assistance sensible de Marie. Ce ne fut “ pas sans merveille, qu’en descendant d’Onnontagué, pour tirer à Ville- “ maric, l’un des canots ayant versé au milieu d’un saut, deux Français, “ qui étaient dedans, demeurèrent un temps notable sous les eux, sans “ être étouffés. Et ce qui est plus admirable encore, c’est que l’un d’eux “ vint paisiblement à terre par le milieu des précipices, pendant que “ l’autre faisait, du dos du canot renversé, un oratoire, et consacrait ces “ torrents, par la prière qu’il adressait à Dieu et à la Sainte Vierge, au “ milieu de leurs bouillons.”

## IV.

Les Iroquois ne cessent de dresser des embuscades aux colons.

Malgré tous ces pourparlers de paix, les Iroquois, toujours acharnés contre Villemaric, attaquaient les colons, tantôt à force ouverte en fondant sur eux, tantôt en se cachant durant la nuit auprès des maisons, pour faire main basse sur ceux qui viendraient à franchir le seuil de leurs portes. Dans l’une de ces rencontres, quinze ou seize Iroquois s’étant approchés de la maison de Sainte-Marie, durant la nuit, se mirent en embuscade tout auprès. Le sieur de Lavigne, qui se leva cette nuit, comme sans dessein, eut la pensée de regarder dehors par une croisée, et, les ayant aperçus, il en donna incontinent avis à ses compagnons d’armes. Tous se lèvent aussitôt, s’approchent des fenêtres sans bruit, et voient au clair de la lune les Iroquois se cacher proche de la porte de la maison. Ayant eu toute la nuit à délibérer et à se concerter entre eux, ils prirent si bien leurs mesures que le lendemain ils investirent tous ces barbares, et que, les ayant fait prisonniers dans ce lieu même, ils les conduisirent au Fort de Villemaric pour les mettre aux fers. Les Iroquois dressèrent une multitude de feis de ces sortes d’embuscades nocturnes, à côté des maisons des particuliers ; et c’était pour prévenir leurs surprises que M. de Maisonnève avait ordonné, le 18 mars 1858, comme on l’a dit, que chacun se retirât, le soir, dans sa maison, dès que la cloche du Fort viendrait à sonner, et fermât aussitôt sa porte, avec défense de sortir la nuit, hors le cas d’une absolue nécessité.

## V.

Embuscades à l’Hôtel-Dieu et à la Congrégation.

Les Filles de Saint-Joseph, quoique renfermées à Hôtel-Dieu, n’étaient pas plus en sûreté que les autres citoyens. Depuis l’établissement des maisons de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie, et la construction de diverses redoutes qu’on était obligé de garder nuit et jour, elles n’avaient à l’Hôtel-Dieu, sauf les cas extraordinaires, qu’un seul homme, incapable d’ailleurs d’en venir aux mains avec l’ennemi. Mademoiselle Mance, leur plus

proche voisine, dont la maison était contiguë à la leur, était dans l'impuissance de les secourir, n'ayant avec elle que des filles et un seul homme, son cuisinier, qui était un vieillard ; en sorte que, si les Iroquois ne se portèrent à aucun excès, à l'égard des Hospitalières, ce fut par une assistance manifeste de Dieu, qui veillait à leur conservation. Il est certain que, de leur part, ils firent diverses tentatives pour s'emparer d'elles. Quelques-uns de ces barbares passèrent plusieurs fois la nuit dans la cour de l'Hôtel-Dieu, cachés dans de grandes herbes appelées moutardes, pour saisir celles qui viendraient à sortir. Ils couchèrent aussi dans la cour et près des croisées de mademoiselle Mance, ainsi que dans celle des Sœurs de la Congrégation ; et quoique les Hospitalières surtout eussent de fréquentes occasions d'aller la nuit dans leurs cours pour le service des malades, la Providence ne permit jamais qu'elles se trouvassent dans ce besoin quand des sauvages y étaient cachés. Il eut été d'ailleurs très-facile à ces barbares d'incendier l'Hôtel-Dieu, dont les bâtimens n'étaient alors que de bois. " Mais Dieu, dit la Sœur Morin, leur ôta la naissance du mal qu'ils auraient pu nous faire ; très-assurément sa providence nous gardait et sa puissance nous défendait."

## VI.

Colon assassiné la nuit sur le seuil de sa porte. Autres pertes.

Cette année 1662, dans la nuit du 23 au 24 juin, la mort tragique et cruelle de l'un des colons dut faire comprendre à tous les autres l'importance et la sagesse des mesures de précaution prescrites par M. de Maisonneuve. Michel Louvart, dit Desjardins, ayant voulu sortir de sa maison pendant cette nuit, fut assassiné sur le seuil de sa porte. On conjectura d'abord que des sauvages de la nation des Loups, alors en assez grand nombre à Villemarie, avaient pu être seuls les auteurs de ce meurtre, quoiqu'ils ne fussent pas en guerre avec les Français ; et le jour même on connut avec certitude qu'il avait été commis par quelques-uns de ces sauvages tombés en ivresse. Peu après, comme les dangers étaient toujours renaissans, M. Du Puis, alors commandant à Villemarie, en l'absence de M. de Maisonneuve, qui était descendu à Québec, crut être obligé de rendre un arrêt des plus sévères. Après avoir réitéré l'ordonnance faite précédemment de ne tirer aucune arme à feu sans besoin dès que la nuit serait venue, il défendit pareillement d'aller sans lumière après que la retraite serait sonnée, donnant même permission à tous de tirer sur ceux qui contreviendraient à cette ordonnance. Outre ces dangers nocturnes, on avait encore à repousser l'ennemi pendant le jour, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et quelque courage que déployassent les colons pour se porter mutuellement secours, plusieurs ne laissèrent pas d'être blessés et d'autres tués dans ces rencontres. Trois jours seulement après l'assassinat de Desjardins, deux autres colons périrent par les mains des

Iroquois, dans une action dont nous ignorons les circonstances : Guillaume Pinçon, natif de Rouen, âgé d'environ quarante ans, et Jean Hasté, né à Paris, paroisse Saint-Nicolas des Champs, âgé de vingt-cinq ans.

## VII.

La sœur Morin entre à l'Hôtel-Dieu de Villemarie.

Ce fut cette année 1662, et dans ces circonstances alarmantes, que la Sœur Marie Morin quitta Québec, son pays natal, pour entrer dans la communauté des Sœurs de Saint-Joseph à Villemarie, dans l'intention d'y souffrir le martyre, auquel on était plus exposé alors dans ce lieu que partout ailleurs. Comme elle avait une grande facilité pour l'étude et beaucoup de mémoire, et qu'elle n'était âgée que de seize ans, elle apprit en très-peu de temps les langues des sauvages, et se mit à catéchiser avec beaucoup de zèle ceux qui venaient à l'Hôtel-Dieu. Elle rendit un un autre notable service à cette maison en composant ses *Annales* ; et comme elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt cinq ans, elle put recueillir un grand nombre de traits précieux pour l'histoire de la Colonie. Elle nous apprend que, depuis l'année 1660 jusqu'en 1666, la guerre des Iroquois contre les colons étant plus animée que jamais, l'Hôtel-Dieu fut toujours rempli de malades. “ Le plus souvent, dit-elle, ils avaient des plaies “ considérables, et étaient presque tous blessés à la tête, car c'était là “ surtout que les Iroquois s'efforçaient de porter leurs coups. Le soin de “ nos malades nous obligeait à des veilles continuelles, ce qui, avec les “ travaux du jour, les offices du ménage et les observances de la règle, “ devenait accablant pour nous, à cause de notre petit nombre.

## VIII.

Combats fréquents. Frayeur des Hospitalières.

“ Mais quelque pénible que fût ce service, j'ose dire qu'il n'était rien “ ou peu de chose, comparé aux frayeurs continuelles d'être prises par les “ Iroquois. Nous avions tous les jours sous les yeux l'affreux spectacle “ des traitements cruels qu'ils faisaient souffrir à nos voisins et à nos amis, “ qui venaient à tomber entre leurs mains. Tout cela imprimait tant de “ terreur de ces barbares, qu'il faut s'être trouvé dans cette extrémité “ pour s'en former une juste idée. Pour moi, je crois que la mort aurait “ été plus douce de beaucoup qu'une vie mélangée et traversée de tant “ d'alarmes pour nous-mêmes, et de compassion pour nos pauvres frères, “ que nous voyions traiter si cruellement. Toutes les fois que quelques- “ uns des nôtres étaient attaqués, on sonnait aussitôt le tocsin pour inviter “ les habitants à aller les secourir, et pour avertir ceux qui travaillaient “ en des lieux dangereux de se retirer promptement, ce que chacun faisait “ au premier signal de la cloche. Ma Sœur de Brésoles et moi montions

“ au clocher, afin de ne pas employer un homme, qui allait courir sur  
 “ l’ennemi. De ce lieu élevé nous voyions quelquefois le combat, qui nous  
 “ causait beaucoup de frayeur, lorsqu’il était fort proche, et nous faisait  
 “ redescendre au plus tôt, toutes tremblantes, croyant être arrivées à  
 “ notre dernier moment. Quand on sonnait le tocsin, ma Sœur Maillet  
 “ tombait aussitôt en faiblesse, et ma Sœur Massé demeurait sans parole,  
 “ dans un état à faire pitié ; l’une et l’autre allaient se mettre alors dans  
 “ un coin du jubé, devant le Très-Saint Sacrement, pour se préparer à la  
 “ mort, ou se retiraient dans leurs cellules. Dès que j’avais appris que  
 “ les Iroquois s’étaient retirés et qu’ils ne paraissaient plus, j’allais le leur  
 “ dire, ce qui les consolait et semblait leur redonner la vie. Ma Sœur de  
 “ Brésoles était plus forte et plus courageuse, et la juste frayeur dont elle  
 “ ne pouvait se défendre ne l’empêchait pas de servir ses malades, ni de  
 “ recevoir ceux qu’on apportait, blessés ou morts, dans ces occasions.  
 “ Quand les ennemis étaient plus éloignés et nos gens plus forts, c’était  
 “ une grande satisfaction pour nous de monter alors au clocher, et de voir  
 “ tous les hommes courir au secours de leurs frères, et exposer généreu-  
 “ sement leur vie pour les sauver. Les Prêtres du Séminaire ne man-  
 “ quaient pas de courir un ou deux au champ de bataille, pour confesser  
 “ les moribonds, et ceux-ci ne conservaient le plus souvent de vie qu’autant  
 “ qu’il leur en fallait pour être en état de recevoir les sacrements, et  
 “ expiraient sur la place aussitôt après. Ces messieurs exposaient ainsi  
 “ leur vie, toutes les fois que le service du prochain le demandait, sans  
 “ prendre aucune arme pour se défendre, ce qu’on doit regarder comme  
 “ un zèle excellent et une charité très-sublime.”

## IX.

Difficultés extrêmes pour cultiver les champs et éviter la famine.

On comprend qu’au milieu de ces hostilités toujours renaissantes, les colons de Villemarie n’auraient pu vaquer aux travaux de la campagne sans s’exposer, chaque jour, à être pris ou tués par les Iroquois. L’année 1661, la prudence ne leur permettant plus de cultiver leurs champs comme à l’ordinaire, ils se trouvèrent, vers le milieu de l’année suivante, dans une grande disette de blé. On doit même être étonné qu’ils aient pu se suffire à eux-mêmes les années précédentes, si l’on considère les précautions qu’ils étaient obligés de prendre pour n’être pas surpris au milieu de leurs champs. Le trait suivant en est une preuve curieuse et touchante. L’un de ces braves et pieux colons, Mathurin Jouaneaux, de la paroisse d’Aubigné, en Anjou, venu en 1653 avec M. de Maisonneuve, reçut, après ses cinq ans de service envers la Compagnie de Montréal, quinze arpents de terre au lieu dit la *Contrée Saint Joseph*, que M. de Maisonneuve lui donna, au nom des seigneurs, le 9 mai 1659, à la charge pour lui de les défricher, d’y bâtir une maison, et de payer, tous les ans, trois deniers de cens pour

chaque arpent de terre. Jouaneaux en mit d'abord cinq en valeur ; et comme ce défrichement l'exposait aux surprises des Iroquois, qui se cachaient partout, il se creusa une retraite sous terre dans son champ. Ce réduit obscur ne recevait de jour que par une petite porte ; un vieux tronc d'arbre creusé par le laps du temps, qui se trouvait au-dessus, servait de tuyau à la fumée du foyer ; et pour mettre sa vie en sûreté, Jouaneaux demeura seul pendant plusieurs années dans cette cachette souterraine.

## X.

Secours de blé procuré à Villemarie par Québec.

Mais en 1662, les colons de Villemarie qui n'avaient pu cultiver leurs champs, eurent recours à Québec, où l'on avait pu, sans les mêmes dangers, faire les semences et la moisson ; et, le 2 juin 1662, on leur envoya la chaloupe du nommé Toupin, chargée de cent minots de blé. Pour former la somme nécessaire à l'achat de ce secours, les Pères Jésuites donnèrent soixante livres ; M. de Laval fournit le reste ; et, de son côté, le gouverneur détacha quatre soldats de sa garnison pour accompagner et protéger le convoi, qui fut conduit par le P. Chaumonot. C'est ici l'un des premiers secours que Villemarie ait reçus du reste de la Colonie, en retour des services qu'elle rendait depuis vingt ans en sacrifiant ses hommes pour la défense du pays, et en particulier pour procurer, comme elle l'avait fait constamment, la sûreté de Québec. Peut-être même ce secours ne fut-il que l'acquittement d'une dette dont ce dernier poste s'était trouvé chargé. Du moins M. de La Dauversière, avant sa mort, ayant remis à M. Bourdon huit mille livres pour procurer à Villemarie des hommes et des munitions, trois mille livres de cette somme n'avaient pas été employées à cet usage ; et le Conseil de Québec avait obligé la communauté des habitants de ce lieu à restituer cette somme aux seigneurs de Montréal. Quoi qu'il en soit, le P. Chaumonot accompagna le convoi dont nous parlons, ce qui fait dire au P. Dablon, parlant de ce dernier : " Il fut choisi pour aller secourir les habitants de Montréal, qui étaient dans une " extrême disette de vivres."

## IX.

M. de Maisonneuve excite efficacement les colons à la culture des Terres.

Il était cependant nécessaire de pourvoir à la subsistance de la Colonie par la culture des terres ; et cette même année 1662, M. de Maisonneuve usa de toute son influence pour déterminer ceux des colons dont les terres étaient plus écartées à en défricher de nouvelles sur le domaine des seigneurs. Il fit plus, il engagea ceux qui n'étaient point cultivateurs à prendre aussi et à cultiver des terres, afin que de la sorte tous concourussent, par leur travail, à la conservation de la Colonie, en lui procurant les vivres absolument nécessaires à sa subsistance. Ce sage et habile gouverneur sut même



intéresser au bien général ceux qui, jusqu'alors, avaient été nourris par le travail des autres, savoir : les soldats de sa garnison et les serviteurs ou engagés. Il est bon de remarquer ici que la colonie Française se composait alors de quatre classes de personnes : des soldats, des habitants, des engagés ou serviteurs, et des travailleurs appelés aussi volontaires. On nommait *habitants* ceux qui avaient promis de demeurer dans le pays et y subsistaient par eux-mêmes ; eux seuls avaient le privilège de faire avec les sauvages la traite des pelleteries. Les *soldats* composaient les garnisons proprement dites. Quant aux *engagés*, c'étaient des serviteurs qui se liaient, pour un temps déterminé, au service de certains habitants ; et comme ils devaient s'obliger ou s'engager, par contrat, à les servir le temps convenu sans pouvoir se donner à d'autres maîtres, de là vint la coutume de les appeler *engagés*. Enfin on nommait *travailleurs* ou *volontaires* les simples journaliers. Pour déterminer donc les soldats et les engagés à se livrer à la culture des terres, M. de Maisonneuve rendit, le 4 novembre de cette année 1662, une ordonnance par laquelle il déclara que tous les soldats et tous les serviteurs qui, sans préjudicier à leurs engagements, défricheraient des terres sur le domaine des seigneurs, jouiraient de ces terres jusqu'à ce qu'on leur en eût donné autant ailleurs également défrichées ; que, de plus, s'ils promettaient de défricher sur le domaine, seulement quatre arpents de terre quand ils le pourraient, ils jouiraient comme les habitants, du privilège de faire la traite des pelleteries avec les sauvages ; mais que ceux qui ne feraient pas cette promesse ne pourraient trafiquer avec ces derniers, sous peine d'une amende arbitraire et de confiscation des pelleteries traitées, qui seraient données secrètement et très-fidèlement aux dénonciateurs de l'un ou de l'autre sexe, quels qu'ils fussent. Cette sage invitation fut si efficace, qu'avant la fin de la même année soixante-deux particuliers se présentèrent à M. de Maisonneuve et prirent des terres sur le domaine des seigneurs aux conditions indiquées (1). De ce nombre, quatre engagés du Séminaire, ainsi qu'un autre de l'Hôtel-Dieu. Outre ces concessions de terres sur le domaine, M. de Maisonneuve en donna d'autres à la contrée Saint-Joseph ; chacune de douze arpents seulement, afin que les cultivateurs pussent se secourir plus aisément les uns les autres. Enfin il en donna d'autres situées près de la maison fortifiée de Saint-Gabriel ; et M. de Bélestre prit de son côté, une concession de trente arpents, proches de Sainte-Marie, avec promesse d'y bâtir une maison pour se mettre à couvert des Iroquois.

---

(1) Entre autres, Antoine Lafontaine, Pierre Nafrechou, Barthélemy Verreau, Simon Cardineau, Antoine Beaudry, Pierre Desautels, René Filiastreault, Pierre Tessier, Antoine Brunet, Claude Marcout, Jean Cadieux, Jacques Dufresne, Tèle Cornélius. Ce dernier était Irlandais, et dans l'acte de sa concession il est qualifié : *serviteur domestique de la Sainte Vierge*.

## XII.

## Dessin de construire une chapelle sur la montagne.

Après avoir pris les précautions que nous avons dites pour assurer la subsistance des colons, en les déterminant à cultiver des terres dans le voisinage des lieux de défense, M. de Maisonneuve s'occupait des moyens de protéger leur vie pendant le travail auquel tous devaient se livrer. Ce sage gouverneur, en qui la foi égalait le courage, comprenait trop bien la vérité de cette maxime du Psalmiste : *Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain qu'on entreprend de la construire*, pour ne pas s'appuyer avant tout sur le secours d'en haut, spécialement sur la protection de la Reine du Ciel, à qui l'île de Montréal était irrévocablement consacrée. Aussi avait-il conçu le projet de bâtir à Marie, lorsque les circonstances le permettraient, une chapelle sur la montagne ; et désirant que ce monument fût censé être l'ouvrage de tous les colons, il destina, pour fournir à la dépense, les rentes seigneuriales dues à la Compagnie de Montréal, qu'on n'avait point cru devoir exiger depuis l'établissement de Villemarie. Le 19 novembre 1661, il avait publié pour ce sujet l'Ordonnance suivante : “ Ayant une entière connaissance du zèle et de l'action “ du sieur de Saint-André, pour l'établissement de la foi en ce pays ; nous, “ en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par MM. les Associés, “ seigneurs de cette île, lui avons donné commission de recevoir toutes les “ censives qui leur sont dues, avec pouvoir de faire profiter l'argent qui “ proviendra de cette recette, pour être employé, suivant nos ordres, à “ la construction d'une chapelle sur la montagne de cette île en l'honneur “ de la Très-Sainte Vierge, le tout sous le bon plaisir de M. l'Evêque de “ Pétrée. ”

## XIII.

## Les Iroquois résolus de s'emparer de Villemarie.

Mais comme la protection du Ciel, sur laquelle ils comptaient avec tant de raison, ne devait pas dispenser les colons d'employer leur industrie personnelle pour se garantir, et leur courage pour se défendre contre l'ennemi, M. de Maisonneuve chercha les moyens que pouvait lui fournir la prudence pour protéger la vie des travailleurs. Il s'y crut d'autant plus obligé que, d'un côté, le secours promis par le Roi n'arrivait point, et que, de l'autre, les Iroquois étaient plus résolus que jamais de ruiner de fond en comble Villemarie. Déjà l'été de cette année 1662, quelques-uns de ces barbares qui s'étaient arrêtés dans ce poste, et se trouvaient dans un état de gaieté qui les fit sortir de leur dissimulation ordinaire, avaient déclaré aux colons que quatre cents sauvages de leur nation devaient, sous prétexte de ramener les captifs qui leur restaient, faire main basse sur toute la colonie Française. D'autres Iroquois, il est vrai, entendant ce discours, et voyant leur dessein découvert, s'étaient efforcés de faire passer les

premiers pour des menteurs ; ce qui n'avait pas empêché le gouverneur général, informé de cet avis, de grossir sa garnison, ainsi que celle des Trois-Rivières, et de se tenir sur ses gardes. Indépendamment de cet aveu, M. de Maisonneuve apprit peu après que les Iroquois étaient résolus de tomber sur Villemarie en particulier, de s'en emparer, et de s'établir dans ce poste, comme étant le plus important de la Colonie. Il résolut, avec le peu de monde qu'il avait, de leur faire tête en cas d'attaque ; et de telle sorte que, sans contraindre les colons, ni être à charge à aucun d'eux, il eût toujours sous la main un corps de valeureux soldats, une sorte de camp volant prêt à se porter partout où l'ennemi se montrerait et à protéger les travailleurs. Il réussit si bien dans l'exécution de ce dessein, que depuis le mois de juin 1662 jusqu'à l'été de 1665, où arrivèrent enfin les troupes du Roi, c'est-à-dire dans l'espace de plus de trois ans, il ne perdit en tout que dix hommes, dont huit furent tués et les deux autres emmenés captifs, quoique pendant cet intervalle de temps les hostilités eussent été continuelles. On voit par-là que, dans le courant de ces trois ans, le nombre moyen des hommes tués par les Iroquois, comparé à celui de ceux qui avaient péri annuellement dans les dix-neuf années précédentes, depuis les premiers massacres, en 1643, fût moindre d'un tiers, ou plutôt, pour parler avec plus de vérité, la moyenne relative fut bien moindre encore, puisque dans ces trois dernières années, Villemarie, ayant reçu de France diverses recrues de colons, en exposait un plus grand nombre qu'auparavant au feu des barbares.

## XIV.

Pour conserver Villemarie, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille.

On se demande comment M. de Maisonneuve, sans recevoir aucun secours ni du Roi, ni de la grande Compagnie, a pu, par ses propres ressources, conserver ce poste avancé et protéger ainsi la vie des travailleurs, malgré les attaques ouvertes des Iroquois, leurs tentatives secrètes, leurs continuelles embuscades. C'est ici une preuve nouvelle de ce que nous avons dit déjà tant de fois : que le zèle pour établir l'Eglise catholique en Canada, ayant donné naissance à Villemarie, était aussi le motif qui inspirait à M. de Maisonneuve et à ses braves compagnons d'armes tant de résolution et de courage pour défendre ce poste et le conserver, au prix même de leur sang. Et qu'on ne s'imagine pas que nous parlions ici par conjecture et que nous attribuions à cet habile gouverneur des sentiments qu'il n'ait pas eus ; on va l'entendre les exprimer lui-même dans l'ordonnance qu'il publia à cette occasion le 27 janvier 1663, et qu'on voit encore en original au greffe de Villemarie. Les associés de Montréal s'étaient proposés comme on l'a vu, de consacrer cette île à la Sainte Famille, et l'avaient mise sous la spéciale protection de Marie, lui en donnant pour toujours la propriété. M. de Maisonneuve, chargé de la garde et de la défense de-

cette même île, avait d'abord établi une conférie militaire composée de soixante-douze colons ; mais cette année 1663, où les Iroquois voulaient y mettre tout à feu et à sang, il proposa aux habitants d'en former une nouvelle, sous le nom de *Milice de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph* ; et, ce qui plus étonnant, il trouva à l'instant près de cent quarante braves qui s'offrirent spontanément, résolus de sacrifier généreusement leur vie pour ce noble dessein. Aussi voulut-il que leurs noms fussent écrits à la suite de son ordonnance et déposés aux archives publiques, pour servir de mémorial à la postérité de leur immortel dévouement. Nous accomplirons son juste et religieux désir en rapportant dans son entier ce monument national, si honorable au pays, et en particulier à plusieurs des anciennes familles, à qui nous sommes heureux de révéler ici ce titre de leur gloire.

## XV.

## Invitation de M. de Maisonneuve aux colons.

“ Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui  
 “ en dépendent : sur les avis qui nous ont été donnés de divers endroits,  
 “ que les Iroquois avaient formé le dessein d'enlever de surprise ou de  
 “ force cette habitation, et le secours que Sa Majesté nous a promis n'étant  
 “ point arrivé encore : nous, attendu que cette île appartient à la Sainte  
 “ Vierge, avons cru devoir inviter et exhorter ceux qui sont zélés pour  
 “ son service de s'unir ensemble par escouades, chacune de sept personnes ;  
 “ et après avoir élu un caporal à la pluralité des voix, de venir nous  
 “ trouver pour être enrôlés dans notre garnison, et en cette qualité suivre  
 “ nos ordres pour la conservation de ce pays. Nous promettons de notre  
 “ part que, dans les dangers qui pourront se rencontrer aux occasions  
 “ militaires, les intérêts des particuliers nous seront toujours chers, et  
 “ que nous serons prêts à ôter du rôle ceux qui se feront inscrire pour les  
 “ fins susdites, toutes les fois qu'ils nous en requerront. Ordonnons au  
 “ sieur Du Puis, major, de faire insinuer le présent ordre au greffe de ce  
 “ lieu, et ensemble les noms de ceux qui se feront enrôler, pour leur servir  
 “ de marque d'honneur comme ayant exposé leur vie pour les intérêts de  
 “ Notre-Dame et le salut public.

“ Fait à Villemarie, le 27 janvier 1663.

“ PAUL DE CHOMEDEY.”

Le lendemain, 28 janvier, cette ordonnance fut lue, publiée et affichée à l'issue de la grand'messe paroissiale, et la major de l'île la fit insinuer au greffe. Rien ne montre mieux l'autorité de M. de Maisonneuve sur les esprits et les cœurs des siens, que l'empressement avec lequel ils répondirent à ses désirs et à son attente. L'ordonnance avait été publiée le 28 janvier, et quatre jours après, le 1<sup>e</sup>. de février suivant, il se trouva

vingt escouades formant ainsi un camp volant de près de cent quarante hommes (\*).

## XVI.

M. de Maisonneuve fait garder nuit et jour les redoutes établies dans les champs.

Pour protéger sûrement les colons dans leurs travaux et veiller à la conservation du pays, M. de Maisonneuve jugea qu'il était nécessaire encore de tenir en bon ordre les redoutes construites çà et là dans la campagne, et de les faire garder nuit et jour par des hommes armés. Dans ce dessein, il donna la propriété de ces redoutes à des habitants connus pour leur courage et leur valeur, qui commencèrent à y faire leur

---

(\*) ROLE DES ESCOUADES DE SOLDATS FAIT A LA DILIGENCE DU SIEUR ZACHARIE DU PUIS, BOUYER, MAJOR DE LA GARNISON DE L'ILE DE MONTREAL, EN CONSEQUENCE DE L'ORDRE DE M. DE MAISONNEUVE, 1er FEVRIER 1663.

## 1re ESCOUADE.

Jean de Lavigne, caporal.  
Mathurin Rouillé.  
Robert Péroy.  
Julien Averty, dit Langevin.  
Thomas Mounier.  
Isaac Nafrechou.  
Michel Guibert.

## 2e ESCOUADE.

Urbain Bodereau, dit Graveline, caporal.  
Jean Aubin.  
Pierre de Vaulty.  
Jean Guerrin.  
Jacques Hordequin.  
Claude Marcout.  
Louis de la Porte.

## 3e ESCOUADE.

Pierre Bonnefons, caporal.  
Pierre Gadoys.  
André Pilet.  
Jean-Baptiste Gadoys.  
René Langevin.  
François Cail ou Caille.  
Antoine Lafontaine.

## 4e ESCOUADE.

Gabriel Lescl, dit le Clos, caporal.  
Maurice Adverty, dit Léger.  
François Le Ber.  
Michel Morreau.  
Jean Gadioux.  
Pierre Richomme.  
Pierre Malet.

## 5e ESCOUADE.

Jean Gasteau, caporal.  
Etienne de Saintes.  
André Trajot.  
Barthélemy Verreau.  
Pierre Coisnay.  
Guillaume HOLLIER.  
René Peron, dit le Carme.

## 6e ESCOUADE.

Gilbert Barbier, caporal.  
Etienne Truteau.  
Jean Desroches.  
Nicolas Godé.  
Paul Benoist.  
Pierre Pappin.  
François Bailly.

## 7e ESCOUADE.

Pierre Ragnideau, dit Saint Germain, caporal.  
Técle Cornelius.  
Antoine Bandet.  
Pierre Desautels, dit Lapointe.  
Jean Beaudoin.  
Honoré Langlois, dit Lachapelle.  
Jean de Niau.

## 8e ESCOUADE.

Claude Robutel, caporal.  
Robert Lecavalier, dit Deslauriers.  
Bénigne Basset.  
Jean Gervaise.  
Urbain Tessier, dit Lavigne.  
Jacques Le Ber.  
Charles Le Moyne.

## 9e ESCOUADE.

Jacques Mousnier, caporal.  
Jacques Roulleau.  
Estienne Champeau.  
François Tardivel.  
Antoine Brunet.  
François Leboulanger.  
Robert de Nuemance (Hollandais.)

## 10e ESCOUADE

Jacques Testard, dit Laforest, caporal.  
Charles Testard.  
Jacques Millot.  
Laurent Archambault.  
Jacques Dufresne.  
André Charly, dit Saint-Ange.  
Pierre Dagenest, dit Lespine.

résidence ordinaire. Ainsi trois d'entre eux, qui s'étaient distingués dans plusieurs faits d'armes, Urbain Tessier dit Lavigne, Jacques Archambault et François Bailly, eurent pour leur partage celle dite de l'*Enfant Jésus*, située à une des extrémités de la concession de Lavigne, et voisine du lieu appelé aujourd'hui la place d'Armes, comme il a été dit. Les trois propriétaires, ayant désiré ensuite de se fixer ailleurs, substituèrent à leur place Jean Auger dit Baron, à qui ils donnèrent la propriété de la redoute, et, afin qu'il la tint en assurance contre les incursions des Iroquois, lui imposèrent toutes les charges qu'ils avaient eux-mêmes acceptées. " Le sieur Baron sera tenu, " disent-ils dans l'acte de cette cession, " de la garder ou de la faire garder à ses frais et dépens, incessamment, tant de jour que de nuit, et cela de telle sorte qu'elle puisse être " défendue en cas d'attaque. Si la redoute est prise, démolie ou brûlée,

11<sup>e</sup> ESCOUADE.

Jacques Le Moyne, caporal.  
Jean Quentin.  
Julien Blois ou Benoist.  
Grégoire Simon.  
Laurent Glory.  
Michel André, dit Saint-Michel.  
Guillaume Grenet.

12<sup>e</sup> ESCOUADE.

Louis Prudhomme, caporal.  
Henri Perrin.  
Hugues Picard, dit Lafortune.  
Louis Chevallier.  
Jacques Beauvais, dit Saint-James.  
Jean des Carryes.  
Jacques Mousseau, dit Laviolette.

13<sup>e</sup> ESCOUADE.

Mathurin Gayer, dit Laviolette, caporal.  
Jean Leduc.  
François Roisnay.  
Pierre Gagnier.  
Guillaume Estienne.  
Pierre Pigeon.  
Laurent Bory.

14<sup>e</sup> ESCOUADE.

Le sieur de Saily, caporal.  
Gilles Lauson.  
Guillaume Gendron.  
Jean Chevallier.  
Antoine Courtemanche.  
Pierre Tessier.  
Pierre Saulnier.

15<sup>e</sup> ESCOUADE.

Pierre de Lugerat, dit Desmoulins, caporal.  
Jean Lemereher, dit Laroche.  
Mathurin Langevin, dit Lacroix.  
Simon Galbrun.  
Michel Paroissien.  
Pierre Chicouanne.  
Antoine Renault.

16<sup>e</sup> ESCOUADE.

Honoré Dasny, dit le Tourangeau, caporal.  
Mathurin Thiбаudeau,  
Jean Renouil.  
Charles Ptolomel.  
Mathurin Jouneaux.  
Michel Théodore, dit Gilles.  
Jean Scelier.

17<sup>e</sup> ESCOUADE.

Nicholas Hubert, dit Lacroix, caporal.  
Pierre Lorrain.  
Louis Loisel.  
Marin Jannot, dit Lachapelle.  
Mathurin Lorion.  
Jean Chaperon.  
Nicolas Milet, dit le Beauceron.

18<sup>e</sup> ESCOUADE.

Jean Cicot, caporal.  
Mathurin Jousset.  
Jacques Beauchamps.  
Elie Beaujean.  
Fiacre Ducharme.  
Simon Cardinal.

19<sup>e</sup> ESCOUADE.

Jean Valliquet, caporal.  
Urbain Geté.  
Jacques Delaporte.  
Pierre Gaudin.  
Simou Desprez.  
René Fillastreau.  
Louis Guertin.

20<sup>e</sup> ESCOUADE.

Descoulombiers, caporal.  
Brossard.  
Brunier.  
Léger Hébert.  
Lavallée.  
Pierre Charon.  
Rene Fézeret.

“ il sera obligé de la reconstruire au même lieu, à ses dépens, et il ne pourra la vendre ni la transporter ailleurs, qu’au préalable, il n’ait bâti sur la concession qui est au bout de celle de Lavigne une maison qui soit de défense contre les ennemis.’ Au reste, la plupart des maisons que les colons construisaient pour leur usage étaient, ainsi qu’on l’a dit, comme autant de redoutes où l’on pouvait se défendre. Le 4 mars de cette année 1663, le Sieur Ducharme, voulant faire bâtir une maison, il fut stipulé, dans le compromis entre lui et l’entrepreneur, qu’elle serait construite avec des mâchicoulis. (1)

## XVII.

L’un des miliciens de la Sainte-Famille pris par les Agniers.

Pour ôter aux Iroquois le moyen de s’approcher trop près des travailleurs, en se cachant dans les broussailles ou derrière les arbustes qu’on voyait çà et là, à côté des champs cultivés, qui n’avaient point encore de bornes ni de démarcations fixes, M. de Maisonneuve ordonna, le 14 juin de cette année 1663, que Bénigne Basset mesurerait les terres de tous les particuliers, et poserait des bornes à chacune, afin que les habitants, sachant l’étendue précise de leurs concessions respectives, fissent disparaître tous les arbustes qui s’y trouvaient. Cette précaution était d’autant plus nécessaire que, le 12 mai précédent, veille de la Pentecôte, une troupe de quarante Iroquois, les uns d’Agnié et les autres d’Onnoïout, profitant de la facilité de se cacher que leur donnait cette disposition des champs, fondirent à l’improviste sur les travailleurs. Poussant, selon leur coutume, un cri effroyable pour jeter la terreur dans l’esprit de ceux qu’ils attaquaient, ils firent une décharge de fusils et saisirent deux de ces colons. L’un de ces captifs, qui eut un œil crevé en cette rencontre, venait de s’enrôler dans la milice de la Sainte-Famille, et il ne fut pas plus tôt saisi, qu’élevant les mains au Ciel, il adressa à Marie une prière pleine de foi et de ferveur, la conjurant de ne pas permettre qu’un des enfants de sa famille périt par le feu des Iroquois. (2) Cette prière achevée, il se

---

(1) On comprend assez qu’au milieu de ces hostilités continuelles, les colons pouvaient, chaque jour, être blessés ou tués, et il n’est pas étonnant que, dans leurs contrats, ils prévissent les cas d’accidents auxquels ils se voyaient exposés sans cesse. Nous avons sous les yeux l’acte de société, par lequel Jean Chevalier et Guillaume Pinchon s’unirent entre eux ; il y est déclaré : que, si l’un des deux vient à être blessé, il sera pansé et médicamenté aux frais de leur société, et que, si l’un meurt, ses biens appartiendront à l’autre.

(2) Le P. Lalemant, dans la Relation de cette année, dit que cet homme s’était associé depuis peu à plusieurs autres familles des plus dévotes et des plus exemplaires de Montréal, pour se mettre tous ensemble sous la protection particulière de la Sainte Famille, de Jésus, Marie et Joseph. Cet écrivain nous a servi de guide, dans ce que nous avons dit sur le même sujet, dans la *Vie de mademoiselle Mance*, quoique nous eussions de la peine à comprendre comment l’homme dont il s’agit avait pu être reçu de la Sainte-Famille avant le 12 mai 1663, attendu que cette confrérie ne fut établie pour les familles

trouva rempli d'une parfaite confiance au secours de sa Protectrice, et se mit à suivre ses bourreaux aussi volontiers que s'il eût été dans la compagnie de ses concitoyens. Le soir, lorsqu'on l'étendait sur la terre et qu'on le liait à des pieux par les pieds, les bras et le col, pour l'empêcher de s'enfuir durant la nuit, il présentait aux sauvages ses pieds et ses mains et disait : " Les voilà, liez, serrez : Jésus-Christ en a souffert pour moi bien davantage, quand on l'étendit sur la croix ; je suis content de vous obéir, et d'imiter ainsi l'obéissance que mon bon Maître a rendu à ses bourreaux." Quoiqu'on fit à Villemarie beaucoup de prières pour lui, et que lui-même, par un effet de sa grande confiance, regardât sa délivrance comme assurée, il ne voyait aucun moyen humain de s'échapper des mains des Iroquois. Ils le tenaient toujours également serré, et faisaient nuit et jour, autour de lui, une garde continuelle. Cependant, pour jouir plus tôt du plaisir cruel de brûler les deux captifs à petit feu, dans leur pays, ces barbares se séparèrent en deux bandes, qui se dirigèrent vers leurs villages respectifs, par le plus court chemin, chacune emmenant l'un des deux prisonniers. Celui dont nous parlons était en la possession des Agniers, qui, étant en bien plus grand nombre que ceux d'Onnciout, lui laissaient moins d'espérance de s'échapper ; aussi n'y pensait-il pas, voyant que la chose était naturellement impossible, quoique pourtant il se confiât toujours à l'assistance de sa puissante Protectrice ; et sa confiance ne fut pas trompée.

## XVIII.

## Les Agniers attaqués et battus par les Algonquins.

Des Algonquins chrétiens de la Mission de Sillery, qui s'étaient retirés au cœur de Québec, dans le Fort construit par M. d'Ailleboust, appelé depuis *Fort des Algonquins*, avaient conçu, depuis quelques jours, le dessein d'aller tenter quelque coup contre les Iroquois. Après avoir remonté, au nombre de quarante, la rivière de Richelieu et être arrivés au lac Champlain, à peine s'étaient-ils mis en embuscade, qu'ils aperçoivent les Agniers, au nombre duquel était notre captif. Ils les suivent des yeux, remarquent leur gîte, et prennent aussitôt la résolution d'aller tomber sur eux, à l'improviste pendant la nuit. Ils s'approchent, en effet, à la faveur des ténèbres, environnent sans bruit le lieu où les ennemis étaient campés ; mais quelque précaution qu'ils prennent, l'un des chefs Iroquois nommé *le Fer*, en grande réputation pour son courage et ses exploits, s'éveille soudain, donne

---

dévotés que le 31 juillet suivant, comme nous le dirons bientôt. C'est qu'alors nous ignorions encore que M. de Maisonneuve eût institué la milice du même nom dès le mois de janvier précédent. Il faut donc conclure que cet homme était, non de la confrérie, mais bien de la *milice de la Sainte-Famille* ; et comme la confrérie prit naissance immédiatement après et se répandit partout en peu de temps, le P. Lalemant aura confondu l'une avec l'autre.



l'alarme à tous les siens, qui prennent à l'instant leurs armes, et sont aussi prêts à combattre que les assaillants. Aussitôt les Algonquins font brusquement sur les autres une décharge de fusils, puis, se précipitant l'épée et la hache à la main, frappent à droite et à gauche, et font couler le sang de tous côtés. Au milieu de ce carnage, le chef des Algonquins reconnaît dans la mêlée le fameux *le Fer*, le saisit par sa grande chevelure, et veut l'obliger de se rendre ; l'autre résiste avec fierté et saisit à son tour par les cheveux son adversaire ; mais comme il était prêt à lui porter le coup de la mort, il est prévenu par l'Algonquin, qui lui décharge sa hache sur la tête, si rudement, que l'Iroquois tombe à terre, et sa mort fait prendre la fuite à tous ceux de sa nation.

## XIX.

Délivrance du milicien. Sa reconnaissance envers Marie.

Pendant cette scène d'horreur, le milicien de la Sainte-Famille, étendu par terre, les pieds et les mains liés, n'attendait plus que le coup de la mort, et allait la recevoir de la main d'un des Algonquins, qui frappait en aveugle, lorsqu'il s'écrie : “ *Je suis Français !* ” A ces mots on s'arrête, on se hâte de le délivrer ; et à peine voit-il ses liens rompus que, se jetant à genoux sur la terre trempée du sang ennemi, il rend à sa puissante Libératrice ses justes actions de grâces. La protection du Ciel ne parut pas avec moins d'éclat sur les Algonquins. Quoiqu'ils eussent tué dix Iroquois et fût trois prisonniers, ils ne perdirent pas un seul homme ; et, ce qui est plus extraordinaire encore, aucun d'eux ne reçut la moindre blessure dans ce furieux combat. Il serait difficile de représenter la vive allégresse que firent éclater les colons de Villemarie au retour de leur concitoyen, surtout lorsqu'ils lui entendirent raconter les circonstances de sa délivrance, bien propre à ranimer dans tous les cœurs la confiance en Marie. “ Il n'a pas été méconnaissant de ce bienfait, ajoute le P. Lalemant, “ ne pouvant entendre parler de la Sainte Vierge sans fondre en larmes, “ et publiant sans cesse les merveilles qu'elle a opérées pour sa délivrance ; “ car il devait périr dans cette attaque, par la grêle de balles, qui sifflaient “ à ses oreilles, et qui jetaient par terre tous ceux qui étaient autour de “ lui.”

## XX.

Legs en faveur de l'Eglise Paroissiale.

Nous dirons ici, pour faire connaître les mœurs de ces heureux temps, que ces pieux colons n'ayant d'autre ambition sur la terre que de s'assurer la possession du Ciel, ceux qui n'avaient pas d'enfants laissaient ordinairement leurs biens à Dieu, en les léguant par testament à l'Eglise de leur paroisse, à laquelle tous se montraient très-attachés. Au commencement

de février de l'année 1658, Gilles Troittier, interprète de Villemarie, qui mourut à l'âge d'environ trente ans, laissa à l'Eglise de ce lieu, par testament, tout ce qu'il avait de biens en Canada. L'année suivante, Pierre Lefebvre laissa pareillement son bien à l'Eglise. Jean Tavernier, l'un des braves qui donnèrent leur vie avec tant de résolution et d'héroïsme dans l'immortelle action du Long-Sault, laissa également ses biens à l'Eglise paroissiale. L'un des colons dont nous avons parlé, Pierre Cauvin, dit le Grand Pierre, de la basse Normandie, pris par les Iroquois d'Onnontagué, avait déclaré à plusieurs de ses concitoyens, également captifs dans ce pays, que, s'il venait à être mis à mort, ou condamné à un esclavage perpétuel, il donnait son bien à l'Eglise de Villemarie. Cauvin périt, en effet, par le supplice du feu ; et comme il n'avait pu faire de testament avant sa mort, plusieurs de ses compagnons de captivité, ramenés ensuite, s'empressèrent de faire connaître ses pieuses dispositions (1). Outre des biens-fonds, on léguait aussi, ou même on offrait volontairement des biens mobiliers, qui consistaient le plus souvent en marchandises les plus nécessaires alors. Ainsi, dans l'inventaire des objets remis par Jean Gervaise à Pierre Gadois, du 9 décembre 1661, appartenant à l'Eglise, il est fait mention de haches, de tranchets, de fers de flèche, de couteaux, de poinçons, de fers de harpons, comme aussi de toile, de bas, de bonnets, de chemises, de braies, de capots bleus ou rouges, enfin de poudre, de fusils ; et tous ces objets mobiliers, qui se montaient à la somme de deux mille deux cent cinquante livres, provenaient de dons pieux, ou avaient été laissés par testament. (2).

---

(1) Le 12 octobre 1661, Tècle Cornélius, Irlandais, déclara, qu'étant prisonnier à Onnontagué avec plusieurs autres, Pierre Cauvin lui avait témoigné qu'en cas de mort il donnait son bien à l'Eglise. Marin Jannot, dit Lachapelle, conduit aussi dans le même village, au printemps de 1661, assura avoir appris de la bouche d'Urbain Tessier, dit Lavigne, que telle était l'intention de Cauvin ; ce qui fut confirmé encore par Michel Paroissien, natif de Saumur en Anjou, paroisse Saint-Pierre, également pris par des Iroquois, et à qui Lavigne avait fait la même déclaration.

(2) Ainsi Louis Fontaine, en donnant ses biens immeubles à son filleul, institua la fabrique de Villemarie pour héritière de ses meubles. Cette même année 1663, Jacques Boivin, qui n'avait pas non plus d'enfant, donna la moitié de ses biens, par testament, à l'église paroissiale. Enfin d'autres lui donnaient de petites rentes : Jacques Millot, dit Lavallée, et Jeanne Hébert, sa femme, lui assurèrent, le 16 août de cette année, trente-deux livres dix sous de rente perpétuelle, et deux ans après, François Bailly, dit Lafleur, lui légua une rente de onze livres deux sous.

(A continuer.)

## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XLIX.

LE NID DE L'HIRONDELLE ET LA PANTHÈRE DE JAVA.

Cependant Georges France et Charlot étaient sortis pour aller à la recherche d'Emma Kéradeuc qui avait disparu. Arrivés au *Nid de l'Hirondelle*, ils la trouvèrent sur le point d'être étranglée par une troupe de bandits :

Obéissant aux ordres de son chef, le plus sauvage de la bande, arrache sa cravate, et la passe avec toute l'adresse d'un étrangleur expérimenté, autour du coup d'Emma.

Celle-ci perdait visiblement ses forces, mais cependant elle continuait à se débattre avec le courage du désespoir ; et, au moment où on lui passait le nœud fatal, elle poussa un cri encore plus perçant que les autres.

—Vite, Jean ! cria Jacques Bernier avec un geste d'impatience ; donne un coup sec et fort, et tout sera dit.

Avant qu'il eût achevé sa phrase, un objet lourd fut lancé du dehors, avec une telle force, contre la fenêtre, que volets, vitres, tout tomba dans l'appartement.

Puis il y eut un filet de lumière, suivi d'une détonation, et Jean, celui-là même qui était en train d'étrangler Emma, poussa une espèce de rugissement, et tomba le front percé d'une balle.

Au milieu des fragments brisés de la fenêtre se tenait debout Georges France, un pistolet à la main.

A côté de lui était notre ami Charlot.

A cette apparition inattendue, les bandits demeurèrent un instant paralysés. Une véritable panique les saisit.

Se serrant les uns contre les autres, comme un troupeau de moutons effrayés, ils regardèrent Georges France et son compagnon, avec stupéfaction, s'attendant à voir sauter par la fenêtre les hommes dont ils les supposaient suivis.

Mais, quand ils virent que personne autre n'apparaissait, ils commencèrent à reprendre courage.

Jacques Bernier fut le premier à recouvrer son sang-froid.

—Comment ! s'écria-t-il en s'adressant à ses amis, ce seraient de pareils oiseaux qui vous feraient peur ? Ça fait cinq contre deux ! Merci, mon petit, dit-il à Georges ; tu as touché mes favoris, mais rien de plus.

En achevant ces dernières paroles, il se jeta de côté, car Georges France déchargea sur lui son second coup de pistolet, et la balle siffla à une ligne de son oreille

Le bandit leva son pistolet à son tour, mais avant qu'il pût tirer, une bouteille lancée par un des misérables, vint frapper Georges en pleine poitrine.

Le coup fut si violent qu'il chancela, et puis trébuchant sur des fragments de la fenêtre, tomba lourdement par terre.

Cette chute, d'ailleurs, lui sauva la vie, car la balle de Jacques Bernier passa dans l'air sans le toucher, et sortit par la fenêtre.

Le bandit poussa un jurément de rage, et rapide comme l'éclair, il tira de sa poche un large couteau mexicain, le brandit au-dessus de sa tête, et s'élança sur son antagoniste.

Mais il recula violemment, car en se baissant, il aperçut à deux lignes de sa tête le canon d'un pistolet.

Près de lui se dressait Emma Kéradeuc, qui, le pistolet à la main, le doigt sur la détente, la tête rejetée en arrière, et les yeux dilatés, s'apprêtait à faire feu.

Au moment de l'arrivée inattendue de Georges et de Charlot, Jean l'étrangleur avait lâché la cravate avec laquelle il lui serrait la gorge ; et, ainsi que nous avons dit, était tombé frappé à mort.

La jeune fille, étourdie par le bruit, épuisée par la lutte qu'elle avait soutenue, s'était affaissée sur elle-même ; mais la voix de Georges l'avait rappelée à elle, et saisissant le pistolet tombé de la main du bandit, elle s'était relevée d'un bond.

Elle était ainsi arrivée à temps pour détourner le coup qui menaçait Georges France, car un instant après, Charlot, armé seulement d'un couteau, s'était jeté sur Jacques Bernier. Les amis de ce dernier vinrent au secours de leur chef, et alors il se livra entre les deux partis un combat des plus inégaux.

Georges, qui était parvenu à se remettre sur ses jambes, prit le pistolet des mains d'Emma, et s'élança auprès de Charlot qui était serré de près.

Il fit feu, et un autre bandit, l'aubergiste du *Nid-de-l'hirondelle*, tomba en poussant un cri, et l'épaule brisée. Il y eut alors une horrible mêlée au milieu des bancs et des tables renversés, et dans une obscurité complète, car Charlot, par un coup en arrière, avait éteint la lampe.

Le combat, ainsi que nous l'avons dit, était trop inégal pour durer longtemps, et tout aurait été bientôt perdu, s'il n'était arrivé du secours.

A travers le bruit de la lutte et les rugissements de la tempête, on distinguait le galop de plusieurs chevaux.

Emma fut la première à saisir ce bruit ; et, levant vivement la barre qui était en travers de la porte, et tournant la clef dans la serrure, elle s'élança au milieu de la tempête qui mugissait autour du *Nid-de-l'hirondelle*, comme si elle eût voulu l'arracher de ses fondements.

— Au secours ! au secours ! cria-t-elle, de toutes ses forces, en courant dans la direction d'où venaient les sons.

Des voix répondirent à son appel, et continuant toujours à courir, elle se trouva bientôt entourée par une troupe composée de gendarmes et de villageois de Moidrey.

Leur chef, un grand et beau jeune homme, qui montait un superbe cheval gris, s'écria en apercevant la jeune fille courant au milieu de la tempête, sans s'inquiéter de la pluie et sans chapeau.

—Mademoiselle Kéradeuc ! s'écria-t-il ; enfin nous vous trouvons ; mais quoi ! ajouta-t-il aussitôt en voyant ses cheveux en désordre et sa figure bouleversée ; —qu'avez-vous ? au nom du ciel ! que vous est-il arrivé ?

Et, détachant à la hâte son manteau, il le lui jeta respectueusement sur les épaules.

Sans penser à elle, Emma joignit les mains :

—Capitaine Dauville, cria-t-elle, car ce n'était autre que le jeune officier dont nous avons fait la connaissance dans un des premiers chapitres de notre histoire,—capitaine Dauville, hâtez-vous, hâtez-vous. M. France, Charlot ! Ils vont être assassinés dans cette horrible maison !

—Le *Nid-de-l'hirondelle* ! cria l'un des gendarmes. C'est le pire endroit qu'il y ait à cent lieues à la ronde !

—En avant ! mes amis, cria le capitaine. Nous en aurons bientôt raison. Martin, dit-il à un des gendarmes, prenez mademoiselle Emma Kéradeuc derrière vous. N'ayez pas peur, mademoiselle, nous allons tomber sur les misérables comme une avalanche.

Pendant ce temps, la bataille devenait de plus en plus acharnée dans l'auberge.

Brandissant un banc au-dessus de sa tête, avec la force d'un géant, Jacques Bernier l'avait abattu sur Charlot, heureusement qu'il l'avait manqué, mais il lui avait fait sauter son coutelas des mains.

Il s'apprêtait à recommencer, lorsque Georges France se jeta sur le bandit, et le saisit à la gorge. Tous deux tombèrent et roulèrent en luttant avec la rage du désespoir.

Les deux misérables qui restaient se précipitèrent, de leur côté, sur Charlot, qui, bondissant par-dessus une table, s'en servit comme d'un rempart, et, s'armant d'un escabeau à trois pieds, les défia d'approcher.

L'un des bandits eut alors l'idée de chercher la lampe, la ralluma ; mais en voulant la poser sur la table, il se heurta contre une chaise brisée, et renversa la bouteille d'eau-de-vie qui, jusqu'alors, par une espèce de miracle, était restée intacte.

—De la lumière ! criait Jacques Bernier aux prises avec Georges, de la lumière, vite ! nous sommes quatre contre deux ; c'est l'obscurité qui les protège !

De la lumière, il en eut, car les flammes de la lampe mirent le feu à l'eau-de-vie, et en une seconde, toute la surface de la table fut embrasée ; une lueur vive et rouge illumina toute la pièce.

Près de la fenêtre, Jacques Bernier, par un suprême effort, avait réussi à mettre sous lui Georges France, et il cherchait son couteau que, dans la lutte, il avait laissé tomber quelque part.

Tous deux avaient leurs vêtements en lambeaux. Georges avait son gilet et sa chemise déchirés, et sa poitrine était à nu.

Jacques Bernier avait trouvé son couteau, et, les yeux brillants de la fureur du tigre, il le leva pour frapper.

Le couteau du bandit s'abaissait déjà, quand, avec un cri d'étonnement, Bernier, s'arrachant soudainement des mains de Georges, bondit sur ses pieds.

Sur la poitrine de Georges France, il avait vu, distinctement tracée, une croix de Malte.

—Que je sois pendu, s'écria-t-il, si ce n'est pas là l'enfant que j'ai laissé, il y a vingt ans, dans son berceau !

Le galop des chevaux retentit à quelques pas de la porte.

—Alerte ! mes amis, cria le bandit en s'élançant vers la fenêtre ; voilà les Philistins !

Et, d'un bond, il sauta par la fenêtre, et courut de toutes ses forces dans la direction des marais. Un coup d'œil, toutefois, qu'il jeta derrière lui, le convainquit qu'on s'était mis à sa poursuite.

Le reste de la troupe, mettant pied à terre, entra dans la maison à temps pour aider Georges France et Charlot à arrêter les autres bandits, qui, paralysés par cette arrivée inattendue, ne résistèrent que faiblement. Prenant de préférence par des terrains coupés et accidentés, qui devaient offrir aux chevaux de très-sérieux obstacles, Jacques Bernier n'eut pas de mal à échapper à ceux qui le poursuivaient, et ce fut avec une véritable jouissance qu'il les entendit s'appeler les uns les autres, chaque fois que leurs chevaux s'abattaient contre les pierres et dans les fossés qui abondaient de toutes parts.

L'orage continuait avec une violence plus grande que jamais, et ce n'était qu'en apercevant le fugitif, à la lueur des éclairs, que les gendarmes parvenaient à garder leur ligne.

Le bandit se dirigea résolûment, mais en faisant une multitude de tours et de détours, vers les bois de Moidrey, qu'il atteignit en moins d'une heure.

Sans chapeau, sans souliers et mouillé jusqu'aux os, mais se sentant comparativement en sûreté, Jacques Bernier se plongea dans les fourrés les plus profonds, sans s'inquiéter de la tempête qui faisait autour de lui un vrai ravage des branches et des arbustes.

Chaque fois qu'il se faisait un moment de silence dans les rugissements de la nature, il s'arrêtait et prêtait l'oreille, mais rien n'indiquait que l'on fût encore sur ses traces ; et quand enfin, car instinctivement il s'était dirigé de ce côté, il arriva dans l'espace découvert que surmontaient les

branches du chêne maudit, il se jeta sur l'herbe, et, d'une main impatiente, essuya l'eau qui ruisselait de ses cheveux, de ses sourcils et de sa barbe.

—Encore revenu à l'ancienne place ! murmura-t-il. Il faut qu'il y ait là dedans un sort ; le vieux que j'ai coffré-là, il y a une vingtaine d'années, a sans doute besoin de compagnie ; car, n'importe où que j'aïlle, c'est toujours là que je reviens.

Pendant que la lueur des éclairs illuminait le feuillage, et que le tonnerre grondait sur sa tête, le bandit se leva sur ses genoux et, par une espèce de bravade, frappa le tronc de l'arbre avec le manche de son couteau mexicain.

—Ton logement est plus confortable que le mien ! cria-t-il en riant ; si les gendarmes ont perdu ma piste, pour le moment, ils n'attendent que des renforts pour fouiller ce bois d'un bout à l'autre et j'aurais bien envie de voir si ton habit de bois ne pourrait pas nous couvrir tous deux ! voilà une idée capitale ! Je pourrai rester caché là jusqu'à ce que Delagrave ait vent de l'affaire : et, comme c'est ici que nous devons nous rencontrer demain, il me trouvera exact au rendez-vous. Quelle surprise j'ai éprouvée tout à l'heure ! Je ne pouvais en croire mes yeux, quand j'ai aperçu cette croix de Malte. Mais, si je puis sortir de mes difficultés actuelles, je ferai suer de l'or à Delagrave par tous les pores. A présent, debout, attrapons une branche, et nous voilà dedans.

Il recula de plusieurs pas pour prendre son élan, et dit, tout en sautant :

—Il y a longtemps que le vieux, qui est là dedans, n'a reçu de visite, mais vaut mieux tard que jamais ; y eût-il vingt squelettes comme le sien dans le tronc, qu'il faudrait bien qu'ils fassent de la place à un vivant !

Il avait déjà fait quelques pas, lorsqu'il s'arrêta soudainement, et, avec un cri d'horreur, tomba lourdement à terre.

Au moment même où il achevait son exclamation sacrilège, un éclair brilla au sommet de l'arbre et, se déroulant comme un serpent, vint frapper le tronc du chêne, et réduisit en fragments le géant qui avait bravé les ouragans de plusieurs siècles.

Un effroyable fracas de tonnerre suivit, et le bandit, tremblant de tous ses membres, resta sans connaissance sur l'herbe.

Quand il revint à lui, l'orage s'était dissipé ; les nuages avaient disparu, et la lune, calme et paisible, glissait dans l'azur du ciel.

Engourdi par le froid, et saturé de pluie, car il était resté plusieurs heures dans la même position, le bandit eut de la peine à se remettre sur ses pieds, et ce ne fut pas sans terreur qu'il regarda autour de lui.

L'œuvre de destruction avait été complète.

La terre était partout couverte de fragments noircis.

Le tronc du chêne maudit avait été déchiré en deux, comme par les

mains de quelque puissant géant, et, horreur ! dans ses entrailles noueuses, un squelette brillait d'un effet fantastique, sous les rayons de la lune.

On aurait dit que c'était par l'effet d'une volonté supérieure que la foudre en brûlant et noircissant tout sur son passage, avait respecté ce témoignage des crimes d'un homme.

Il s'écoula plusieurs minutes avant que le bandit, si endurci qu'il fût, pût secouer son étonnement et sa terreur, et trouver le courage d'approcher du squelette.

Il y arriva pourtant ; et, faisant un effort sur lui-même, il reprit l'air et le ton de bravade qui lui étaient habituels.

— Comment ! dit-il, tu es sorti pour me souhaiter le bonjour ; il faut avouer, toutefois, que la porte est un peu trop large pour la maison ; après cela, ajouta-t-il, je ne suis pas homme à me laisser effrayer par une poignée d'os blanchis, qu'il me serait facile de réduire en poudre.

Il leva son couteau, et allait frapper le crâne avec le manche, lorsqu'il fut arrêté par un hurlement qui retentit tout près de lui, et qui était si plein de menace, qu'il fit un bond en arrière.

— Qu'est-ce que cela ? murmura le bandit, qui sentit ses cheveux se hérissier sur sa tête, et dont les dents claquaient de frayeur. On dirait que l'enfer a fait irruption, cette nuit, dans les bois de Moidrey. J'ai bien entendu des hurlements comme cela dans les forêts et dans les prairies de l'Amérique du Sud, mais en France ! jamais.

Le hurlement recommença, et cette fois plus près encore, et plus menaçant.

Le bandit se tourna vers la direction d'où il provenait, et, malgré son intrépidité, il poussa un cri de frayeur.

Il avait aperçu, se glissant de dessous une quantité de broussailles, un animal noir, avec une tête ronde, et des oreilles toujours en mouvement.

Son poil était hérissé, ses énormes mâchoires étaient ouvertes, montrant ses dents blanches et pointues, tandis que ses yeux enflammés étaient sur le bandit.

C'était Saleck, la panthère, l'amie de Jaguarita, qui s'était échappée, après l'assassinat de sa maîtresse par les sicaires de Rodolphe Mortagne.

Pendant toute la nuit, l'animal, dont les instincts sauvages avaient été éveillés par le goût du sang, et que la perte de sa maîtresse avait rendue folle de rage, avait erré dans les bois, sous la pluie et les éclairs.

Lorsque les yeux de l'animal et ceux de l'homme se rencontrèrent, la panthère s'arrêta, se coucha sur le ventre, le museau posé sur ses pattes, et les hanches légèrement élevées.

Le bandit, instruit par les expériences qu'il avait faites dans les forêts de l'Amérique, comprit qu'elle se disposait à bondir sur lui, et se jetant vite sur un genou, il saisit son couteau, et attendit, le cœur ému.

Ce ne fut pas long.



Les hanches de l'animal s'élevèrent de plus en plus, à mesure qu'il baissait davantage la tête, et puis il s'élança avec une force et une agilité incroyables.

Bernier fut renversé par le choc ; mais, au moment où la panthère posa la patte sur lui, il la saisit d'une main par le gosier et de l'autre enfonça son couteau, jusqu'au manche, dans l'épaule.

L'animal se sentit blessé ; mais la douleur parut ne faire que redoubler sa férocité, et il déchira horriblement le bras qui s'étendait devant lui comme une faible barrière.

Le combat durait déjà quelques minutes, et le bandit sentait ses forces l'abandonner. Affaibli par la perte de son sang, étourdi par la respiration chaude et fétide de la panthère, et se tordant sous les blessures qu'elle lui faisait avec ses dents et ses griffes, il se regardait comme perdu, quand un bruit de voix frappa ses oreilles.

Il ne vit plus d'autre danger que celui qui pesait en ce moment sur lui.

—Au secours ! au secours ! cria-t-il de toutes ses forces. Je meurs ! au secours ! sauvez-moi de cette bête maudite !

La voix lui manqua ; la panthère l'avait saisi à la gorge.

Il y eut un bruit confus de voix, un bruissement à travers les branches, et puis plusieurs coups de fusil partirent à la fois.

Lorsque la fumée se fut dissipée, on vit Saleck, la panthère, étendue morte sur le corps ensanglanté de Jacques le bandit.

## L.

### LES DERNIERS MOMENTS D'UN BANDIT.

Parmi ceux qui s'étaient rassemblés autour de Jacques Bernier, gisant ensanglanté, et ayant le cadavre de la panthère en travers de la poitrine, était Kalu, le Javanais, ou plutôt, il portait son ancien déguisement, Narjal, le docteur noir.

Monté sur un cheval puissant, qu'il dirigeait avec l'adresse et l'audace d'un parfait écuyer, il s'était joint tout-à-coup à Georges France et à ses amis dans leur poursuite après le bandit, et c'est parce qu'il avait reconnu les hurlements de la panthère Saleck, qu'ils étaient ainsi arrivés au moment opportun.

Les paysans tirèrent la panthère par une patte, et Narjal, sur l'invitation que lui adressa Georges France, mit pit pied à terre, et examina les blessures du bandit.

—Est-ce qu'il est mort ? demanda Georges avec anxiété.

Nous disons avec anxiété, car les dernières paroles de Jacques Bernier résonnaient encore à son oreille :

“—Que je sois damné, si ce n'est pas l'enfant que j'ai laissé, il y a près de vingt ans, dans son berceau.”

Était-il donc possible que ce misérable eût la clef du mystère qui enveloppait Georges depuis son enfance.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que la voix de ce dernier tremblât lorsqu'il répéta sa question :

—Est-ce qu'il est mort ?

—Non, répondit le Javanais, en se redressant lentement. Chez un homme de cette trempe la vie est tenace. A présent, je ne saurais dire s'il vivra, il y a autant de chance pour que contre. Je vais panser ses blessures ; mais il faut l'enlever d'ici tout de suite, tout délai pourrait être fatal.

—Le château de Moidrey est l'endroit le plus près. Si quelqu'un de vous voulait se charger de le transporter, j'irai demander à M. de Delagrave . . .

Il s'arrêta brusquement, en voyant le docteur noir lui poser la main sur le bras.

—Si vous voulez que cet homme vive, dit ce dernier à voix basse, et en tirant Georges à part, faites qu'il n'approche pas de Moidrey. Le tombeau est ce qu'il y a de plus sûr pour les secrets dangereux et, entre ce misérable et Henri Delagrave, il en existe plusieurs.

—Serait-ce possible ? exclama Georges d'un air de doute.

—Nous n'avons pas besoin d'aller bien loin pour en trouver un. Regardez !

Et levant le doigt, Narjal indiqua l'arbre frappé de la foudre, autour duquel s'était formé un cercle de paysans qui contemplaient le squelette avec effroi.

—Les chênes de Moidrey produisent autre chose que des glands, paraît-il, dit une voix près d'eux.

Et, en même temps, le jeune Mouton, se frayant doucement un chemin à travers la foule, s'approcha de l'arbre :

Il était suivi par un homme petit, épais, dont les yeux noirs et brillants se promenaient alternativement sur les objets et les personnes qui l'entouraient.

C'était l'agent de police que l'on avait envoyé de Rennes, à la demande du jeune Mouton. Le sergent Fine-Mouche, comme on l'appelait, était habitué aux scènes les plus étranges, et il se mit immédiatement, de l'air le plus flegmatique, à prendre des notes, tout en examinant l'arbre avec le plus grand soin.

Le squelette du malheureux Jarry était, comme nous l'avons dit, enveloppé d'une couche de poussière accumulée par les années, et il était posé droit quoique le chêne eût été brisé en morceaux.

—Je vous demande pardon, monsieur Mouton, dit l'agent de police, en arrêtant la main du jeune homme, qui s'apprêtait à toucher le squelette, je vous demande pardon, mais il ne faut pas qu'on touche à rien ici avant l'arrivée d'un magistrat. Qui est-ce qui nous en indiquera un ?

—M. de Beauchamp, crièrent plusieurs personnes à la fois.

—Eh bien, que quelqu'un de vous monte vite à cheval, et aille lui présenter mes compliments, en lui racontant ce qui s'est passé. Ou, plutôt, attendez.—Et, tirant de sa poche son volumineux portefeuille, le sergent Fine-mouche traça au crayon quelques mots à la hâte, sur son genou, et puis, déchirant la feuille, il la tendit à l'individu qui s'était offert pour faire la commission. Tenez, dit-il, cela lui donnera toutes les explications nécessaires. En attendant, avec votre permission, monsieur Mouton, ajouta-t-il, je fumerai une pipe, cela donnera le temps au magistrat d'arriver.

Et, avec le calme que procure l'habitude, Fine-Mouche tira une pipe de sa poche, s'assit au pied du chêne, et, la figure tournée vers le squelette, se mit à fumer d'un air tranquille et réfléchi.

Durant ce temps, Georges France avait déterminé son mode d'action.

Après le château de Moidrey, l'endroit le plus proche où l'on pût le transporter, et lui procurer des secours, était le manoir de la protectrice d'Emma Kéradeuc.

C'est là qu'il résolut de le faire porter. Il avait deux raisons pour cela.

La première était d'apprendre du bandit lui-même à l'instigation de qui avait eu lieu l'attaque dont Emma avait été l'objet; l'autre, d'avoir, s'il était possible, la solution du mystère contenu dans les paroles dont le bandit s'était servi à son égard.

Il n'eut pas, d'ailleurs, le loisir d'hésiter, car, ainsi que l'avait dit Narjal, Jacques Bernier perdait son sang, et tout délai pouvait être fatal.

Après avoir prié quelques-uns des paysans de faire un brancard avec les branches du chêne qui jonchaient la terre, Georges et le docteur noir y placèrent soigneusement le blessé, et, après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec l'agent de police, ils prirent par un sentier qui les conduisit directement aux portes du vieux manoir.

Narjal, qui marchait à côté du brancard, administra, de temps à autre, au bandit, certain cordial qui produisit un effet presque magique.

Les yeux du blessé s'ouvrirent, et brillèrent d'un éclat subit; ses lèvres pâles reprirent des couleurs, à mesure qu'il lui faisait respirer des parfums ou qu'il versait dans sa bouche quelques gouttes d'un flacon.

Quand ils arrivèrent aux portes du manoir, un grand changement s'était opéré chez Jacques Bernier.

Cet homme avait une telle constitution, qu'il aurait été capable de guérir des blessures dont la moindre eût été mortelle pour tout autre.

Quelque chose comme un éclair de raison avait passé sur son visage, et plus d'une fois il avait soulevé la tête, et avait jeté sur ceux qui l'entouraient un regard sombre et inquiet.

—Les chances que cet homme peut avoir de vivre, dit Narjal, en se

plaçant en arrière de la litière, et en s'adressant à Georges, dépendent du plus ou moins de tranquillité qu'on lui laissera. Le moindre choc, en troublant trop soudainement la torpeur du cerveau, le tuerait.

— Il n'aura pas de choc à redouter là où nous le portons. Le misérable aura tous les soins possibles jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour décharger son âme du crime qui doit l'étouffer.

Quelques minutes après, ils dépassèrent les portes du manoir.

Ils trouvèrent tout le monde sur pied.

Emma, escortée de Charlot, était déjà arrivée.

Madame de Moidrey, que la nouvelle de l'enlèvement de sa fille adoptive avait rendue presque folle de chagrin, était, en ce moment, enfermée avec Emma, écoutant, en pleurant, le récit de ses aventures.

Dès qu'elle avait reçu le message de Georges France, madame de Moidrey avait donné l'ordre de préparer immédiatement une chambre pour recevoir le bandit; elle avait recommandé, en outre, de servir des rafraîchissements à ceux qui l'escortaient, et, en un mot, de leur témoigner toutes les attentions.

Elle avait aussi chargé madame Bernier d'aider, autant qu'elle pourrait, la docteur étranger. Le fait est que madame Bernier était célèbre dans la manoir, et même dans le village, pour l'adresse avec laquelle elle avait pansé toutes sortes de blessures.

On plaça le blessé au rez-de-chaussée, dans une petite pièce, et Narjal et Georges France veillèrent eux-mêmes à ce qu'il fût bien installé sur un lit.

Le vieux médecin du village était venu, comme tous les autres, dès qu'il avait appris ce qui se passait; et lui et madame Bernier entrèrent ensemble dans la chambre.

Cette dernière, tandis que le docteur s'avavançait auprès du lit, resta debout près de la porte, dans une attitude respectueuse, attendant qu'on l'appelât ou réclamât son aide.

Georges, en la regardant, tressaillit.

Il vit la même femme blanche, dont le visage pâle et sans couleur, et la chevelure argentée avaient produit un si curieux effet sur lui, la première fois qu'il l'avait rencontrée dans le manoir.

Il était évident qu'elle ne l'avait pas vu, car, outre qu'elle tonait les yeux baissés sur le parquet, il était lui-même presque entièrement caché par les rideaux du lit.

Le vieux médecin reconnut le docteur noir, et, comme sa bonne et généreuse nature était incapable de jalousie, il lui tendit cordialement la main.

Il était occupé, sous la direction de Narjal, qui lui indiquait la situation et le caractère des blessures du bandit, à donner son avis sur leur plus ou moins de gravité, quand Jacques Bernier se dressa soudainement sur le coude, et regarda confusément autour de lui.

—Où suis-je ? dit-il d'une voix rauque. Est-ce toi, Pierre ?

Puis, après une pause d'un instant, il ajouta :

—Qu'est-ce que tu cherches-là, derrière les rideaux ? Où est Jean ?... où sont tous les autres ? Qu'est-ce qu'ils ont fait de la fille ?

Il s'arrêta brusquement, et tous tressaillirent involontairement quand le cri perçant d'une femme retentit dans l'appartement.

Un instant après, Madame Bernier s'était précipitée auprès du lit, et, penchée en avant, elle scrutait avec anxiété le visage du bandit.

—Il est revenu ! s'écria-t-elle ; oui, après de longues années d'absence, cet homme cruel et méchant est revenu ! Il est revenu pour apporter de nouveau dans cette maison, le malheur et le désespoir !

—Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que cela veut dire ? répliqua le bandit en se dressant et en la regardant en face. Qui êtes-vous, —je voudrais le savoir, —pour trahir ainsi un camarade ? —C'est là votre piété et votre affection ? Vous...

La voix lui manqua, et, poussant un gémissement, il retomba en arrière sur l'oreiller.

Son visage était devenu livide de rage et de douleur, et ses blessures, qui avaient été bandées avec tant de soin, recommencèrent à saigner abondamment.

—Jacques ! Tu ne me reconnais pas ? Il faut que tu me reconnaises. Il est trop tard pour nier, à présent. Il y a de longues années que j'attends ce moment, et la vérité doit être connue enfin !

Le bandit demeura silencieux ; ses dents étaient serrées les unes contre les autres, tellement ses souffrances étaient grandes : mais ses yeux brillaient d'un feu étrange, sous ses sourcils touffus, et il y avait de la rage dans la façon dont il regardait cette femme qui tendait vers lui des mains suppliantes.

—Ma chère madame Bernier, est-ce que vous connaissez cet homme ? demanda le vieux docteur.

—Trop ! malheureusement ! répondit-elle tristement.

—Qui est-il ? et qu'est-il ?

—Mon mari, monsieur, il est mon mari !

—C'est un mensonge ! murmura le bandit ; et, en parlant, il se souleva sur l'oreiller, et essaya de menacer sa femme du poing.

—Ce n'est point un mensonge ! c'est l'exacte vérité, messieurs, dit madame Bernier.

Et, se penchant sur lui, elle lui demanda d'un air suppliant :

—Où est l'enfant ?

—Quel enfant ? répliqua le bandit. Cette femme est folle ; que quel-  
qu'un m'en débarrasse ! vous entendez ? Je vous dis qu'elle est folle !

—Non ! non ! messieurs ; ne le croyez pas. J'ai été folle, autrefois, je le sais ; mais je ne le suis pas en ce moment. Cet homme, cet homme

méchant et cruel est mon mari, Jacques Bernier, qui a volé, il y a des années, de longues années, l'héritier de Moidrey, et qui, si ce que j'ai appris est vrai, se disposait, il a seulement quelques heures, à ajouter le meurtre de ma jeune maîtresse à tous ses autres crimes.

La pauvre femme se laissa tomber à genoux auprès du lit, et joignit les mains dans un élan d'agonie et de désespoir.

—Pendant de longues années, Jacques, dit-elle, j'ai attendu ton retour. Il est impossible qu'il ne te reste pas dans le cœur une étincelle d'humanité. Tu sais que tu m'avais juré de rendre l'enfant, de le rendre à sa mère, à moi, à nous tous !

Le bandit se leva sur le lit, et respira difficilement. Ses yeux avaient perdu leur éclat, et ils étaient pleins d'une expression d'indicible terreur.

—Je me meurs, dit-il. Entendez-vous ! vous autres ? Je perds tout mon sang !

—Oh ! parle, Jacques ! Tandis qu'il en est encore temps, répare le mal que tu as fait.

—Parlez ! si vous tenez à vivre, dit Narjal, en lui posant la main sur l'épaule.

—Parler ! que voulez-vous que je dise ? murmura le bandit.

—L'enfant ! où est l'enfant ? cria sa femme. Je t'en conjure, par tes espérances de salut, Jacques, dis où est l'enfant que tu as volé ? Où est l'héritier de Moidrey ?

La poitrine du bandit se souleva ; il s'accrocha aux draps avec ses mains tremblantes, et il roula autour de lui des yeux injectés de sang.

Soudain il poussa un cri,—un cri si plein d'étonnement et de crainte que tous les assistants reculèrent.

Se mettant à genoux dans le lit, il indiqua du doigt Georges France, qui s'était avancé de derrière les rideaux, et se tenait, en ce moment, au pied du lit.

—Où il est ? cria le bandit, avec une sorte de rugissement. Où est le propriétaire, l'héritier du nom de Moidrey ! Il est là ! Vous entendez ?—Il est là ! là !

Et, le bras toujours tendu vers Georges, il poussa un long gémissement ; et retomba dans les bras du docteur noir.

## LI.

## LA CONFESSION DE JACQUES BERNIER.

Narjal administra de nouveau quelques gouttes de son flacon au bandit, et ce dernier, au bout de quelques instants, rouvrit les yeux.

Il était mourant, car, comme l'avait prédit le docteur noir, le choc qu'il venait d'éprouver lui avait été fatal. Les blessures s'étaient rouvertes, et les bandages, même le lit, se teignirent rapidement de sang.

—Il n'a plus que quelques minutes à vivre, dit Narjal, de sa voix calme et froide.

Le vieux médecin fit un signe d'assentiment.

Ces paroles, quoique proférées à voix basse, arrivèrent jusqu'à l'oreille du mourant.

Il se dressa par un effort désespéré, et regarda autour de lui avec égarement.

—Qui dit que je vais mourir... ? s'écria-t-il. Je ne veux pas mourir !— Je ne peux pas mourir !—Je n'ose pas mourir !

Il saisit le bras du docteur Narjal, et le pressant entre ses doigts faibles et tremblants, il lui demanda avec un accent rauque :

—Combien de temps ai-je encore à vivre ?

Le Javenais, dont le visage sombre n'exprimait ni émotion, ni intérêt, répondit en indiquant la pendule sur la cheminée.—Trente minutes au plus.

Jacques Bernier eut un frémissement qui lui courut par tout le corps.

Ce misérable avait vu la mort sous cent formes diverses, il lui avait fait face et l'avait bravée ; mais se trouver ainsi faible et écrasé, couché sur un lit, attendant minute par minute son approche, c'était autre chose que de lutter plein de force et de santé prêt à frapper ou à être frappé ; car, dans l'excitation du combat, la mort perd la moitié de ses terreurs.

Le bandit tremblait comme un enfant effrayé, en promenant son regard sur les visages froids et sévères qui l'entouraient.

Une main serra la sienne avec douceur, avec bonté. C'était la main de sa femme.

—Jacques, dit-elle, cher Jacques ! Tu as encore le temps de dire la vérité. Oh ! je t'en conjure, parle et répare, autant que cela est possible, le mal que tu as fait.

Il ne répondit pas, mais il respira longuement, péniblement, et poussa un gémissement.

Madame Bernier se leva à demi sur ses genoux, et désigna Georges, qui se tenait, très-pâle, au pied du lit, attendant, avec anxiété, l'explication de cette scène étrange.

—Comment saurons-nous que ce jeune homme est ce que tu veux nous faire croire ? dit-elle.

Jacques Bernier répondit d'une voix éteinte, mais cependant tellement distincte que tous les assistants l'entendirent :

—Une croix de Malte sur le côté gauche de la poitrine, et sur l'épaule droite les cicatrices laissées par les dents du chien.

—Ces marques, je les ai ! dit Georges vivement.

—Cela, c'est sûr, répliqua le bandit. Je les ai vues, il y a quelques heures, au moment où j'allais te frapper.

—J'en avais la conviction ! s'écria madame Bernier, en bondissant sur

ses pieds avec une sorte de joie folle et en s'approchant de Georges. J'en ai eu la persuasion la première fois que j'ai entendu le son de sa voix, la première fois que j'ai vu son sourire, et que j'ai observé l'expression de son visage.

Les traits des Moidrey sont trop profondément gravés dans mon cœur pour que je puisse les oublier.

—Dieu me pardonne ! s'écria à son tour le vieux docteur, en ajustant ses lunettes sur son nez et en contemplant Georges. C'est étrange que je ne l'aie pas remarqué auparavant, la ressemblance est certainement extraordinaire. Était-ce vous, — en supposant que cette histoire fût vraie, — était-ce vous, dit-il au bandit, qui aviez volé l'enfant de mon mari, quand . . .

—Non ! ce n'était pas moi ! Non pas que je n'eusse la volonté de le faire, car j'avais eu plus d'une querelle avec Moidrey et sa femme, et j'aurais réglé mon compte avec eux sans ce maudit chien. — C'est l'autre qui emporta l'enfant.

—Qui l'autre ? demanda tout le monde une seconde fois . . .

—Henri Delagrave ! monsieur Henri Delagrave, si vous aimez mieux.

—Monsieur Henri Delagrave ! s'écrièrent tous ceux qui étaient présents, à l'exception du docteur Narjal, qui, indifférent à toute cette scène, soutenait le mourant dans ses bras, et lui administrait, par intervalle, des gouttes de son cordial.

—Oui, Henri Delagrave et pas d'autre ! dit Bernier ; et puisque j'ai commencé à parler, je ferai aussi bien d'aller jusqu'au bout. C'est Delagrave qui vola l'enfant, la même nuit, ou plutôt le même soir qu'il assassina Jarry dans les bois de Moidrey.

Il y eut un murmure d'horreur, et le vieux docteur, d'une voix émue, s'adressa à Georges.

—Ce sont là de terribles accusations, monsieur France ; et dans la situation où est ce malheureux, il serait bon que ces déclarations fussent écrites, et cela en présence d'autres témoins. Je vais chercher du papier, une plume, et . . .

—Ne vous dérangez pas, docteur, dit une voix derrière eux, nous avons là tout ce qui est nécessaire.

Et le jeune Mouton, suivi de près par Fine-Mouche, s'approcha du lit du bandit.

—Mille pardons ! continua Ephraïm en saluant la compagnie, mais, mon ami que voici, ayant laissé un de ces hommes garder le squelette dans le bois, a cru qu'il était de son devoir de venir recevoir la déposition de ce moribond. La loi, ajouta-t-il, en faisant un signe de tête significatif, la loi n'a pas de respect pour les affaires privées.

—Nous n'avons rien à cacher ni à dissimuler, monsieur Mouton ! dit le



vieux docteur d'un ton assez sec ; au contraire, la déposition que nous demandons à ce malheureux ne saurait être entendue de trop de témoins.

Tous ceux qui assistaient à cette étrange scène, se serrèrent autour du lit, et prêtèrent une oreille attentive au récit du bandit, que le sergent Fine-Mouche écrivit tout au long.

La demi-heure fixée par le docteur Narjal était sur le point de sonner. Le sergent Fine-Mouche venait de poser sa plume.

Comme les dernières paroles de sa terrible confession tombaient de la bouche du bandit, les assistants, pâles et frappés d'horreur, se regardèrent les uns les autres avec épouvante. Alors le mourant, dont la tête était retombée sur l'oreiller, par un effort soudain se dressa tout droit, et, les yeux dilatés, étendit les mains avec égarement. Ses cheveux, ses sourcils étaient hérissés de terreur, et de grosses gouttes d'eau roulaient sur son front, déjà glacé par la mort.

— Emmenez le chien ! cria-t-il ; ôtez-le de là ? Je n'ai jamais voulu faire de mal à l'enfant ! Emmenez-le, vous dis-je ! puis sa voix prit un accent de frayeur plus grande encore.

— Je ne suis pas mort ! vociféra-t-il ; pourquoi m'enterrez-vous avec lui ? Un tronc d'arbre n'est pas une tombe convenable pour des vivants. Il est mort, je le sais, mais c'est Henri Delagrave qui l'a tué, et pas moi !

Il se renversa sur le lit et se blottit contre la muraille comme s'il eût voulu se mettre à l'abri d'un péril.

— Voyez ! voyez ! l'horrible chose qui s'avance en rampant au milieu des buissons ! ses yeux brillent comme des émeraudes, et sa peau est noire comme le diable ! Elle s'élançe ! Oh ! Dieu ! débarrassez-moi de son poids ! — Elle déchire mes chairs, — elle me brise les os ! le chien se joint à la panthère, et . . . et . . . et ils me saisissent à la gorge ! Au secours ! au secours ! Grâce ! grâce !

Il étendit les bras, poussa un cri, retomba . . . mort.

(A continuer.)

## ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON D'UN ANCIEN GENDARME, ONZE NOVEMBRE 1867. (1)

### I.

Jean-Marie Fosses, originaire de Trébons (Hautes-Pyrénées), gendarme en retraite et alors aubergiste à Arzacq (Basses-Pyrénées), a été guéri soudainement, le 11 novembre 1867, à la Grotte de Lourdes.

Il était relevé, depuis deux mois, d'une maladie qui l'avait affligé cruellement.

Le premier jour du mois d'août 1867, Fosses, assis devant la porte de sa maison, se délassait de la pesanteur du jour à la fraîcheur d'une soirée agréable. Tout-à-coup il sentit une vive chaleur lui monter au visage, puis une sueur froide suinter à son front, et son cou se raidir. Bientôt une atroce douleur se mit à fouiller sa tête avec une sorte de rage. Le pauvre malade, surpris dans la pleine joie de son rétablissement, ne connut plus de repos.

Le médecin reconnut une névralgie de la face et de la tête très-caractérisée et d'une acuité terrible. Il la combattit avec le plus louable zèle, mais sans succès. Pour comble d'ennui, la pensée du malade fut bientôt atteinte ; il ne se repaissait que d'imaginaires sombres et fatigantes ; l'inquiétude, l'impatience le gagnèrent ; il entra dans une exaspération permanente. Sympathique, bon, aimant, maître de son humeur autrefois, il gémissait de se trouver ainsi, malgré lui, méchant et brutal ; et l'impuissance de se dominer le rendait encore plus malheureux.

Il acceptait cependant toute sorte de remèdes ; mais les médicaments se multipliaient, les semaines s'écoulaient, et jamais, jamais le moindre apaisement.

D'essai en essai, de déception en déception, et toujours avec les mêmes souffrances, le malade arriva au mois d'octobre. Ne mangeant presque pas, dévoré par son incessante douleur, n'ayant que de rares sommeils, il n'avait fait que dépérir, et se trouvait dans un délabrement affreux.

Ses deux enfants étaient au loin chez les parents de leur mère. Sentant que la vie diminuait et qu'il entrait dans la période des dangers, le père Fosses éprouva le besoin inquiet de les avoir près de lui, et leur fit écrire ; il pensait les appeler pour assister à ses derniers moments.

Mais bientôt les nécessités de la famille maternelle rappelaient la fille de Fosses. Les adieux furent poignants.

—L'pauvre enfant, lui dit-il en l'embrassant tendrement, tu ne peux pas rester ; va ! . . . Ah ! qu'il m'en coûte de te laisser partir . . . je ne te reverrai plus ! . . .

Et il pleura, l'enfant pleurait aussi. La jeune fille emportait ce baiser et cette parole pour dernier souvenir de son père. Et lui, comme si la moitié de son cœur s'en allait, resta brisé par l'émotion. Il subit une crise névralgique terrible. Jamais encore, douleurs si atroces n'avaient labouré cette pauvre tête, où depuis huit mois le travail acharné du mal n'avait eu de repos.

Le découragement gagnait le malade. Il avait jusque-là obéi au médecin, malgré ses répugnances et malgré la persistante inutilité des remèdes. Voyant que le soulagement ne venait jamais, il songeait à tout abandonner et à se livrer au seul travail de la nature.

Cependant une nouvelle potion fut ordonnée par le médecin ; il n'y toucha pas. Son fils, en revenant d'accompagner sa sœur, trouvant la fiole intacte, dit à son père :—Encore un nouveau remède ?

—Oui, répliqua vivement le malade, et ce sera le dernier, aucun ne m'a fait le moindre bien ; ils m'ont torturé, voilà tout. . .

—Vous avez raison, dit le jeune homme ; papa, voulez-vous que je le jette ?

—Non, ce ne serait pas loyal... je veux en avvertir le médecin.

Le lendemain, à l'arrivée du docteur, Fosses déclare sa résolution en termes énergiques.

—Docteur, je frémis quand je vous vois écrire une ordonnance : je n'en veux plus ; vous êtes, vous, bon et dévoué ; mais, de tous vos remèdes, pas un ne m'a soulagé ; ils me tuent ; inutile que vous en ordonniez encore.

Le médecin plaïda avec tout son dévouement. Rien n'ébranla une résolution qui pouvait être fatale, mais que l'impuissance du traitement justifiait trop. On versa la potion, et ce fut la dernière des préparations de pharmacie qui entra dans la maison de Fosses. Depuis quelque temps, du reste, il comptait peu sur son rétablissement, et, dans ses moments d'espérance, il se disait avec conviction : Si je guéris, ce ne sera pas par les médecins.

## II.

Sur ces entrefaites, un colporteur s'arrête à l'auberge.

Le voyageur, en soupant, entend des amis de la maison parler avec l'aubergiste de son long mal, de l'inutilité des remèdes. Après le repas, il s'approche et se mêle à la conversation. Fosses lui raconte sa triste histoire et son découragement.

—Eh bien ! dit le voyageur, j'ai été comme vous, comme vous bien malade, comme vous désespéré. J'ai consulté les médecins, fait des remèdes trois ans entiers ; mais en vain. Et je suis guéri. Mais ce ne sont pas les hommes qui m'ont guéri, je ne dois rien aux hommes.

J'avais au cou une vieille plaie affreuse d'où coulait une suppuration abondante. Je souffrais cruellement. Mon état et mon peu de ressources

me forçaient à voyager, Dieu sait avec quelles peines. J'ai été aux eaux de Canterets, de Bagnères-de-Bigorre, de Bagnères-de-Luchon ; j'ai beaucoup dépensé d'argent. Argent et courses inutiles.

En dernier lieu, je me décidai d'aller à Barèges. Là, on me parla du pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes et des guérisons miraculeuses opérées par l'eau de la fontaine.

Ce que j'entendis me donna une très-grande confiance, et me décida à rester deux jours dans cette ville. Quand je vis les foules qui passaient vers la Grotte, ma confiance redoubla. Les eaux de Barèges avaient laissé ma plaie tout aussi hideuse. J'allai donc à la Grotte, je priai, je bus, je me lavai. A l'instant je me sentis mieux. Je pus ôter l'appareil qui couvrait mon mal ; les chairs étaient rapprochées, la suppuration tarie, la douleur disparue. Je recommençai le lendemain ; c'est à peine s'il resta un peu de plaie. J'étais guéri. Imaginez mon bonheur.—Et, voyez, dit-il en découvrant son cou tout-à-fait sain, y a-t-il là quelque mal ? Eh bien, là, là, était ma vieille et horrible plaie. Ayez confiance en Notre-Dame de Lourdes ; je peux vous le dire, moi. Allez à la Grotte, allez-y. . . .

Ce fut le message du ciel.

Fosses est un fidèle chrétien. Soldat et gendarme, jeune homme et père de famille, il avait filialement invoqué la Sainte-Vierge et l'avait aimée toujours. Quand le voyageur eut parlé, quand il eut fait palper le miracle, Fosses crut à sa guérison par Notre-Dame de Lourdes, avec une confiance immense qui le pénétra de joie.

Un pèlerinage à la Grotte fut résolu, et dès lors la pensée du saint voyage se mêla à toutes ses préoccupations. Son désir le pressait. Mais quand partir ? et comment arriver ? Il se sentait si faible, les souffrances étaient si cruelles. . . Sa tête pourrait-elle supporter le cahotage des voitures ? Ces craintes affaiblissaient un peu sa joie et faisaient fléchir l'espoir qui, au premier moment, était presque une conviction.

### III.

La Sainte Vierge lui envoya un autre message.

Fosses est aimé à Arzacq. On l'aimerait partout. Il a cultivé par l'usage de la vie la petite instruction primaire reçue au village. Son esprit est facile et souple ; il a vu, observé, retenu ; il a toujours aimé à lire, et il sait parler. Son français de régiment sabre sans remords la grammaire ; mais c'est une langue claire, vive et pittoresque ; quand le sujet provoque l'expansion de son beau caractère, amène un éclat de sa loyauté, sa parole captive. Les hommes d'une condition supérieure à la sienne se plaisent avec lui. Il était visité dans sa maladie.

Bientôt après le passage du voyageur, il recevait le maître d'une école secondaire de l'endroit, M. Dussau.

Fosses lui raconte ce qu'il avait appris de Notre-Dame de Lourdes et son projet de pèlerinage.

—Ah ! quel plaisir vous me faites ! répondit M. Dussau, d'un air ouvert et heureux. Il y a longtemps que j'hésite à vous parler de cela : je craignais de vous trouver incrédule ; vous m'enhardissez.

Je sais, moi aussi, ce que peut et ce que fait la Sainte Vierge à la Grotte de Lourdes. J'étais dans la ville pour y prendre quelques jours de repos parmi des parents. Voyant les étrangers ruisseler vers la Grotte, j'y allai aussi ; voyant prier, je priai moi-même. Ces jours-là, je traçais une indisposition sans gravité qui me fatiguait beaucoup cependant. Devant la foi des pèlerins qui buvaient et se lavaient à la fontaine, le cœur me dit de les imiter ; j'avoue que je demandais mon soulagement sans grande ferveur. Mais je bus et je me lavai. A l'instant mon malaise disparut. Ce fut soudain, comme si je me dépouillais d'un vêtement et le jetais là. Je n'ai guère parlé de ce petit événement ; mais il m'a donné une pleine foi. Mon cher Fosses, je suis votre ami, croyez-moi. Les médecins ne vous guérissent pas. . adressez-vous à la Sainte Vierge, allez à Lourdes.

M. Dussau est un homme grave, religieux, considéré. Fosses, dont l'intelligence et le caractère sont faits pour connaître et honorer le mérite, avait pour lui du respect et de l'affection. Cette confiance inattendue qui donnait une nouvelle autorité au récit du colporteur, jeta son âme dans une invincible espérance. Toutes les hésitations tombèrent.

Mais pour se mettre en chemin, il attendait des forces ; et son implacable névralgie continuait à dévorer sa tête, sa poitrine se fatiguait toujours sous une oppression constante, ses jambes fléchissaient.

Un jour enfin, par une soudaineté décisive comme en ont les caractères forts, il tranche toutes les difficultés.

—Quoi qu'il arrive, j'irai à Lourdes, dit-il. Femme, nous partons demain ; va louer une voiture.

Sa femme, au ton de sa voix, comprit que c'était une de ces volontés réfléchies et résolues sur lesquelles elle savait bien que son mari ne revenait pas. Elle arrêta la voiture et l'on partit de bonne heure pour Pau.

Le voyage fut pénible. Le malade, sans énergie et sans ressort, courbé dans le fond de la voiture, faisait tomber sur sa poitrine sa tête, qu'il était impuissant à soutenir. Son corps et son âme étaient dans le plus profond accablement ; il n'avait pas la force d'articuler une syllabe.

A Pau, Fosses et sa femme prirent le chemin de fer. Par moments, l'espérance tirait le malade de sa léthargie.—Je vais guérir, pensait-il, et il sentait un tressaillement de joie.—Mais non, j'en suis trop indigne. Est-ce que j'ai droit, moi, d'attendre un miracle de la Sainte Vierge ? . . Pourtant, le colporteur a été guéri. . espère, espère, tu guériras !....—Et il invoquait Marie, tant que durait ce réveil d'activité.

Il était absorbé dans ces réflexions, lorsque le mot de "Grotte de Lourdes," prononcé par un voyageur, produisit en lui la douce émotion que le mot "Terre" apporte dans le cœur du marin qui aperçoit, après un long voyage, le sol toujours aimé de la patrie.

Quelques *milles* avant d'entrer en gare de Lourdes, la voie présente une rampe très-rapide qui oblige la locomotive à ralentir sa vitesse ; elle s'avance lentement, soufflant en cadence, et, comme épuisée par la remorque pénible d'une longue suite de wagons. Le train traverse alors la colline qui domine Massabielle. Toutes les portières s'animent de têtes curieuses et de bras agitant simultanément des mouchoirs blancs ; c'est la foi des voyageurs qui s'affirme de loin, devant ce rocher célèbre, et qui lui envoie, en passant, un souvenir ou un salut amical.

Fosses regardait et saluait plus ardemment que tout autre. Jamais son cœur ne s'était trouvé saisi aussi soudainement, avec une telle puissance, par autant de sentiments à la fois. C'était donc là, pensait-il, le terme désiré de ses malheurs, c'était en cette nouvelle Grotte que le guidait l'Étoile, où les anges, comme à Bethléem, annonçaient la paix aux hommes de bonne volonté. Lui aussi était l'homme de bonne volonté, et il demandait la paix : la paix en son âme agitée, la paix en ses membres révoltés par la douleur. Il apportait, comme les mages, non de l'or et de l'encens, mais la myre de sa prière, pour l'offrir à Marie, en sa Grotte de Lourdes, où elle avait choisi un trône non moins humble qu'en la Grotte de Bethléem.

—C'est donc là, se disait-il, qu'apparaissait la Sainte Vierge...C'est là que se trouve la source miraculeuse, et c'est là que je guérirai...

La vapeur entraînait rapidement le convoi et fuyait sur le flanc de la colline. Le cœur de Fosses était resté devant le saint rocher, admirant, priant, espérant. On arriva en gare sans qu'il s'en aperçut. Après avoir pris un potage pendant le court repos qu'il se donna à l'auberge, il s'achemina lentement vers Massabielle.

En le voyant partir si pâle, si délabré, les personnes de l'auberge dirent : —Que va-t-il faire, ce malheureux ? Il n'arrivera pas à la Grotte ; du moins, il n'en reviendra pas.—Fosses marchait avec beaucoup de peine.

#### IV.

Il se croyait loin encore, quand on lui dit qu'il n'avait que quelques pas à faire pour voir la Grotte. Il avançait avec respect, tout plein de la pensée de sa guérison.—Si près ! si près du lieu où la Sainte Vierge s'est montrée !... se disait-il tout ému.

Enfin la Grotte s'ouvre devant son regard, la statue blanche apparaît dans sa niche de rocher, la fontaine coule et murmure. Il s'arrête ; il regarde immobile. Quelque chose de solennel et d'inouï se passait en son âme.

À sept mois de distance, quand dernièrement il nous racontait son histoire, les souvenirs de ce moment le faisaient palpiter encore. Il nous dit :

—Je fus pris d'une émotion indicible. J'étais là, saisi ; j'étais joyeux,

j'étais tremblant. C'est comme si j'avais eu à me présenter devant un souverain. Je sentais un grand respect, plus que dans un palais et plus que dans une église. En même temps, j'avais une crainte, mais très-douce. J'étais comme ébloui. . . . Mais, ajoutait-il, d'une voix qui s'altérait, je ne suis pas vous le faire comprendre ; si c'était quelque chose de naturel, je pourrais l'expliquer ; j'aurais des mots ; ceci, je ne peux pas le dire. . . .

Il ploya ses genoux devant la Vierge. Mais il ne savait pas prier ; dans ce trouble religieux, sa pensée était impuissante à se fixer, et il ne trouvait pas de paroles. Tout priait en lui, sans qu'il le sentit.

La fatigue l'obligea bientôt à se relever, et il lava à la fontaine sa tête et son cou. Aussitôt il éprouva un allègement sensible. Il essaya encore de prier.

Le souvenir de l'Apparition remplissait son cœur.—La Sainte Vierge ici ! pensait-il, oh ! bienheureuse l'enfant qui l'a vue. . . . Il nous disait : je sentais si profondément la vérité de l'Apparition, qu'il me semblait à tout instant que j'allais la voir. . . .

Puis il revenait à lui-même :—Je guérirai ! je le sens. . . . mais pourtant, je suis si malade. . . . et je suis si indigne ! Alors il s'humiliait et priait.

Pour mieux préparer son âme aux faveurs de Marie, il alla se confesser à la Chapelle, et il descendit vers la Sainte Grotte plus joyeux, se sentant moins indigne. Il fit brûler des cierges devant la Madone, et demeura longtemps à prier, confiant et heureux de se trouver là, mais avec des impressions moins vives qu'à sa première visite.

Il partit pour la ville. Sa démarche était lente, gênée ; mais il se trouvait moins endolori.—Il me semble que j'ai plus de force, disait-il à sa femme. Oh ! je crois bien que la Sainte Vierge me guérira.

—Bah ! répondait sa femme, c'est que tu as cette idée.—Elle espérait peu.

#### v.

Le matin, Fosses eut un réveil agréable. Le soulagement de la veille persistait ; mais le malade voyait bien que ce n'était qu'un apaisement passager ; il sentait vivante encore et dans toute sa puissance, la racine de sa névralgie, à la tête, au cou, dans la profondeur de sa poitrine, le long de la moëlle épinière.

A cinq heures et demie, il entendait la messe dans la Crypte et faisait la sainte communion. Puis, il descendait à la Grotte, où il retrouva les émotions de la veille. Il se prosterna sur les dalles et pria un bon moment, non autant que son cœur l'eût voulu, mais à la mesure de sa faiblesse. Il but à la fontaine avec une foi entière dans la bonté de Marie. Il nous disait :

—On m'aurait crié qu'il y avait du poison, j'aurais bu sans crainte, tant me confiais en la Sainte Vierge.

L'un des cabinets de bain lui est ouvert.

C'était le 11 novembre 1867. Sept heures n'avait pas sonné ; le soleil se montrait à peine au sommet des collines ; une gelée profonde avait durci les bords du Gave : A ce moment le courageux malade se jette résolument dans le bain.

Un froid intense et subit glace immédiatement tous ses membres ; ses dents claquent et s'entrechoquent : il gémit, il souffre, et cependant il prie avec une ferveur surnaturelle : femme, dit-il, d'une voix étouffée, prie, prie avec moi . . . aide-moi à prier.

En présence de ce courage, sa femme qui jusqu'à ce moment n'avait point partagé sa foi, se sent pénétrée de confiance ; elle verse des larmes, et les yeux fixés vers le ciel, elle demande à la Sainte Vierge de se montrer propice envers son malheureux mari. Bientôt celui-ci se soulève, il grelottait anéanti par le froid : c'était la mort ou la vie qui le travaillait à cette heure solennelle. Poussé par une force invisible, le malade se plonge de nouveau jusqu'au cou dans la piscine, et aussitôt ses douleurs disparaissent, ses membres se raffermissent, il était guéri . . .

Il sort ; il s'agenouille, il prie, il prie longtemps. Sa femme le presse, il se relève, il va boire à la fontaine, il prie encore ; son âme était toute inondée de joie.

—Je ne savais pas m'en aller, nous disait-il, je parlais, je revenais encore, et une voix me parlait au-dedans : Reste ici, reste ici . . . et j'aurais voulu rester, rester toujours, être le gardien de la Grotte.

Ma femme m'entraîna, je me retournai encore, je regardai aussi longtemps que je le pus.

Pendant le trajet de la Grotte à la ville, Fosses marchait avec l'agilité des premiers jours, répétant à sa femme, à chaque instant : Je suis guéri... oh ! mais entièrement guéri . . . j'ai une force toute nouvelle.

—Ne te vante pas trop, et sois sage, répondait-elle.

Ils arrivaient en un endroit où le chemin monte légèrement.—Eh bien ! ma femme, pour te montrer que je suis guéri, veux-tu voir comme je cours ? Et ce malade tout-à-l'heure chancelant, effrayant de maigreur et de lividité, se précipite et court agilement. Sa femme, de plus en plus étonnée, lui crie :—Oh ! vraiment tu es guéri ; mais, de grâce, pas de folies, arrête . . . Il courut une trentaine de pas.

La restauration de la santé se fit rapidement, sans convalescence. Depuis ce temps, pas une pointe de névralgie ; l'appétit, le sommeil, le bien-être se sont soutenus. Le chagrin noir et l'humeur ont disparu entièrement.

## VI.

La petite ville d'Arzacq étonnée s'occupa de cette cure incontestable, soudaine, accomplie en des circonstances si étranges.

La plupart bénirent la Vierge Marie et dirent avec admiration : Mi-



racle ! D'autres expliquaient ce fait singulier par cette philosophique et lumineuse parole : Il devait guérir . . . Le docteur dit d'un air malin.

—C'est la Sainte Vierge . . . oui ! . . . et . . . les remèdes . . .

Le pharmacien, plaisanta avec Fosses :—Ne publiez pas ceci, je vous en prie. Que deviendrais-je ? La Sainte Vierge me ferait une trop forte concurrence.

Voici ce que dit Fosses, l'ancien soldat, l'ancien gendarme, le brave chrétien, l'homme d'intelligence et de foi, l'homme de toute loyauté, dont la parole vaut un serment.

—J'ai souffert horriblement plus de trois mois. Le médecin m'avait déclaré que j'en avais au moins pour trois ans 'avant de recouvrer ma santé. Les remèdes m'ont dévoré : j'avais laissé les remèdes. A Lourdes, par un bain de quelques instants, j'ai été guéri *instantanément, radicalement*, et depuis neuf mois ma guérison est *persévérante*.

Il est revenu à Lourdes à la fin du mois de juin 1868, environ sept mois après sa guérison. On ne le reconnaissait pas.—C'est moi, disait-il, qui ai été guéri en novembre, l'an dernier, au bassin de la Grotte. On regardait avec ébahissement cet homme de belle taille, droit, ferme : ce visage ovale encadré de longs cheveux, blonds encore, et dont une moustache légèrement grisonnante relève le teint blanc et la fraîcheur ; ces yeux bleus, intelligents et doux ; cette allure martiale et élégante qui dissimule ses cinquante-cinq ans.

Un médecin étranger, après avoir interrogé Fosses, disait hautement devant nous, à la Grotte même, qu'une telle guérison, instantanée, sans convalescence, radicale, ne s'explique pas en dehors du miracle.

Miracle ! Ce mot se lit dans l'âme de l'ancien gendarme : la guérison des membres y a opéré un secret mais admirable prodige de grâce. Cette âme, depuis lors et par cette œuvre, est transformée, agrandie, étonnamment pleine de Dieu et de sa sainte Mère. Le souvenir du bienfait y habite, vivant, attendri. A tout instant, Fosses remercie la Sainte Vierge. Quand il est solitaire, sa joie est de rêver de l'Immaculée, de la Grotte, du bonheur de Bernadette. Passionné autrefois pour les lectures curieuses, les distractions de l'esprit, maintenant il préfère, à tout, les livres qui parlent de Marie.

Et c'est une ferme et vaillante piété.

—Je suis naturellement bon, disait-il, aux missionnaires dans sa dernière visite, mais j'avais des vivacités ; je n'y faisais seulement pas attention. Maintenant, une grande idée m'arrête : La Sainte Vierge ne serait pas contente . . . Ça me retient ; et s'il m'arrive un *coup de promptitude*, je lui demande pardon.

Il craint de ne pas se maintenir digne du nom de Dieu et de ne pas le reconnaître assez ; il demande à vivre aussi longtemps qu'il le faudra pour payer à la Sainte Vierge sa dette sacrée, et pour réparer les fautes de sa vie. A l'égard de ses enfants, son unique ambition est le salut de leur âme ; pour lui-même, il ne fait plus qu'un rêve en ce monde : c'est de posséder une petite fortune qui lui permette de s'établir à Lourdes, pour pouvoir tous les jours bénir et prier sa mère bien-aimée, en cette Grotte où Elle est venue, où Elle l'a guéri, et qu'il habitera toujours par son cœur.

## SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

(Suite.)

IV.

LA LUTTE.

Le jour qui suivit l'emprisonnement de l'apôtre Paul, fut un jour de joie et de cruelles réjouissances, pour les nombreux partisans de Simon le magicien. Circoucis et prosélytes de toutes les conditions se rendirent en foule à son splendide hôtel dans le Trastevere et le saluèrent comme un vainqueur. Beaucoup de femmes, ses disciples, vinrent aussi avec un grand appareil de litidres et de suivantes présenter leurs félicitations à sa compagnie, et lui demander en grâce d'être admises dans le temple domestique pour y brûler quelques grains d'encens, devant les portraits de Simon et d'Hélène, placés sur l'autel, dans lesquels ils étaient représentés sous la forme de Jupiter et de Minerve. (1). Cette malheureuse courtisane en avait un orgueil monstrueux et en prenait occasion d'exciter son perfide mari à en finir aussi avec Pierre, afin de dominer sans conteste sur la foule des adorateurs.

Simon, de son côté, n'avait pas besoin d'encouragement : mais il voulait d'abord confondre Pierre, dans quelque débat solennel, et détruire ainsi l'autorité du Christ, que prêchait l'apôtre. (2) En attendant, il s'occupait à grossir son parti, et à augmenter le pouvoir irrésistible et despotique qu'il exerçait sur ses disciples. Pour cela, il les fascinait par des prestiges, sans cesse renouvelés, et il les enchaînait par les liens encore plus forts d'une honteuse lubricité, leur fournissant dans ses secrètes réunions tous les moyens de se livrer aux excès les plus dégradants.

Les fidèles, au contraire, étaient dans le deuil, les larmes, et la consternation. Ils se lamentaient sur le sort de Paul et ils en redoutaient un semblable pour Pierre. Toutes les entrées de la cour étaient ouvertes au magicien, la faveur de Néron lui était assurée pour les plus grands attentats, les courtisans l'élevaient jusqu'aux nues, comme l'ami intime du prince et le conseiller de ses plaisirs. Il suffisait donc pour perdre Pierre, que Simon, fatigué de la lutte inégale qu'il soutenait contre l'apôtre, employât son crédit effrayant, pour demander son sang à Néron.

—Or, comment ne le ferait-il point, se disaient entr'eux les chrétiens, quand il voit que chaque jour Pierre démasque et anéantit tous ses plans, lui enlève ses affiliés à peine initiés ; obscurcit sa gloire par des miracles jour-

(1) Cette particularité est attestée par les livres dits de St. Clément.—Recogn.

(2) Act. VIII, 10-11.—Iren. *Contrà hæreses*. I, 23 ;—Euseb. *Hist. eccl.* II, 13.

naliers, et que Pierre lui fait la guerre, jusque dans le palais de l'empereur ?

Quelques-uns, plus timides, ou plus pauvres de cœur, ajoutaient :—Oh ! si Pierre cédaient pour un peu de temps ! S'il consentait à se retirer parmi les fidèles de Ferentino, (1) ou dans quelque bourgade éloignée de la Campanie.

Mais bien loin de fuir le péril, Pierre songeait à renouveler la guerre, ou plutôt à continuer la lutte non interrompue, et à prendre ouvertement sur lui-même tout le poids du combat. Il n'ignorait pas de quelle main partait le coup qui avait frappé Paul. Cet apôtre, en effet, ayant arraché d'auprès de César, les plus aimées de ses concubines, pour les rendre à l'amour de la pudeur chrétienne, Simon en avait profité pour le faire condamner par l'empereur. D'ailleurs, il savait que tous les gens du palais étaient cruellement irrités contre lui-même ; mais loin de reculer, il ne songeait qu'à gagner du terrain et à multiplier les victoires. (2) Cependant Simon, enorgueilli par le succès et n'entendant plus l'écho de la voix de Paul, était transporté d'une joie infernale, et il se flattait d'avoir fait un coup de maître, et d'avoir assuré désormais le fondement de sa fortune divine. Il avait étudié avec une perspicacité très-subtile l'économie de la religion du Christ ; et il se proposait de refaire cette œuvre sublime, en s'appliquant à lui-même les prophéties, en singeant les actes, les miracles et les doctrines du Messie. (3) Mais rusé comme l'était le magicien, il s'efforçait d'applanir toutes les voies à ses partisans, en caressant leurs préjugés, en flattant leurs passions ; et enfin il ne faisait à chaque classe de personnes que des discours agréables et assortis à leurs idées.

Il se glissait dans les maisons des nouveaux convertis par les apôtres, et changeant de langage à chaque cas particulier, il se montrait plein de compassion pour leur vie austère et leur disait : « Dieu a eu pitié du monde, et à plusieurs reprises, il a daigné le visiter, en élargissant toujours la voie et en condescendant à la fragilité humaine. La personne du Père céleste, ajouta-t-il, a apparu aux Samaritains, mais leur loi avait le caractère de la rigueur ; la loi des chrétiens apportée aux Juifs par le Fils était plus douce, mais enfin le divin Paraclet est descendu du ciel pour la consolation du monde. Quelques soient les noms que l'on me donne, je ne demande d'autre honneur, que celui de Dieu, et vous devez savoir que parmi toutes les incarnations des divines personnes, je suis *Celui qui subsiste*, la grande *Vertu de Dieu*, apparue dans le monde sous diverses formes ; qu'en un mot je suis l'Être sans principe et sans fin. (4)

(1) L'Eglise de Ferentino fait remonter son origine jusqu'aux temps apostoliques, quoiqu'il communément elle ne soit point nommée parmi les églises fondées par St. Pierre.

(2) Tradition ancienne et fondée. Voir Baronius an. 68, No. 25.

(3) Plusieurs ont eu cette sacrilège ambition de se donner pour le Messie et de contrefaire Jésus-Christ. Origène, traité XXVII sur St. Matt., attribue en particulier ce dessein à Simon.

(4) Irénée contra hæreses. I. 23. etc.

« Ma loi est un joug suave, elle consiste à aimer Dieu et à s'unir en esprit au premier Être. Tous les préceptes sont abrogés pour ceux qui croient à l'Esprit-Saint, comme les préceptes Mosaiques ont cessé en faveur de ceux qui croient au Fils. Cependant vous pouvez conserver la foi à Jésus-Christ comme à un homme saint et à un prophète, mais vous devez croire en moi qui suis l'Esprit promis et le porteur de la pleine révélation.

« C'est pour cela, concluait-il, que j'ai envoyé mes apôtres, non plus une misérable douzaine, mais un nombre incalculable, pour montrer plus de miséricorde. Que les mortels le sachent donc, les temps de la loi de rigueur sont passés, l'âme n'a que faire de craindre le jugement dernier ; et pourvu que vous conserviez la foi, il vous est permis de satisfaire tous vos appétits sensuels ; plus de jeûnes, plus de vaines terreurs de mortification, plus de continence odieuse ; mais un amour très-pur et la liberté des enfants de Dieu. (1) L'idolâtrie elle-même n'est point défendue, à celui qui conserve une foi vive dans son cœur ; pourquoi donc se livrer sans raison à tant de supplices pour l'éviter. Recourez à mon Héléne, l'apôtre souveraine, toute céleste, issue de Dieu, envoyée pour la purification du monde, et sous sa conduite vous suivrez la lumière. Je l'ai enlevée au déshonneur, je l'ai sanctifiée de ma main, après avoir reconnu son origine divine ; vénérez-la ; bienheureux qui croit en elle. »

Il s'informait ensuite adroitement s'ils auraient par hasard, quelques papiers, de ceux que Marc avait publiés pour les Romains (il voulait parler de l'Évangile de St. Marc), il se les faisait consigner et leur rendait en échange un volume précieux, disait-il, qui contenait la moëlle des Écritures, et qui les abrogeait toutes. — Lisez la *Grande Explication*, voilà le nouvel évangile, la dernière apocalypse, voilà la parole de Dieu. (2)

Tels étaient les discours du négromancien avec les initiés à la foi chrétienne, mais avec les Juifs, il se conformait encore mieux à leurs traditions : s'ils étaient Samaritains, il exaltait l'adoration sur le mont Garizim et il rappelait le nombre incroyable de disciples qu'il y avait laissés, avec les temples et les autels dédiés en son nom. (3) Et pour enlever de leurs esprits le sinistre souvenir des défaites que les apôtres lui avait fait subir, il ajoutait que s'il était abouché avec Pierre, c'était pour mettre fin à ses sorcelleries et en montrer la malice. (4)

Quoique le soin principal de Simon fut pour ses compatriotes, il n'oubliait cependant point les Gentils. Avec eux c'était une toute autre affaire ; il se présentait avec le manteau brun et sévère des philosophes,

(1) *Recogn.* II. 8. *St. Irén.* contra hæres. I. 23.

(2) D'après les *Philosophumena* cet ouvrage a été composé par Simon, comme la contre-façon de l'Évangile.

(3) Les Samaritains en grand nombre reconnaissent Simon pour leur Dieu, *St. Justin* I apol. chrét. No. 26.

(4) *Recogn.*

parlait le dialecte attique et affectait le genre platonicien. Il tenait académie sous les ombres silencieuses de quelque villa de la colline de Cinna, ou le long de la voie Nomentane : et là se plaçant sous un platane, à l'imitation de Platon, il se lançait dans des théories transcendantes et s'élevait jusqu'aux régions de l'Être incompréhensible. Puis descendant de ces nuages inaccessibles, où il s'était perdu pendant quelque temps, il se rabattait sur lui-même, et se disait descendu du ciel pour l'illumination des intelligences humaines si longtemps aveuglées ; et pour avoir une aide dans son œuvre, il s'était uni à la sagesse ; à Héléne, la sagesse cachée, déjà adorée sous le nom de Minerve ; plusieurs fois, disait-il, elle a paru dans le monde, mais les misérables mortels ne l'ont point reconnu. Elle s'est manifestée dans les temps anciens, elle est cette Héléne qui a mis en guerre les Grecs et les Troyens, et les hommes n'ont pas su reconnaître dans sa beauté le rayon divin : mais mon œil l'a découverte dans son infortune, oui moi, je l'ai retirée de la fange, cette perle si précieuse, et je l'ai replacée sur l'autel qui lui est dû, en lui donnant la main d'époux. A elle donc offrez l'encens qu'elle mérite ; déjà l'encens brûle pour moi, et la Syrie, la Palestine et l'Ionie sacrifient à Simon.

Toutes ces élucubrations d'une philosophie mensongère, faisaient une profonde impression, sur un peuple accoutumé aux monstrueuses théologies d'Hésiode et d'Homère, et dernièrement encore nourri des fables extravagantes du grand favori d'Octave Auguste, Caius Julius Igin. Mais à peine Simon le magicien s'était-il retiré que Pierre apparaissait comme conduit par la divine Providence. Il savait se faire comprendre des savants et des ignorants, son extérieur était grave, mais il n'avait point ce maintien de Sybille et de Pythonisse ; il combattait par des raisonnements de la philosophie surnaturelle les mensonges répandus par Simon et en faisait palper l'incroyable absurdité. Puis passant insensiblement des raisonnements philosophiques aux discours évangéliques, il prêchait Jésus-Christ crucifié, et faisait sonner bien haut l'annonce du terrible jugement, que Dieu a placé entre le temps et l'éternité, pour réfréner et arrêter les désordres de cette vie si fugitive, et pour commencer et constituer un état permanent et immuable.

Les auditeurs se sentaient saisis d'une admiration profonde, et comparant les vains discours des philosophes parasites avec les paroles du sage Juif, ils se regardaient tout étonnés ; et selon l'esprit qui les animait, les uns gravaient ses maximes dans leurs cœurs et se disposaient à devenir ses disciples ; d'autres, à la tête légère, criaient : voudrais-tu nous rendre des cyniques comme toi ?—Non, il n'est pas philosophe, c'est un des suppôts de Chertes, échappé au gibet ; c'est un incendiaire ?

—Par Hercule, c'est un beau discoureur, mais sa grande science lui a fait tourner la tête.—Bah ! ce sont des contes et des sornettes de circoncis.—Savant parleur, répliquait un jeune fat, expliquez-nous pourquoi les four-

mis ont six pattes et quatre ailes, tandis que les éléphants n'ont que quatre jambes ? Et la foule de rire aux éclats. (1) Pierre, cependant, ne perdait point courage, mais reprenant son discours, il continuait l'exposition de la doctrine, et il ne se retirait presque jamais, sans que quelque nouveau disciple ne vint le trouver en secret, touché de repentir, pour lui demander ce qu'il devait faire pour se sauver.

Si l'Apôtre apprenait que Simon s'était introduit dans quelque synagogue, comme il arrivait souvent, il ne manquait pas de s'y trouver lui-même à la réunion suivante. Il tenait entre ses mains la Sainte Écriture et en peu de paroles, il foudroyait les hérésies de Simon, et démontrait visiblement que loin d'être le Christ promis, il n'était qu'un vagabond, un esclave de Satan, de qui il tenait le pouvoir d'opérer des prestiges. Puis prêchant le véritable Christ, il passait rapidement en revue, les promesses des patriarches et des prophètes, et montrait en traits de feu, qu'elles étaient réalisées et accomplies en Jésus de Nazareth, et il concluait : " Fils des prophètes et héritiers du Testament, faites pénitence ; recevez le baptême de Jésus-Christ, car il n'y a point d'autre nom au ciel ou sur la terre par lequel nous puissions être sauvés. " Quelque fois, transporté de l'esprit prophétique et élevant la voix, il disait : " Ne mettez point votre confiance dans le temple ; dans peu de temps il sera nivelé avec le sol. Oui, déjà je le vois ! Un conquérant tourne contre les murs de Sion ses bannières vengeresses ; la famine, l'esclavage, la destruction et la désolation l'accompagnent. Jérusalem tu pleureras autant que tu t'es réjoui de la mort du Fils de Dieu. "

A cette annonce effrayante, l'assemblée se levait en tumulte, les rabbins, les pères et les mères des synagogues se ruaient furieux contre lui, et en voulaient à sa vie, comme blasphémateur ; et ils en seraient venus aux derniers excès, si la terreur des lois et le récent souvenir des rigueurs de Claude César, ne les avaient retenus.

Mais la scène était encore plus bruyante, lorsqu'il arrivait que Simon le magicien, au beau milieu de son discours, voyait apparaître au fond de la synagogue, son rival redouté. Alors l'apostat déconcerté et en même temps furieux, tremblait de tous ses membres, et la bouche pleine d'écume, il accablait son adversaire d'invectives et s'efforçait de l'enlacer dans les liens de sa dialectique. Pierre le laissait se glisser, à son gré, se tordre et se décharger ; puis en quelques paroles et sans effort, dénouant un à un

---

(1) Les philosophes avaient alors l'habitude de parler en public dans les Thermes, sur les places publiques. Les *Actes* nous apprennent que les apôtres se servaient de cet usage pour annoncer Jésus-Christ, et ils nous font connaître les jugements que l'on portait de leurs discours. *Ille auditis, conjuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum : quid faciemus ? Stupabant autem omnes : alii autem irridentes, dicebant, quia musto pleni sunt isti.—In modico suades me christianum fieri— Multa te litera ad insaniam convertunt.* Quant à la question des fourmis et des éléphants elle a été proposée, disent les *Reconitions*, à St. Barnabé pendant qu'il prêchait à Rome.

les replis trompeurs de sa dialectique, il le frappait inexorablement par quelque raison triomphante, de sorte que le malheureux sentait la parole expirer sur ses lèvres ; et comme un serpent écrasé sous les pieds, il dévorait son venin en silence, et frémissait de rage. Une majesté secrète environnait tellement la personne de l'apôtre ; une telle puissance se manifestait dans tous ses traits, que malgré ses efforts, le négromancien ne pouvait renouveler le combat, il ne trouvait plus de discours, et il finissait par rompre la discussion, en injuriant grossièrement l'apôtre et en le provoquant à faire des miracles. Le plus souvent il lui tournait le dos et avec un rugissement sinistre lui criait : Vieillard décrépit, à la première occasion une croix d'esclave ne te manquera point.

Simon quoique vaincu tant de fois, conservait cependant un grand crédit sur ses sectateurs fascinés par ses prestiges. Néron lui-même était suspendu à ses lèvres, et son admiration alla si loin qu'il lui éleva une statue avec cette inscription, à Simon Dieu saint. (1) Et il n'était pas éloigné de lui bâtir un temple et de lui faire offrir des sacrifices.

Pour ses sortilèges, le magicien se servait de l'image d'un enfant, qu'il jurait avoir formé, non de la terre comme le premier homme, mais par une plus grande puissance d'un air très-pur, il ajoutait qu'il l'avait ensuite fait périr en vertu de sa divine autorité, et qu'il en conservait l'image pour sa gloire. En fait avec cette tablette à la main, il conjurait les esprits et les faisait paraître, à son gré, dans les assemblées ténébreuses de ses disciples les plus affidés, et surtout en présence de Néron. (2)

D'autres fois, accompagnant César avec ses amis à travers les interminables galeries de la maison d'or, il s'arrêtait tout-à-coup, et par une force diabolique, il faisait mouvoir les statues environnantes, qui s'ébranlaient sur leurs bases, et paraissaient incliner la tête devant leur maître, à la grande stupeur de Néron.

L'empereur, à la vue de ces prodiges et autres du même genre, ne mettait plus de bornes à sa vénération pour le Dieu, assis à la même table que lui ; et il le flattait et il le suppliait de lui faire part de ses secrets.—Dis-moi, divin magicien ce que tu désires de moi ? Je suis prêt à te l'accorder. Veux-tu de l'or ? Mon trésor est ouvert. Veux-tu des victimes humaines ? des enfants encore à la mamelle ? De jeunes vierges ? elles seront immolées.

(1) St. Justin, I apol. N. 26. Eusèbe, etc., en font mention.

(2) Cette évocation des esprits de ténèbres, est à proprement parler la *nécromancie*. Tertullien et les livres Clémentins l'attribuent à Simon. Nous ne donnons pas tous ces faits, comme d'une certitude historique absolue, mais nous pensons que le démon peut certainement produire de telles illusions. L'Écriture en rapporte de semblables des magiciens d'Égypte et de la Pythonisse d'Endor. Les actes des apôtres parlent de Simon en ces termes : " tous l'écoutaient depuis le plus petit jusqu'au plus grand et disaient : Celui-ci est la Vertu de Dieu qui est appelée Grande." Ils s'attachaient à lui, parce que depuis longtemps il les fasciail par sa magie. Act. VIII. 10. 11. Si l'on donne à ces faits le nom de *sorcellerie*, les esprits forts s'irritent et les traitent d'absurdités. Appelez ces mêmes faits du Spiritisme ou du Mesmerisme, et alors ils hochent la tête et froncent le sourcil avec étonnement.

Fais seulement que je puisse pénétrer les embûches de mes ennemis, prévoir l'avenir, et avoir empire sur les dieux, voilà mon ambition. ” (1)

Et le magicien souriant, lui répondait : oui, je vous enseignerai ce que vous demandez, ô divin César, et mieux encore, quand vous aurez passé par les degrés inférieurs de la science. Mais il faut auparavant que je vous montre la puissance de mon bras. Et alors se tenant debout, au milieu de la salle du festin, tout environné d'une flamme infernale, il étendait la main et s'écriait : Oui, je puis à mon gré me rendre invisible à ceux qui me poursuivent ; s'il me plaît de fuir, les montagnes s'ouvriront pour me donner passage ; si je me précipite du haut d'une montagne, les génies me porteront doucement sur la terre ; si je passe au milieu des flammes le feu n'a point d'ardeur pour moi ; je fais paraître à mon gré, de nouvelles forêts, la nature embellit mon chemin de fleurs ; je puis changer de forme quand il me plaît ; la voie du ciel m'est connue, comme celle de la terre. Heureux celui qui m'élève des idoles et m'adore.

Au milieu d'une si grande fortune, le prestidigitateur ne pouvait goûter aucun repos ; le souvenir des triomphes des apôtres du Christ était pour lui comme un trait acéré, qui renouvelait sans cesse ses anciennes blessures. Il est vrai que sa rage secrète éprouvait quelque soulagement à la pensée que déjà Paul avait disparu, et qu'il était réservé au gibet ; mais il ne pouvait se consoler, quand il voyait Pierre se substituer à Paul dans la lutte publique, se multiplier, apparaître en tous lieux, combattre partout et triompher partout, sans qu'il fut possible de pénétrer les ténèbres mystérieuses de sa demeure. Les amis de Simon, dans leurs secrètes réunions, lui rapportaient qu'ils avaient surpris Pierre errant près des Septi Julii dans la *via Lata*, (2) d'autres disaient qu'ils l'avaient rencontré, rôdant sur les hauteurs de l'Aventin, qui dominant le grand cirque.

—C'est trop vrai, répondait le magicien, il y a là un vieux nid de nos ennemis et de Juifs apostats. (Il voulait parler de la maison d'Aquila et de Priscilla.)

—Et moi, reprenait un autre, je l'ai surpris traversant le Tibre, près du Mausolée d'Auguste, et se jetant par des rues obscures dans les prés de Cincinnatus. (3)

—Pour moi, ajoutait un autre, je l'ai trouvé à une heure avancée, se glissant comme une ombre importune, derrière l'enceinte du cirque de Néron, j'ai essayé de suivre sa piste, il se rendait vers le pont Cestius, là il s'est jeté dans les petites rues du Trastevere et je l'ai perdu de vue.

(1) La frénésie de Néron pour l'art magique et la nécromancie, les victimes humaines sacrifiées dans ces évocations des esprits, sont des faits historiques. Voir Suétone, Néron 34. 56 ; Pline, Hist. nat. XXX. 5-7. L'intimité de Néron et de Simon est attesté par le livre de la prise de Jérusalem II. 2, que les uns attribuent à Hérogésippe, d'autres à St. Ambroise.

(2) A peu près au palais Doria, près de l'Eglise de St. Marie *in via lata*.

(3) En face du Port de Ripetta.



Enfin, une des plus opulentes matrones juives, l'une de celles que l'on appelait mères des synagogues, ne pouvant plus contenir son dépit, dit en soupirant :—Si les choses continuent de ce train, nos synagogues seront bientôt fermées. Déjà celle de l'Esquilin est vide, celle de la porte Capène est déserte, et. . . .

—Et pourquoi et comment ?

—Céphas les ruine.

Simon, à ces paroles, ne put se contenir, et se tournant avec indignation vers ses amis : scélérats, s'écria-t-il, oui, ce sont des scélérats tous ceux qui le reçoivent dans les synagogues. Ceux qui l'écoutent sont des impies en délire ! Ils devraient l'enchaîner et me l'amener mort ou vif. . . . Mais non ; il faut d'abord que je le confonde, que je le démasque, que je le couvre de honte une bonne fois. Pour vous, il suffit que vous fermiez l'oreille à ses perfides enchantements.

—Et comment y réussir ? répondit la matrone ; il fascine de son regard et par son geste ; son œil est de feu, sa voix comme un tonnerre. Rien ne lui résiste. Ne l'ai-je pas vu plusieurs fois dans nos rues au bas du Janicule ! tous le connaissent et personne n'osait le toucher.

—Ames viles et lâches !

—Et ce qui est pire encore, beaucoup l'invitaient à entrer dans les maisons, l'accueillaient près du lit des malades, les mères lui portaient leurs enfants pour les ensorceler. . . . .

—Et lui ?

—Il entra hardiment ; faisait sur chacun ses signes magiques, et les laissait sains et maudits. Malheureuse maison de Jacob, si la *Vertu de Dieu* ne vient à son secours !

—Oui, je le secourrai, répondit le magicien, et je ruinerai la faction chrétienne. Qu'est-ce que Pierre espère dans cette Rome, qui est à moi ? Ici, j'ai des statues élevées à mon nom, César m'obéit, bientôt j'aurai des temples et des autels, et alors j'aurai fourni ma carrière mortelle. Mais auparavant, j'ai résolu de le couvrir de honte, ensuite d'en finir avec ce gueux de Galiléen, qui me dispute l'encens dans toutes les parties du monde : c'est à Rome qu'il subira le dernier affront.

Déjà, je ne comprends pas comment ils ne le chassent point de leur maison, comme un chien enragé. Que peut-il promettre aux Romains ? aux riches, il dit : appauvrissez-vous ; aux pauvres, baisez vos haillons ; aux opprimés par les tyrans, obéissez ; aux esclaves, rivez vos chaînes ; aux femmes, rejetez les plaisirs, pourrissez dans la stérilité : à tous, jeûnez ; veillez, mourez aux joies du monde. Insensé ! Et avec cela, il espère pouvoir résister au Paraclet, qui apporte le bonheur et la liberté ? Je le découvrirai dans ses repaires, fut-il enfoncé dans les entrailles de la terre. Déjà, je sais qu'il est sorti de la maison des grands et qu'il se retire au milieu des mendiants du Vatican. Mais les ténèbres sont pour mes yeux, comme

le jour ; comme j'ai trouvé Paul, je trouverai Céphas ; leur sang ne me suffit plus ; non, je veux d'abord jouir de leur ignominie, me rassasier de leur défaite, boire à longs traits la vengeance ; puis le ciel m'attend et j'y retourne.

Les assistants se levèrent, adorèrent le Magicien, et crièrent :—Mort à Céphas !—Aux Gémonies.—Céphas à la croix.

## V.

## L'ACCUSATION DEVANT NÉRON.

Un matin à une heure avancée, le prince sortait de la Maison d'Or, où il avait passé la nuit dans l'orgie sous une pluie de fleurs, et dans un nuage de parfums ; et désirant varier ses plaisirs, il se dirigeait vers le palais du Vatican, où, après un court repos, il avait coutume d'entrer dans le cirque et d'y finir la journée.

Mais lorsque le cortège débouchait de la Voie Sacrée sur le Forum, un peu au-delà du Janus inférieur, Néron vit venir au-devant de lui, des Stations du Municipale, une foule de peuple, Juifs pour la plupart, et Simon s'avancant au devant d'eux, lui dit :—Très-Clément César, je vous demande justice, pour un fait capital.—Ce n'était plus le temps où Néron, à l'imitation de ses prédécesseurs, passait de longues heures, sur sa chaise curule, près de l'arc de Fabien, pour écouter les plaintes, rendre justice et faire admirer la sagesse de ses sentences. (1) Toutefois poussé par Tigellin, Elius et le reste de la clique des affranchis (Simon s'était entendu avec eux), il se laissa vaincre et eut le caprice de monter au tribunal, et de donner audience à l'ami, qui en appelait avec tant de solennité à la justice impériale.

Il descendit donc de litière et montant les degrés des comices près du figuier Ruminal, (2) il parcourut avec une majestueuse lenteur le portique latéral de la basilique Julia, et il se dirigea vers la porte Majeure en face du temple d'Opis, au pied du Capitole.

La foule se précipita sur les pas d'Auguste. C'était l'heure la plus tumultueuse pour les affaires du Forum : partout des jugements, des procès, des contrats, des accords, des comptes à régler ; les portiques des basiliques, les alentours des municipales, les agences des banquiers, regorgeaient de monde et formaient un pêle-mêle vertigineux, accru encore, par la foule démesurée des riches désœuvrés, qui avaient coutume de flâner pendant la matinée sur le pavé du Forum. Aussi, à peine Néron eut-il mis pied à terre, qu'une foule compacte et serrée encombra la voie, de sorte que la garde prétorienne pouvait à peine ouvrir un passage. Les témoins plantaient là leurs plaideurs et le banc des juges ; les curieux qui lisaient les Actes du jour montaient pas à pas la colline du Capitole ; en pliant leurs feuilles ; les nouvellistes qui jouissaient de l'ombre sous l'arc de Tibère,

(1) Suétone, Néron XV.

(2) Il s'agit du fameux figuier sous lequel on prétendait que Romulus et Rémus avaient joué dans leur enfance.

les scribes de l'école Xanta, les employés des temples et des cent édifices qui se trouvaient à l'entour, couraient de toute leur force. Même de la rue Jugaria, les marchands enfilant leur toge sur la tunique brune se précipitaient vers les basiliques ; les jeunes gens qui jouaient auprès des Rostres, ramassant en toute hâte leurs osselets, poussaient pour se faire un passage, les femmes même, qui puisaient l'eau à la fontaine Servilia, abandonnant leur amphore en garde à l'Hydre sculptée par Agrippa, détroussaient leur robe relevée et rajustant leurs cheveux, s'enfonçaient dans la foule.

Mais les gardiens de la basilique, qui s'étaient donné le mot, se placèrent en un clin d'œil à toutes les entrées pour retenir la foule qui se pressait pour l'envahir. Les portiers coururent ouvrir la balustrade du prétoire, ceux qui étaient de garde levèrent les rideaux autour de la tribune, étendirent les tapis sur les degrés du tribunal, y placèrent la chaise curule, remirent en place l'écrivoire et les tablettes ; d'autres essayèrent les sièges et coururent mettre ordre au secrétariat.

Dans le même moment, la garde impériale entra à pas retentissants dans l'intérieur de la basilique, en occupait la nef du milieu et environnait le prétoire d'une haie épaisse de halberdiers et de piques, et attachaient au montant des balustres les insignes de la pourpre. Néron suivi du cortège franchit le seuil et, entre deux files de prétoriens, s'avança solennellement dans l'enceinte réservée, monta sur le tribunal et s'assit : les amis et les suivants se rangèrent des deux côtés au coin de l'Hémicycle, de telle sorte que Tigelin et Elius se trouvassent auprès du maître.

Alors seulement on donna libre accès à l'onde populaire ; et en un instant les nefs furent envahies, les escaliers ne suffisaient point à la foule qui montait dans les tribunes. Hommes, femmes et enfants s'y pressaient en tumulte ; la tunique grossière de l'homme du peuple se trouvait confondue avec le laticlave du sénateur et l'angusticlave du chevalier, les robes à larges manches des matrones avec les robes rapées des femmes du peuple, les voiles se froissaient, se déchiraient, s'en allaient en lambeaux, tant était grand l'empressement pour occuper les tribunes et jouir du spectacle ; de nouveaux curieux accouraient de tous côtés, de sorte que non-seulement les nefs de la basilique étaient remplies, mais encore les vestibules, les portiques regorgeaient de monde.

On distinguait au milieu de la multitude, plus près du prétoire, un homme revêtu du manteau grec et entouré d'une bande de ses suppôts ; ils avaient suivi le cortège impérial, et s'étaient arrêtés à la balustrade. Le peuple attendait d'eux quelque nouvelle scène, car, pour les jugements ordinaires de condamnation à mort, auxquels Néron présidait, ils se tenaient à huis clos dans les chambres du Palatin. Ils se disaient donc l'un à l'autre : C'est l'ami de César !—Le Juif-magicien !—Simon.—Simon.—Icare.—Icare.

L'huissier mit fin à ces chuchotements par deux coups de trompette, et il appela Icare pour présenter sa cause. Les balustres s'ouvrirent, et Simon, avec grand apparat, s'avança au milieu du prétoire, suivi de ses témoins et des autres accusateurs. Il salua Auguste et l'assemblée, et fit signe de commencer sa harangue. Mais César, qui ne se sentait pas le goût de prolonger la séance, lui fit dire à l'oreille par un huissier :—Dépêche-toi.

Simon se tint pour averti, et il résuma en peu de paroles l'accusation contre Pierre et les chrétiens : “—Je suis rempli d'espérance, dit-il, moi philosophe Juif, en plaidant ma cause, en présence du très-excellent César, qui de tout temps a favorisé la nation Juive et qui la protège contre la faction chrétienne, perturbatrice éternelle du repos public.

“ En cela, Néron Auguste se montre digne de ses divins ancêtres, le divin Jules, le divin Octave, le divin Claude, protecteurs très-cléments de cette nation. Les Juifs conservent leurs propres mystères, sans outrager les dieux de la grande Rome, sans introduire de nouvelles religions condamnées par les édits ; ils restent dans les prescriptions de la loi.

“ Il n'en est pas ainsi des chrétiens incorrigibles qui sèment partout le scandale. Déjà, ils ont provoqué le courroux du divin Tibère, excité des tumultes sous le divin Claude, et dernièrement ils ont osé commettre le plus exécrable des parricides, en mettant le feu à la patrie universelle du monde. Les ruines accumulées de tant de florissants quartiers, crient contre le sacrilège attentat, et sans la pieuse munificence du divin Néron, ils seraient encore ensevelis sous leurs cendres.

Les justes condamnations qu'ils ont subies ne suffisent pas pour refréner leur audace : Paul, citoyen romain, a soufflé le feu de la discorde dans les synagogues des Juifs de Rome, il a prétendu qu'un homme justicié par Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, était ressuscité, et qu'il devait usurper l'honneur dû à Jupiter Très-bon et Très-grand et aux autres divinités. Déjà envoyé une première fois à Rome couvert de chaînes, il a été grâcié par la clémence d'Auguste et pour reconnaître ce service, il s'efforce de détourner les Romains d'honorer la divine Poppée. (1)

“ La peine de la prison ne suffit pas pour Paul, son sacrilège et la loi Julienne le condamnent à mort.

“ Quant à Céphas, ce bandit de Galilée, qui s'affuble du nom de Pierre, sans s'inquiéter de la prison de Paul, il envenime les discordes déjà soulevées par son compère, il ne respecte rien et viole toutes les lois divines et humaines : il méprise souverainement la divine Poppée, assise entre Junon et Minerve, il veut détruire tous les dieux, il leur prêche un malfaiteur puni par les lois romaines et il ne tient point à lui, que Jupiter Capitolin ne soit détrôné et sa statue renversée de sa base.

---

(1) Néron ayant tué à coups de pieds sa femme Poppée, voulut en faire une déesse, et parmi les chefs d'accusation portés contre le sénateur Thraséus, était celui-ci : il ne croyait pas à la divine Poppée. Tacite ann. XVI 22.

Pour opérer ses maléfices, Pierre se sert des moyens les plus infâmes, ses mains distribuent le poison et les sorts ; et déjà dans ses repaires secrets, il prépare de nouvelles torches pour un second incendie. Quoique absent, il est convaincu par son propre aveu ; parce qu'au lieu de se montrer en plein jour dans cette cité, comme un honnête citoyen, il recherche les ténèbres, et mène une vie errante, comme une bête malfaisante. Sans toit, ni lieu, il paraît à l'improviste, comme une ombre néfaste, dans les assemblées des Juifs, y jette le feu, la flamme et la fureur, et il s'enfuit. A tous ces titres, je demande l'observation des saintes lois et j'implore la justice du très-clément Auguste."

Néron se redressa et prenant un air grave, dit à ses assesseurs :— Ici, il n'y a rien à faire : Paul est déjà en prison, n'est-il pas vrai Tigellin ? Tigellin fit un signe de tête affirmatif) Pierre est un oiseau hors de cage, allez l'attraper.

— En tout cas, suggéra Tigellin, on peut enrégistrer les noms des coupables, et lancer un mandat d'arrestation contre Céphas : ce sera à moi de le dénicher ; et alors il sera ajourné à temps fixe.

L'avis plut à Auguste et il fit dire par l'huissier : que l'on souscrive l'acte d'accusation. Simon l'avait préparé d'avance et sa tablette portait :

“ Je, Simon Icare, certifie que Paul, citoyen Romain de Tharse, et Céphas, surnommé Pierre, galiléen, ont parlé et agi contre les dieux, contre la divinité de la divine Poppée, contre la majesté de César, contre la sécurité et la vie des citoyens ; qu'ils ont prêché des superstitions nouvelles et défendues : en conséquence je demande contre Paul et contre Céphas, la rigueur des lois.”

Outre Simon, ses affidés, Menandre, son compatriote de Samarie, An nubion, philosophe, Cléobius, un de ses disciples fanatiques, et d'autres signèrent l'accusation et ils présentèrent la tablette à un actuaire. Alors Auguste fit baisser les rideaux, écrivit quelques mots, et les donna à l'huissier. Quand la toile fut levée, un grand silence régna dans la basilique et le crieur public lut : “ Il paraît bon à César de charger Tigellin, préfet du prétoire, d'informer, d'ajourner les coupables, de connaître de la cause et de procéder selon le droit. Retirez-vous.”

La première action était finie, la foule commençait à s'écouler, et chacun faisait ses commentaires.—Tiens ! le caprice de juger lui est revenu.—Voilà un bon coup, déclarer coupable un absent sur la parole d'un fripon de Grec.—Passe encore pour le Juif ; mais cet autre qui est citoyen Romain, pourquoi ne pas le faire comparaître, puisqu'il est en prison ?—On entendait un bruit confus de voix dans toute la basilique. Le plus grand nombre ne se souciant ni des accusés, ni des accusateurs, cherchait à prendre place sur le passage du prince.

Néron, étirant tout à son aise et l'une après l'autre ses jambes longues et grêles, qui pliaient sous son poids, descendit les degrés du tribunal et

ayant fait signe familièrement à Simon, qui s'approcha lui dit en continuant sa marche.—Je t'ai servi à ton gré, n'est ce pas ?

Jupiter n'aurait pas mieux jugé, répondit Simon ; il ne vous reste plus qu'à prendre en main la foudre, qui frappe les impies.

—Vulcain déjà la fait chauffer : pour toi pense à l'aigle de Jupiter, tu te souviens de tes promesses ?

—Oui, je m'en souviens, je promets et j'attends.

—Quand ?

—Le premier jour des Néronides.

—Bah ! dit Tigellin, d'ici aux jeux Néroniens, il y a trop longtemps, et vous savez qu'Auguste, en attendant, va en Achaïe. . . .

—Non, non, interrompit Néron, il n'y a pas beaucoup de temps ; parce que j'ai résolu de les anticiper, avant de quitter Rome. (1) C'est donc une affaire conclue, il volera le premier jour des Néronides.

Dans de telles conversations, ils étaient arrivés au vestibule et la suite d'Auguste allait descendre l'escalier du côté du Forum, lorsque Simon, s'arrêtant sur le plus haut degré et élevant la voix pour être entendu du peuple :—César, dit-il, contemplez le chef couronné de Jupiter Capitolin (et il le montrait), voici le dieu qui nous regarde et nous entend. Là, à ses pieds, je sacrifierai un tureau, le premier jour des Néronides, à la troisième heure, (2) et après m'être conseillé avec ma Minerve, je prendrai le chemin du ciel, je traverserai les airs au-dessus de ce Forum que vous voyez, et m'élevant au-dessus des basiliques, je saluerai votre colosse, qui brille dans le lointain, digne pendant du Jupiter Capitolin, je dirai adieu aux Lares de votre Maison d'or, et de nuée en nuée, j'irai trouver mon repos dans le ciel. (3)

(1) Suétone remarque que les jeux institués par Néron furent anticipés avant le voyage d'Achaïe l'an 66 de l'ère vulgaire.

(2) Neuf heures du matin.

(3) La grande statue de Jupiter regardait le forum, le colosse de Néron s'élevait par derrière les basiliques et les municipales, on en voit encore les bases près du Colysée.

(A continuer.)

## MONSEIGNEUR GUIBERT,

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Mgr. Joseph-Hippolyte Guibert naquit à Aix (Bouche-du-Rhône), le 13 décembre 1802. Il fit ses premières études dans le petit séminaire de cette ville, nouvellement rétabli. Admis un des premiers dans la *congrégation de la Jeunesse*, qu'avait fondée M. l'abbé Mazenod, il en devint bientôt un des membres les plus zélés.

De bonne heure il voulut se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ; mais sa famille ayant apporté quelque opposition à ce projet, le jeune étudiant, qui plus tard devait affirmer si énergiquement le respect dû à l'autorité, préféra se soumettre et attendre un moment plus favorable.

Ce moment tarda peu, et Joseph-Hippolyte Guibert put entrer jeune encore dans la société naissante des *Missionnaires de Provence*, devenue plus tard la congrégation des *Oblats de Marie immaculée*. Il y acheva ses études ecclésiastiques, y reçut les ordres sacrés et commença, n'étant encore que diacre, à se consacrer à l'œuvre des missions. Digne, dès le début, de remplir les premiers postes, humble et modeste comme s'il devait vivre aux derniers, il laissa dans le sanctuaire de Notre-Dame du Laus les traces les plus fécondes de son ministère apostolique.

C'est de là qu'il fut envoyé en Corse pour y fonder et y diriger un grand séminaire. Dans cette haute et délicate fonction, le jeune supérieur révéla de remarquables aptitudes pour l'administration, jointes à une véritable science théologique. En peu d'années, le grand séminaire d'Ajaccio était devenu florissant, quand une ordonnance du roi Louis-Philippe, en date du 30 juillet 1841, désigna le R. P. Guibert pour l'évêché de Viviers.

Etonné d'être poursuivi par les honneurs, lui qui les aimait si peu, l'humble religieux fit à cette nouvelle nomination la plus vive et la plus sincère résistance, et il ne céda enfin que sur l'ordre formel de son supérieur général Mgr. Mazenod, évêque de Marseille, qui le sacra lui-même dans sa cathédrale, le 11 mars 1842.

Mgr. Guibert gouverna pendant quinze ans l'église de Viviers. A peine âgé de quarante ans, il se montrait déjà le champion infatigable de la sainte Eglise et le défenseur de ses droits méconnus. Déjà on le regardait comme un des grands évêques de France, et le gouvernement d'alors, qui pourtant n'était pas épargné par la plume du prélat, pensa plusieurs fois à lui confier un siège plus important.

En 1857, quand le cardinal Morlot fut transféré à Paris, un décret impérial du 4 février nomma Mgr. Guibert à l'archevêché de Tours. L'évêque de Viviers n'accepta cette élévation que sur un nouvel ordre de Mgr. Mazenod, son supérieur.

Le diocèse de Tours, qui devait être pendant une seconde période de quinze années le théâtre du zèle pastoral de Mgr. Guibert, a donné par ses regrets universels, la mesure de l'affection respectueuse qu'y avait conquise son premier pasteur.

Après avoir exprimé ses regrets, la *Semaine religieuse* de Tours résume ainsi les travaux du prélat dans ce beau diocèse :

“ Nous sera-t-il permis de faire taire un instant notre douleur pour rappeler en quelques mots tout ce que Mgr. Guibert a fait pendant les quinze années de son épiscopat ? . . .

“ On sait que, pour ce qui regardé la situation financière des établissements diocésains, il a non-seulement réparé le passé, mais pourvu largement aux besoins de l'avenir, en sorte que notre diocèse n'a plus à craindre aujourd'hui de voir compromise l'existence matérielle de ses séminaires.

“ La caisse de secours pour le clergé a été organisée avec tant de prévoyance et de sagesse, qu'à l'heure présente elle peut venir largement en aide à tous les prêtres malades ou infirmes. Les conférences ecclésiastiques ont reçu une impulsion nouvelle, les examens des jeunes prêtres ont produit les plus sérieux résultats, toutes les œuvres pieuses et charitables ont été efficacement protégées. . . Telles sont, en partie, les œuvres entreprises et menées à bonne fin par Mgr. l'archevêque.

“ Parlerons-nous maintenant du rôle que Mgr. Guibert a joué pendant les jours si douloureux que l'Église traverse depuis 1866 ? Avec quel accent prophétique n'a-t-il pas fait voir aux gouvernements l'abîme où les conduisait leur politique imprévoyante et antichrétienne ! Qui a parlé plus que lui et mieux que lui, en public et en secret, avec force et modération, pour défendre les droits de l'Église, les prérogatives du saint-siège et la dignité épiscopale ? . . .

“ Tel est le prélat que nous allons perdre. Nous savons avec quel déchirement de cœur il va s'éloigner de cette Église de Tours qu'il a tant aimée et si grandement honorée. . .”

Nous ajouterons à cette esquisse quelques traits relatifs à l'époque néfaste où, par suite de l'occupation des provinces du nord par les Prussiens, la ville de Tours devint le second centre du gouvernement français. Cette situation dura depuis les premiers jours de septembre jusqu'au 8 décembre 1870, où la délégation de Tours dut s'appeler la délégation de Bordeaux. Pendant ces trois mois qui furent des mois d'angoisses pour la France, Mgr. Guibert, par son attitude ferme et vraiment patriotique, sut tirer parti, dans l'intérêt de la religion, de la position exceptionnelle qui lui était faite.

En effet, bien que son caractère et ses convictions ne la rattachassent en rien aux gouvernants du 4 septembre, il crut agir conformément à sa qualité de pasteur en offrant par avance aux ministres envoyés de Paris



l'hospitalité de son palais archiépiscopal. Ces personnages étaient MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourrichon. M. Gambetta ne vint que plus tard. L'offre de Monseigneur fut acceptée, et M. Crémieux, le plus ancien des délégués, s'installa à l'archevêché. Grand fut alors l'étonnement de la ville de Tours, plus grand encore dut être celui de Mgr. Guibert, lorsqu'il se vit sous le même toit et à la même table que ce vieux fils de Jacob devenu soudain ministre de la guerre, de la justice et des cultes (1), garde des sceaux, etc. L'archevêché de Tours devint alors le véritable centre de la France. Ce fut là que presque chaque jour se tenaient ces fameux conseils d'où sortaient tant de belles promesses, tant de bulletins de victoire, dont le dernier mot fut la ruine et l'humiliation du pays.

Quoi qu'il en soit de ce triste passé, ceux qui ont eu l'honneur de voir Mgr. Guibert pendant ces jours lugubres savent avec quelle énergique franchise ce véritable évêque exposa plus d'une fois ses craintes à M. le ministre. L'amour de la religion ne paraissait pas être, en effet, la passion dominante de MM. les délégués, et l'on pouvait redouter que quelque acte contraire à la liberté de l'Eglise ne leur fût inspiré par leurs passions politiques ou du moins par le parti qu'ils représentaient.

Déjà quelques députés de l'Assemblée y avaient soulevé la question de l'enrôlement des séminaristes, et un décret dans ce sens paraissait imminent. Monseigneur, qui avait plus que personne des pressentiments de cette nature, avait fait promettre à M. le garde des sceaux qu'il ne sortirait de la maison d'un évêque aucun acte hostile à la religion ou à ses ministres. M. Crémieux avait déclaré que, pour sa part, il ne ferait rien qui pût déplaire à monseigneur ; car il ne pouvait s'empêcher d'admirer ses profondes convictions, sa vie si austère et son exquise bonté. Mais nos désastres allaient croissant, l'ennemi s'avavançait comme un ouragan sur notre sol, les levées d'hommes se multipliaient, et M. Gambetta, le nouveau ministre de l'intérieur et de la guerre, crut que les séminaristes et les prêtres opposeraient au torrent germanique une digue irrésistible. Le décret pour l'enrôlement des clercs, élaboré à l'archevêché, à quelques pas du cabinet de monseigneur, allait paraître lorsque le prélat, averti à temps, alla trouver M. Crémieux pour supplier et protester, avec cette éloquence qui ne saurait jaillir que de l'âme d'un juste, outragée dans ce qu'elle a de plus cher. Le décret ne fut pas promulgué, et les ministres de Dieu demeurèrent pour prier, offrir des hosties de paix, assister les orphelins et promulguer aux blessés les consolations de la religion.

Il n'est pas sans intérêts que les séminaristes et le jeune clergé de France, réguliers et séculiers, sachent à qui ils doivent, après Dieu, leur vie, leur liberté, leur avenir.

---

(1) Il est bon de faire remarquer que la création d'une division des cultes est due à l'initiative de Mgr. Guibert. MM. du 4 septembre n'avaient pas pensé qu'une république devait avoir ce souci. Dans cet état de chose, ni les nominations aux cures, canonicats, etc., n'auraient pu être agréées, ni les mandats ecclésiastiques être touchés.

Un autre fait, d'une moindre portée sans doute, mais qui donna lieu aux plus sottes calomnies, doit trouver place ici. Nous voulons parler de la conduite de monseigneur à l'occasion de la gracieuse visite de l'illustre général Garibaldi à la ville de Tours. Heureusement ou malheureusement, il ne fit que passer, car les zouaves de Charette, qui étaient arrivés la veille, auraient pu lui faire un mauvais parti. Mais enfin Garibaldi vint à Tours pour organiser la victoire avec M. le ministre de la guerre. Mgr. Guibert, prévenu de l'arrivée de cet ennemi cynique de Pie IX, du christianisme et des prêtres, déclara à M. Crémieux que si Garibaldi mettait le pied sur le seuil de son palais, il le quitterait à l'instant même avec éclat. Grâce à ce ferme langage, une souillure fut épargnée à la maison de l'évêque, et la chère visite se fit ailleurs. Telle est la vérité sur ce fait si étrangement dénaturé par une méchante feuille anglaise, qui fut aussitôt copiée par nos petits journaux de la presse mécréante. C'est le procédé de Voltaire : Mentez, mentez toujours, il en reste toujours quelque chose.

Il restait à Mgr. l'archevêque de rendre à son cher diocèse, au milieu de tous nos malheurs, un service matériel et qui par conséquent put être apprécié de tous. C'était au moment de l'occupation de Tours et du département par l'armée ennemie. Vers la fin de janvier 1871, une contribution de sept millions avait été imposée à la ville, et malgré les protestations les plus énergiques, on avait obtenu à grand'peine qu'elle fut réduite à quatre millions. Le prince Fritz, fils aîné de l'empereur, vint sur ces entrefaites passer quelques heures dans la ville de Tours. Aussitôt monseigneur lui écrivit pour intercéder en faveur de ses malheureux diocésains. Le prince impérial, touché des termes simples et dignes dans lesquels un évêque faisait appel à son humanité, fit répondre que la première affaire dont il s'occuperait dès son retour à Versailles, serait de plaider la cause du département d'Indre-et-Loire. Le lendemain même, on recevait par le télégraphe, une dépêche qui réduisait la contribution à un chiffre relativement acceptable, à savoir les deux douzièmes de l'impôt, soit environ 1,200,000 francs. Par le fait, grâce aux démarches du prélat et aux délais qu'elles entraînèrent, il ne fut versé à l'ennemi qu'une somme de 500,000 francs. Et il y aura encore des gens, au cabaret ou dans la presse, pour se demander à quoi sert un évêque !

Nous avons relevé à dessein ces derniers détails de l'administration de Mgr. Guibert, parce que, mêlés aux souvenirs de nos malheurs, ils nous touchent d'une manière plus sensible, et aussi parce qu'ils nous montrent mieux que tous les discours ce que nous devons attendre, dans les jours troublés où nous sommes, de la sagesse, de la fermeté, de la charité tout évangélique d'un si grand prélat.

Les armoiries de monseigneur représentent, au-dessous du chapeau et de la croix archiépiscopale, un agneau et un lion entourés de ces deux

devises : *Pauperes evangelizantur—Suaviter et fortiter*. En bas de l'écusson on voit ces trois lettres, O. M. I., qui signifient *Oblatus Mariae Immaculatæ*. Car, ainsi que nous l'avons dit, monseigneur, quoique évêque, fait toujours parti de la congrégation des Oblats de Marie. Il est et demeure religieux, et sauf ce qui est incompatible avec ses fonctions épiscopales, il observe la règle de son ordre. Il assiste aux chapitres généraux où il a sa voix, il peut être élu supérieur général de l'ordre, et il a droit, après sa mort, aux suffrages de la province à laquelle il appartient.

Ainsi se trouve réalisé le vœu qu'émettait un journal catholique de voir un religieux missionnaire s'asseoir sur le siège épiscopal de Paris.

Avant de terminer ces quelques notes sur Mgr. Guibert, nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici une conversation intime, un entretien tout paternel de Sa Grandeur avec les membres des conférences de St. Vincent de Paul, réunis dans son palais de Tours, le 23 juillet. S'il est vrai que dans les épanchements de l'amitié, l'âme laisse échapper le meilleur d'elle-même, ces simples paroles de Mgr. l'archevêque de Paris, auront dû être une consolante révélation pour ses nouveaux diocésains :

“ Vous avez tous, messieurs, dans vos rapports si intéressants, fait allusion aux circonstances dans lesquelles je me trouve placé et à l'avenir qui me menace. Je ne vous parlerai pas longuement de ces choses, parce que je veux éviter des émotions qui me seraient pénibles. Je veux cependant vous en dire quelques mots, parce que nous sommes en famille et qu'il y a ici des représentants de toutes les parties de mon diocèse, et je ne suis pas fâché qu'ils sachent et qu'ils fassent savoir que si je les quitte, ce n'est pas moi qui les abandonne, mais que je serai contraint de plier sous des ordres supérieurs.

“ Je savais depuis quelque temps que mon nom avait été prononcé pour le siège de Paris, et quand je vis que la chose prenait un peu de consistance, je me crus en droit d'écrire et de faire connaître les impossibilités où je me trouvais de remplir dignement un tel poste. Non pas que j'eusse peur ; à mon âge, on ne craint pas de mourir ; d'ailleurs ma vie appartient à l'Eglise, et s'il me faut la donner dans un an, dans six mois, je ne demande pas mieux. Mais je me disais devant Dieu qu'il ne pouvait pas se faire que je fusse capable de remplir une mission si difficile, et que les intérêts de ce grand Paris seraient mal placés entre mes mains. J'écrivis tout cela, non pas au gouvernement, dont je n'avais rien reçu d'officiel, mais à des amis qui entourent le gouvernement, afin qu'ils lui fissent part de mes dépositions.

“ Il paraît que cela n'a rien fait, car on m'a député ici, dimanche, le ministre des cultes, M. Jules Simon. J'ai passé avec lui une heure et demie, et pendant tout ce temps, je me suis débattu à outrance pour ne pas livrer le consentement qui m'était demandé. Je suis vieux, ai-je dit à M. Jules Simon, j'ai soixante-neuf ans, je n'ai pas de santé et je suis épuisé par trente ans d'épiscopat. Dans vos administrations, admettriez-vous des hommes de mon âge, et ne donnez-vous pas leur retraite à ceux qui ont travaillé pendant trente ans ? Telle est ma situation, et vous voudriez pour retraite m'offrir le siège de Paris ; ce n'est pas possible. ” M. le ministre ne voulut rien entendre : “ Aujourd'hui, répliqua-t-il, tout se

fait par les vicillards. ” Il m’apportait une lettre de M. le chef du pouvoir exécutif, qui me tendait un piège avec sa finesse ordinaire. Croyez-vous qu’il me parlât de la haute dignité qu’il m’offrait, de l’éclat de la gloire de l’Eglise de Paris ? Point du tout. Il me disait : “ Monseigneur, je crois l’anarchie vaine pour longtemps ; mais le siège de Paris n’en demande pas moins un homme de dévouement et de sacrifice. et c’est parce qu’il en est ainsi que nous vous prions d’accepter ce siège. ” Que pouvais-je répondre à cet argument ?

“ Je voulus mettre en avant une autre objection tirée de ma manière de vivre, de mes habitudes de retraite et de simplicité, de mon éloignement naturel des grandes réunions. Je disais au ministre : “ A Paris, il vous faut un évêque, je ne dis pas mondain, il n’y en a pas, je pense ; mais enfin il vous faut un évêque qui aille dans le monde, qui fréquente la société, qui aille dans les réceptions officielles, etc., et moi je me suis toujours abstenu de toutes ces choses. A mon âge, on ne change pas ses vieilles habitudes.—Oh ! maintenant, monseigneur, c’est justement comme cela qu’il nous faut un archevêque à Paris, ” répondit M. Jules Simon.

“ J’étais à bout d’arguments, et je me voyais entre deux difficultés énormes : accepter simplement, c’était une évidente témérité ; refuser, je craignais que ce ne fût une lâcheté. Alors je dis : Il faut écrire au Pape, et je ferai ce qu’il décidera.

“ Je fis comme les bons curés de mon diocèse, quand ils ont quelques difficultés dans leur paroisse avec le maire ou les membres de la fabrique. Ils viennent me trouver et me consultent, parce que j’ai plus de lumières et de grâces à cause de mon caractère épiscopal, et généralement ils s’en vont avec une solution. Eh bien, moi aussi j’ai un supérieur, c’est le pape, qui, en sa qualité de chef de l’Eglise universelle, a plus de lumières et de grâces que moi. Il me dira son avis, et je le suivrai.

“ Le ministre voulait publier dès le lendemain le décret ; mais j’ai exigé qu’on attendit la réponse de Rome.

“ Je n’ai pas parlé à M. Jules Simon de la douleur que j’aurais de vous quitter. Bien que cette séparation soit ce qu’il y a de plus pénible pour mon cœur, ces considérations ne pouvaient trouver place dans un débat de ce genre. Mais ce que je n’ai pas dit au gouvernement, je vous le dis à vous. .

“ J’oubliais de vous dire qu’une de mes grandes objections a été la nécessité où je suis de poursuivre la grande œuvre de Saint-Martin. Après mes explications, et lorsque j’eus dit au ministre que j’avais entre les mains 1,400,000 franc, il me répondit : Si vous avez cette somme, tout est fait ; le reste, monseigneur, est l’affaire des maçons. ” J’étais encore battu sur ce terrain.

“ Enfin, mes chers messieurs, si je supporte l’épreuve à laquelle je suis soumis en ce moment, c’est que je serai encore bon à quelque chose. On va me traiter comme on traite les ponts suspendus avant de les livrer au public. On les charge d’un poids énorme, et s’ils le supportent, c’est une preuve qu’ils peuvent servir. C’est ce qui va m’arriver. Les premiers jours, la peine physique et morale sera à son comble ; mais si j’y résiste, c’est que je pourrai aller encore un certain temps et que je pourrai servir de pont pour conduire les Parisiens de la capitale au paradis. Eh ! mon Dieu, un évêque n’est pas autre chose ; comme son nom l’indique, *pontifex*, c’est un homme qui fait un pont, qui tient lieu de pont. .”

## LE FRÈRE NÉOMÈDE-JUSTIN,

MORT LE 25 MAI, A LA BARRICADE DU PONT D'AUSTERLITZ.

*Accipietis gloriam magnam et nomen æternum.*

Il est du devoir des catholiques de recueillir les cendres de ceux qui sont tombés en haine de la foi chrétienne.

Après Mgr. Darboy et les victimes de la Roquette ; après les dominicains d'Albert le Grand, dont, le premier, nous avons recueilli les corps et compté les blessures, voici un nom ignoré du grand nombre, un nom de saint, qui se détache doucement illuminé du martyrologe de 1871.

Chacun sait le dévouement et l'héroïsme des frères des Écoles chrétiennes pendant le siège de Paris. A Champigny, au Bourget, à Buzenval et dans les ambulances de la presse, les modestes disciples du vénérable de la Salle ont donné au monde le plus beau et le plus touchant spectacle de la piété religieuse unie à l'amour du pays. Sur les champs de bataille, ils marchaient en première ligne, sans crainte des balles et de la mitraille, pour ramasser les blessés. Dans les ambulances, ils s'inclinaient avec respect sur la couche des malades qu'ils consolait, qu'ils entouraient le jour et la nuit de tendresse et d'égards infinis ; ils pansaient les plaies, ils soignaient les corps ; ils relevaient les âmes et aidaient à mourir ceux de nos braves soldats que Dieu rappelait à lui. Les chers frères ne comptaient jamais avec la fatigue et le danger ; ils eussent tous donné leur vie de bon cœur pour le salut de la France. Dans un travail en préparation, nous dirons la part que les frères ont eue dans les sacrifices et les expiations de la patrie. Aujourd'hui, qu'il nous soit permis d'honorer en quelques mots le mémoire du frère Néomède-Justin mort le 25 mai, à sa sortie de Mazas.

Saguet Philippe—en religion frère Néomède-Justin—naquit le 8 mai 1836, aux Hermaux (Lozère), d'une famille dévouée à l'Église et craignant Dieu. Le 28 août 1856, dans tout l'épanouissement de la jeunesse, à l'âge où les rêves chantent dans la tête, il dit adieu au monde et entra au noviciat des frères des Ecoles chrétiennes, au Puy (Haute-Loire). Après sa probation, le fervent religieux fut envoyé à Paris par ses supérieurs. Dans cette capitale, qui devait plus tard, dans une épouvantable orgie, massacrer ses prophètes et incendier ses monuments, le frère Néomède exerça son zèle, pendant quinze ans, à l'instruction gratuite des enfants pauvres. Ses leçons n'avaient rien de chagrin ni d'amer. Il donnait des soins égaux à tous les enfants confiés à sa responsabilité ; il était un père pour ses élèves dont le cœur s'ouvrait au bien et devenait souple sous le vent léger et chaud de son habile direction.

Pendant le mémorable siège de Paris, il continua ses soins à ses chers élèves d'Issy-sur-Seine, réfugiés dans le quartier de Vaugirard. Chose admirable, il se délassait de ses fatigues scolaires en allant, par un froid de sept degrés, avec un grand nombre de ses frères, ramasser les blessés ou inhumer les morts sur le champ de bataille. A Champigny, au plus fort de la mêlée, il marchait plein d'ardeur, plein de courage, n'évitant jamais le danger pour être utile à nos pauvres soldats. Le bon Dieu le préserva de toute atteinte dans ces rudes et sanglantes journées ; l'heure de la mort glorieuse du cher frère Némède n'avait pas encore sonné.

Rentré, après l'armistice, dans sa communauté d'Issy, le frère Némède dut encore la quitter pour éviter d'être enrôlé dans les bataillons des fédérés. Il se réunit à ses confrères de la maison de Saint-Nicholas ; mais là aussi la position devint intenable. Notre jeune et héroïque armée de Versailles enfermait le village et le fort d'Issy dans un cercle de fer ; plus de deux cents obus tombèrent sur l'établissement ; la prudence commanda de l'évacuer. Le directeur de l'orphelinat, qui avait eu l'occasion de rendre quelques services à l'état-major des fédérés, en obtint facilement un laissez-passer collectif, et même une escorte pour les frères, les employés de la maison et plusieurs apprentis, dont quelques-uns avaient moins de quatorze ans. La colonne allait se diriger sur Igny, dans la vallée de la Bièvre, quand elle fut arrêtée près de la porte de Montrouge. Ceux qui la composaient furent dépouillés des objets en leur possession et soumis aux plus mauvais traitements. Le frère Némède supporta tout avec une patience et une résignation évangéliques. Après une longue attente, les prisonniers, escortés par une cinquantaine de gardes nationaux, furent dirigés sur la préfecture de police.

Ce long trajet, au milieu d'une multitude égarée, rappela dans plusieurs circonstances la marche douloureuse du divin maître dans les rues de Jérusalem. Le frère Némède entendait sans effroi les cris de : " Mort aux calotins ! mort aux Versaillais ! " Il buvait avec courage le calice d'humiliations et d'outrages que lui présentait la populace en délire. Il trouvait sans doute sa force dans la récitation du rosaire et dans la méditation des souffrances de Notre-Seigneur conduit au Calvaire. Arrivé à la préfecture de police, il fallut subir un nouvel interrogatoire qui devint l'occasion de nouveaux outrages ; les sectaires au service de la commune déversèrent sur lui leur vocabulaire de blasphèmes et d'insultes et allèrent jusqu'à le frapper ; le calme du frère ne faisait qu'ajouter à la colère de ces forcenés.

Le frère Némède fut emprisonné, avec ses compagnons, dans une salle commune où étaient déjà plusieurs de ses frères. Le nombre des détenus, en y comprenant les employés de l'orphelinat de Saint-Nicolas et quelques élèves, dépassait le chiffre de cinquante.

Le jeudi 14 mai, presque tous les frères des Ecoles chrétiennes furent

transférés de la préfecture de police à la prison cellulaire de Mazas et placés dans la première division ; la frère Néomède eut pour cellule le No. 98. Plein de foi, il supportait avec une patience admirable les rigueurs et les privations de la captivité.

Un de ses supérieurs, prisonnier comme lui, avait pu, pendant le transfert de la préfecture à Mazas, l'encourager au sacrifice et lui donner un secours d'argent. La pensée de ce double service touchait son cœur et l'occupait dans sa cellule ; il écrivit, à ce sujet, deux billets dans lesquels il épanchait sa reconnaissance et manifestait ses saintes dispositions. Malheureusement, la crainte d'une sérieuse perquisition, dont on était menacé, a porté à détruire ces lignes qui seraient aujourd'hui un précieux souvenir.

Pressentant le coup qui allait le frapper, l'héroïque prisonnier écrivait en substance à son directeur : " Je m'abandonne à la divine providence, il ne peut m'arriver que ce qui m'est le plus avantageux. La vie cellulaire est bien pénible : la journée est longue ; nos privations sont nombreuses. Je regrette la compagnie de mes confrères ; il m'est bien douloureux de ne pas vous voir et de ne plus entendre quelques-unes des bonnes paroles que vous m'avez adressées au dépôt de la préfecture. Que la volonté de Dieu soit faite ; la mort m'est un gain si Dieu veut m'appeler à lui. Je trouve ma consolation dans la prière. Je m'applique de tout mon cœur à nos exercices spirituels, et le temps me paraît moins long : il le serait bien moins encore, si j'avais mon Nouveau Testament, dont je sens vivement la privation. Je suis bien touché des soins que les supérieurs ont pour nous ; j'ai reçu les petites provisions qu'on nous a envoyées. Que Dieu bénisse ceux qui s'occupent des pauvres prisonniers."

Enfin l'armée de Versailles est dans Paris, chassant de barricade en barricade, de quartier en quartier, les bataillons insurgés. Dans la matinée du 25 mai, les obus éclatent avec fracas au milieu des vastes bâtiments de Mazas. Le directeur de la prison, Garreau, était en ce moment au comité de salut public, où il recevait l'ordre de faire fusiller les prisonniers et d'incendier les bâtiments. En son absence, les gardiens délibèrent, et la brigadier chef doyen donne l'ordre de faire ouvrir toutes les cellules. Les prisonniers, réunis au rez-de-chaussée, restent là une heure environ dans la crainte et dans l'attente. Vers dix heures, on les fait sortir par groupes successifs pour les conduire à la barricade de la rue de Lyon. Le frère Néomède réussit d'abord à se cacher pendant deux heures environ chez un marchand de vin, avec un de ses confrères, membre comme lui de la communauté d'Issy ; mais des perquisitions furent faites dans cette maison : un capitaine délégué de la commune, ayant découvert les deux fugitifs, les traita de lâches et les contraignit, le revolver au poing, de marcher devant lui.

Le frère Néomède et son confrère refusèrent de prendre le fusil qu'on leur présentait ; mais ils furent contraints de porter successivement des

pierres, des vivres aux barricades, puis de traîner, affublés d'une capote de garde national, un chariot de munitions.

L'un et l'autre épiaient le moment favorable pour s'échapper des mains des insurgés et découvrir un asile sûr. Sentant toute la gravité de la situation, ils recouraient tous deux à la prière et mettaient leur confiance dans le Seigneur. Le frère Néomède disait à son compagnon : " C'est fini pour nous ; notre mort est certaine ; que la volonté de Dieu soit faite ! " Ce sont les dernières paroles qu'il ait prononcées !

Cependant les troupes régulières avançaient toujours ; le sifflement des balles et le crépitement des mitrailleuses donnaient à la lutte un caractère effrayant.

Vers trois heures, un obus éclata auprès de la barricade du pont d'Austerlitz où se trouvaient nos deux frères. Sept à huit gardes nationaux furent horriblement mutilés ; le frère Néomède-Justin, atteint par un éclat, mourut instantanément. Son confrère, blessé lui-même, put se traîner jusqu'à lui, constater sa mort et prier pour son âme. Providentiellement recueilli par des gardes nationaux, le compagnon du frère Néomède fut porté à l'hôpital Sainte-Eugénie, où pendant quatre jours les bonnes sœurs lui prodiguèrent leurs soins charitables. C'est de lui que nous avons eu les détails si pleins d'intérêt sur notre généreux martyr.

Le frère Néomède-Justin a été conduit en prison, puis à la mort, en haine de la foi catholique. Soldat de l'Évangile, il est tombé au champ d'honneur après avoir dépensé ses sueurs au service de l'enfance : son sang—le sang du juste—a coulé en expiation de nos fautes et de notre orgueil. C'est un martyr de l'Église et de la patrie, et rien n'a manqué à sa gloire, pas même l'ignoble insulte de ceux qui ont creusé son tombeau. Avant lui, son compatriote, le frère Néthelme, avait été tué au Bourget, victime de son dévouement pour les blessés. VO. à deux trépas dont l'institut des Ecoles chrétiennes a droit d'être fier et qui seront une éloquente réponse à toutes les attaques de ses ennemis. Les institutions qui enfantent les saints et les martyrs sont les véritables institutions établies par Dieu pour l'accomplissement de ses œuvres en ce monde.

Le monde ne sera relevé que par ceux qui ont mission de le relever. Les mercenaires et les ambitieux, tous ceux dont le regard n'est pas tourné en haut, sont impuissants à établir quelque chose de durable ici-bas ; nous en avons fait la triste expérience.

L'avenir de notre pays n'est pas dans la répression nécessaire du moment ; il est tout entier dans la forte et chrétienne éducation des générations naissantes. Que les frères des Ecoles chrétiennes aient donc une place d'honneur dans notre société, et qu'on n'oublie pas que quand le crucifix est arraché des écoles, la terre n'est bientôt qu'un lieu de débauche ou de supplice.



## LA POLITIQUE DE DIEU.

Il est une vérité qui n'est pas assez reconnue par les hommes d'Etat qui dirigent les destinées d'un peuple, *c'est que l'homme s'agite et que Dieu le mène.*

Dans tous les événements qui se sont succédé en France et en Europe, les hommes se sont beaucoup agité et rien n'a réussi.—Pourquoi ? Parce que nous n'étions personne dans la politique de Dieu.—La politique de Dieu est une politique d'ordre et de discipline.

Un peuple est devant Dieu comme un membre d'une grande famille : le père a les yeux sur ses fils, et chacun a son rôle à jouer ; ce qu'on appelle la mission.

Dans la nature, chaque plante a sa destinée, chaque être de la création a sa place assignée ; et personne ne peut ôter ni cette mission ni cette destinée.—L'or mêlé d'alliage sera toujours l'or. La plante aura toujours sa propriété bien qu'étiolée par les ardeurs du soleil, ou souillée par la poussière du chemin.

La France, comme peuple, comme fille aînée de l'Eglise, a sa mission et sa destinée. On ne peut pas changer cette destinée et cette mission sans la volonté d'en haut, car Dieu est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. On a pu l'humilier, mais dans cette humiliation elle s'épure pour devenir plus brillante et plus forte, mais quant à bouleverser ses destinées, c'est une chose impossible.

Voici ce que disait, dans ce sens, le savant évêque de Poitiers :

“ S'il est vrai que la principale force et la sécurité d'un peuple reposent dans ses alliances, heureux le peuple dont Dieu lui-même s'est constitué l'allié ! A quelques vicissitudes qu'il soit soumis à cause de ses péchés, *ce peuple ne périra point qu'il n'ait achevé sa mission sur la terre.* (1)

“ Tel est le noble peuple de France. Le Seigneur l'a adopté dès sa naissance. Par la bouche prophétique, par la parole augurale de son pontife Remi, il a signé un pacte avec lui dans le baptistère de Reims ;

---

(1) Baronius rapporte le texte suivant, aux années 494 et 512 de ses *Annales ecclésiastiques*. Hincmar, archevêque de Reims, affirme que ces paroles furent dites à Clovis par St. Remy, la veille du baptême de ce prince. Vincent de Beauvais et d'autres historiens s'en sont faits les échos :

“ Apprenez, mon fils, que le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine, qui est la seule véritable Eglise du Christ. Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes de la terre, et il embrassera toutes les limites de l'empire romain et soumettra tous les autres royaumes à son sceptre ; il durera jusqu'à la fin des temps ; il sera victorieux et prospère tant qu'il restera fidèle à la foi romaine et ne commettra pas un de ces crimes qui ruinent les nations ; mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation.”—(*Rosier de Marie.*)

“ et ce pacte tiendra, ce pacte durera. Assurément, les infidélités dont le peuple français se rendra coupable ne seront pas impunies ; au contraire, elles seront châtiées durement, mais elles ne changeront pas les conseils de Dieu, toujours fidèle à son serment. Car voici ce que dit le Seigneur : “ Si l'on peut rompre mon pacte avec le jour et mon pacte avec la nuit, et empêcher que le jour et la nuit ne viennent chacun en son temps, alors on pourra rompre aussi mon pacte avec David mon serviteur.”

“ Le David envers qui le Roi des nations chrétiennes s'est engagé, il s'est appelé Clovis, il s'est appelé Charlemagne, il s'est appelé saint Louis. Les saintes femmes qui ont mêlé leur action à celle des grands monarques, on les a nommées Clotilde, Radegonde, Bathilde ; et de combien d'autres noms on les a appelées dans la suite des âges ! Et parce que la cause de Dieu a été généreusement servie, largement défendue par ces illustres chefs de race, par ces membres éminents de nos familles régnantes, à tout jamais il suffira d'en appeler à leur mémoire pour nous rendre Dieu propice et favorable. Le Seigneur, aussitôt, se souviendra de son alliance, et il pardonnera aux générations les plus reculées en faveur de ces pères, de ces mères, de la patrie, qui ont travaillé pour sa gloire, qui ont préparé et étendu son règne ici-bas.

“ Ce n'est donc pas sans fondement qu'aujourd'hui, sur ce sépulchre glorifié et toujours vivant, sur cette tombe mérovingienne qui nous reporte à nos premières origines nationales, nous demandons à la sainte reine Radegonde de crier avec nous vers le Seigneur pour le conjurer de se souvenir de son alliance : *Deus meminerit testamenti sui*, et de ne pas nous abandonner dans le mauvais temps : *Nec deserat in tempore malo*.

“ Car, il est bien vrai, le temps présent est mauvais à divers égards, c'est le plus mauvais qu'ait traversé la France depuis quatorze siècles. Considérez et voyez qu'il ne reste rien debout. Cette Rome qui est la clef de voûte du monde européen, parce qu'elle est la capitale du Christ ; cette Rome des Pontifes qui saluaient dans Clovis l'apparition d'un nouveau et perpétuel soutien pour le Siège apostolique, cette Rome a été asservie par un sceptre odieux et ignoble. Et parce que la France, sans qu'elle s'en doutât peut-être, n'était plus gardée, n'était plus protégée depuis longtemps que par son rôle de protectrice de Rome, de gardienne du tombeau des saints apôtres et du trône de leur successeur, nous avons vu la fille tomber aux abîmes à l'heure même où y descendait sa mère.

“ Depuis lors, celle qui se glorifiait à juste titre d'être la première nation du monde a marché de désastres en désastres ; elle a été renversée de son rang et de sa prééminence. Car voici, Seigneur, que nous sommes amoindris, diminués plus que toutes les autres nations : *Quia, Domine, immuniti sumus plus quam omnes gentes*. A mesure qu'elles ont grandi, nous avons été abaissés, et nous sommes aujourd'hui petits et humiliés aux yeux de toute la terre, à cause de nos péchés : *Sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra*.

“ Nous qui dictions nos volontés dans tous les conseils de l'Europe ; nous qui parlions haut et ferme dans le monde entier, nous n'avons plus

“ présentement le droit d'élever la voix ; même pour la défense des intérêts religieux les plus essentiels, nous déclarons sans détour que nous ne pouvons plus ouvrir la bouche : *Et nunc non possumus aperire os ;* et ainsi nous sommes devenus un sujet de confusion et de mécompte pour tous les catholiques de la terre, qui n'espéraient et n'attendaient, qui n'espèrent et n'attendent encore le secours divin que par notre entremise : *Et nunc non possumus aperire os ; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te.* Les principes manquent, la disette d'hommes est devenue si grande dans le camp de l'ordre, qu'on ne voit surgir en ce temps ni chef politique, ni chef militaire, ni prince, ni prophète qui nous fasse trouver le salut : *Et non est in tempore hoc princeps, et dux, et propheta.... ut possimus invenire misericordiam.*

“ Oui, le temps est mauvais, mes très-chers frères ; et pour ceux-là qui n'ont pas la foi dans leur âme, qui n'ont pas l'espérance surnaturelle dans le cœur, il n'y a désormais de fondé, il n'y a de logique que le désespoir. Aussi, que de désespérés autour de nous ! Certes, si je ne croyais pas aux destinées surhumaines de l'Eglise, et si la France ne m'apparaissait, par tout l'ensemble de son histoire, par le spectacle de l'état présent du monde, par les pressentiments des bons et les oracles des saints, si la France ne m'apparaissait comme l'instrument réservé de la régénération religieuse de la terre, moi aussi je dirais adieu à l'espérance, et je croirais mon pays désormais voué aux furies infernales.”

### PIE IX.

Le pape, qui, au dire de la Capitale, “ a reçu le viatique et se meurt, entouré des médecins qui ne le quittent plus”, se porte à merveille, et l'on peut dire qu'il est rajeuni. Depuis que, selon la belle expression de M. Louis Veuillot, “ Pie IX a doublé glorieusement, toutes voiles dehors, et à travers tous les orages, ce cap de la durée que la barque éternelle n'avait jamais franchi”, on dirait qu'il commence une vie nouvelle. Sa démarche, son regard, le timbre de sa voix sont d'un homme dans la vigueur de l'âge, et à juger même humainement de l'état de santé du pape, il n'y a plus, à cette heure, de raison de douter qu'il n'enterre ses plus grands ennemis.

Voici un nouveau trait de la charité de Pie IX. On sait dans quels embarras se trouvait l'Eglise latine de Constantinople. Privée de revenus suffisants pour l'exercice du culte dans les conditions même les plus modestes, et n'ayant rien à attendre des fidèles, réduits pour la plupart à la pauvreté, cette Eglise avait été obligée d'emprunter des sommes considérables et se voyait dans l'impossibilité de les payer. On comprend qu'elles pouvaient être les suites d'une pareille situation et quel effet déplorable pour le nom catholique aurait produit dans tout l'Orient une catastrophe financière. Le saint-père l'a prévenue en envoyant un million, afin de payer immédiatement toutes les dettes de ce vicariat apostolique.

Un certain nombre de Romains, ne consultant que la générosité de leurs sentiments, avaient eu la pensée d'offrir au saint-père un trône d'or et de lui faire décerner le titre de *grand*. Déjà une commission s'était formée pour organiser un appel aux catholiques du monde entier pour centraliser les offrandes et les suffrages. M. le marquis Cavaletti, sénateur,

président de cette commission, crut devoir faire connaître au pape ce double projet. Il en reçut la noble réponse qu'on va lire, et dans laquelle Pie IX, tout en louant les bonnes intentions de la commission, se dérobe modestement aux hommages nouveaux dont elle voulait l'honorer.

L'*Osservatore romano* du 11 août publie le texte italien de la lettre du saint-père au marquis Cavaletti. En voici la traduction :

Cher marquis sénateur et fils en Jésus-Christ,

Les preuves multipliées d'affection filiale qui, chaque jour, me parviennent de tous les points du monde catholique produisent en moi la plus vive émotion et m'obligent à une gratitude sincère que je cherche à satisfaire par la prière en faveur de tant et tant de fils de l'Église, au profit desquels j'applique chaque semaine le sacrifice dont le prix est infini, la sainte messe. Pour me rendre au commun désir, je m'appliquerai aussi, s'il plaît à Dieu, le 23 de ce mois, demandant à Dieu de délivrer notre Italie des maux si nombreux qui l'oppriment chaque jour davantage. En ces derniers jours, j'ai été surpris, fils très-cher en Jésus-Christ, qui avez été toujours si attaché à ce saint-siège, j'ai été surpris, dis-je, de la nouvelle que vous m'avez communiquée que les bons catholiques se disposaient à manifester leur amour filial par deux traits nouveaux et vraiment inattendus : l'offrande d'un trône pontifical d'or et l'adjonction du titre de Grand au nom de Pie IX. Le cœur sur les lèvres et avec la sincérité d'un père qui aime affectueusement ses enfants en Jésus-Christ, je répondrai touchant l'une et l'autre de ces offrandes.

Quant au don précieux d'une chaire d'or, la pensée s'est aussitôt présentée à mon esprit d'employer la somme provenant des oblations catholiques au rachat des jeunes clercs, qu'une loi ténébreuse et inouïe contraint de subir le service militaire. Le clergé est le siège d'or de l'Église, et c'est pourquoi les dominateurs actuels dirigent principalement leurs efforts contre le clergé, en le dépouillant, en le persécutant, et surtout en rendant très-difficiles les vocations au sanctuaire, afin de réduire à un nombre toujours plus restreint les substitutions dans la hiérarchie ecclésiastique, laquelle, décimée chaque jour par la mort et par les amertumes, laisse des vides continuels qui ne peuvent être remplis, au grand détriment de l'Église de Jésus-Christ.

Il semble que ces dominateurs ont pris l'engagement de tout détruire, spécialement ce qui se rapporte à la religion et à l'Église. Prodiges de louanges et de subventions pour encourager les ecclésiastiques désobéissants aux évêques et apostats de la foi, ils persistent dans leur système infernal d'hostilité contre le grand nombre des bons, uniquement parce que ceux-ci sont contraires aux doctrines des persécuteurs et à leurs dispositions antichrétiennes. Mais laissons ces dominateurs aveugles suivre la voie de la perdition ; devenus sourds aux premiers cris de la conscience et se moquant des saines doctrines que l'on met sous les yeux, ils se précipitent sur la pente qui les conduit à l'abîme profond.

Quant au second dessein, de joindre le mot *grand* à notre nom, une sentence du divin Rédempteur me revient à l'esprit. Comme il parcourait, revêtu de la nature humaine, les contrées de la Judée, quelqu'un admirant ses vertus divines l'appela "*Bon Maître.*" Mais Jésus répondit aussitôt : "*Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon.*" Or, si Jésus-Christ, parlant de lui-même comme homme, a déclaré que Dieu seul est bon,

comment son indigne vicaire ne devra-t-il pas dire que Dieu seul est grand ? Grand par les faveurs qu'il octroie à ce même vicaire, grand par l'appui qu'il accorde à son Église, grand par la patience infinie dont il use envers ses ennemis, grand par les récompenses qu'il prépare à ceux qui abandonnent les voies du péché pour s'appliquer à l'exercice de la pénitence, grand par les rigueurs de sa justice pour le châtement des incrédules et de tous les ennemis obstinés de son Église.

Cela posé, je sens le besoin de confirmer ce que je viens d'indiquer. L'argent recueilli devra être consacré non à l'achat d'une chaire, mais au rachat des clercs, et l'on continuera de prononcer mon nom comme auparavant, en répétant cette parole à la gloire de Dieu : *Magnus Dominus et laudabilis nimis*.

C'est là le désir que le père exprime à ses fils très-chers, et en l'exprimant il leur renouvelle ses assurances d'amour et de gratitude.

Il est vrai qu'à trois papes véritablement *grands* ce titre fut donné ; mais cela advint après leur mort, les jugements des hommes étant alors plus sûrs et plus calmes. Que ces trois papes restent grands sur les lèvres et dans le cœur de tous ; pour moi, je vous donne avec toute l'effusion de mon âme, à votre famille et à tous les bons catholiques, la bénédiction apostolique.

PIE IX, PAPE.

Du Vatican, le 8 août 1871.

Voici d'après la *Voce della verità*, un résumé du discours de Sa Sainteté à la députation de l'Académie de la religion catholique :

« Dans la variété des questions qui surgissent, il importe surtout de repousser les tentatives de ceux qui cherchent à fausser l'idée de l'infaillibilité pontificale. Entre les erreurs répandues à ce sujet, l'une des plus venimeuses est celle qui représente l'infaillibilité comme renfermant le droit de déposer les souverains et de délier les peuples de l'obligation de leur rester fidèles. Ce droit a été, en des circonstances suprêmes, exercé par les souverains pontifes ; mais il n'a rien de commun avec l'infaillibilité. Sa source n'était pas l'infaillibilité, mais l'autorité pontificale. D'après le droit public alors en vigueur, et par l'accord des nations chrétiennes qui voyaient dans le pape le juge suprême de la chrétienté, cette autorité s'étendait jusqu'à juger, même civilement, les princes et les États. La situation présente est tout autre ; la mauvaise foi seule peut confondre des choses et des temps si divers, comme si le jugement infaillible sur un point de la révélation avait quelque affinité avec un droit que les papes, sollicités par le vœu des peuples, ont dû exercer lorsque le bien commun l'exigeait. Le dessein de ceux qui répandent une idée aussi absurde et à laquelle nul ne songe aujourd'hui, le souverain pontife moins que personne, est assez clair. On cherche des prétextes, mêmes les plus frivoles, les plus éloignés du vrai, pour exciter les princes contre l'Église. »

Sa Sainteté a ajouté :

« Quelques-uns voudraient m'entendre expliquer et éclaircir la définition conciliaire ; je ne le ferai pas ; elle est claire par elle-même et n'a besoin ni de commentaires ni d'explications. Il suffit de lire avec un esprit sincère le décret ; son vrai sens se présente tout naturellement. Mais vous, avec votre doctrine et votre talent, vous n'en devez pas moins combattre les erreurs qui peuvent tromper les gens sujets à tomber dans l'illusion et égarer les ignorants. »

C'est un mercredi, 23 août, que le saint-père a véritablement atteint les *années et les jours* de Pierre ; c'est-à-dire qu'il a régné, comme le prince des apôtres, vingt-cinq ans, deux mois et huit jours.

Ce jour-là, sur la demande de la jeunesse catholique, le pape a célébré la messe pour obtenir de Dieu le salut de l'Italie. Comme le Christ, en effet, il semble dire à sa patrie et au monde : " Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; parce que voici venir le jour où ils diront aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Ensevelissez-nous, car si on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on du bois sec ? "

### LES PETITES SERVANTES DES PAUVRES.

Au moment où le clergé de Paris se trouvait en butte aux perquisitions domiciliaires, accomplies pour la plupart sans mandat, par zèle gratuit et à l'aventure, Dieu permit que la première communauté de femmes visitée par les communards fût une maison des petites sœurs des Pauvres. Tout en haut du faubourg Saint-Antoine, dans le quartier de Picpus, rue Beccaria, n<sup>o</sup>. 10, vers les sept heures du soir, lorsque les vieillards se couchaient et que les petites sœurs allaient prendre leur collation, un coup de feu retentit à la porte de la maison hospitalière. Le coup de feu était le signal ordinaire par lequel ces sortes d'expéditions s'annonçaient. Qu'on juge de l'émoi de la petite communauté et de la terreur qui se répandit dans tout l'asile. On ouvre les portes, et une troupe composée d'une centaine d'hommes se précipite avec tumulte dans la maison. Leur allure est menaçante, et l'officier qui les commande paraît surtout échauffé et terrible. " Fermez les portes, hurle-t-il avec fureur, placez des factionnaires, et si une seule de ces femmes essaye de sortir, fusillez-la ! "

La supérieure de la maison, celle que l'usage de la petite famille religieuse appelle la bonne mère, était présente. De ce ton insolent qui n'admet aucune réplique, l'officier lui demande à visiter la caisse. La bonne mère le conduit auprès d'un vieux meuble, en ouvre le tiroir et expose à ses yeux le trésor de la communauté. Je n'en sais pas le chiffre, mais il est certain que ce chiffre étonna le capitaine. " Vous n'avez que cela ? dit-il d'un air de défiance et d'interrogation.—Pas davantage, répondit la supérieure ; c'est là tout ce que nous possédons : les petites sœurs des Pauvres sont comme les oiseaux du ciel, elles vivent au jour le jour. Du reste, monsieur, vous pouvez chercher partout. " L'officier ne refusa pas ; elle le conduisit à travers la maison et jusque dans le dortoir, où quelques vieillards se disposaient à se coucher, tandis que d'autres étaient déjà dans leurs lits. Les oreilles de l'officier entendent dès lors un concert auquel elles ne s'attendaient pas. Les prières et les supplications partent de tous côtés et se mêlent aux injures et aux malédictions.

" Que voulez-vous faire à nos bonnes petites sœurs ? C'est indigne, c'est une honte, vous êtes des lâches ! Mon bon monsieur que deviendrons-nous, si vous nous les enlevez ? " Les vieilles femmes étaient furieuses, quelques vieillards pleuraient. L'officier se sent troublé et s'efforce de rassurer tout ce pauvre monde. " N'ayez pas peur, bonnes gens, nous ne ferons aucun mal aux sœurs ", leur dit-il. Il avance ainsi quelque temps ; mais plus il avance, plus il a à multiplier les promesses, et

plus il s'engage. Il s'arrête enfin. "Ma sœur, dit-il, vous n'avez pas fermé votre tiroir.—C'est vrai, monsieur, réplique la bonne mère; mais je n'en ai pas l'habitude: chez nous, vous savez, c'est bien inutile! Du tout, du tout, reprend l'officier, il faut le fermer, cela vaut mieux, je ne connais pas tous les gens qui sont là." Et d'un geste dédaigneux il montrait sa troupe. Il rebrousse chemin vivement, ferme le tiroir sans toucher à ce qu'il contenait, et en remet la clef à la bonne mère. Le loup furieux était devenu mouton. Emu et tout à fait radouci, il ne peut s'empêcher de dire:

"Je ne savais pas ce que c'était que les petites sœurs; c'est bien beau, ce que vous faites... se dévouer ainsi à tous ces pauvres vieux!.."

En le voyant si bienveillant, une petite sœur, des plus effrayées dans le principe, une sœur simplicienne, comme il y en a dans toutes les communautés, se hasarde d'approcher et de dire:

"Monsieur l'officier, nous avons grand'peur. On nous a dit que les rouges voulaient venir chez nous faire des perquisitions. Vous serez assez bon pour nous protéger!—Certainement, répond l'officier. Donnez-moi la main, ajouta-t-il en tendant la sienne, je vous promets que si quelqu'un vent vous tourmenter, il aura affaire à moi!"

Cependant la supérieure offrait à boire aux fédérés. Quelques-uns seulement acceptèrent, le plus grand nombre refusa, et toute la troupe prit congé d'un tout autre air qu'elle n'était entrée. "Je ne savais pas, murmurait encore l'officier, ce que c'était que les petites sœurs!" Hélas! combien d'autres de ces malheureux égarés l'ignoraient aussi! *Pater, dimitte illis!*

#### MGR. HAMON, CURE DE ST. SULPICE A PARIS.

On lit dans la *Semaine de Clermont*:

Le prédicateur de la retraite pastorale, M. Hamon, avait été supérieur du grand séminaire de Montferrand, quelques années avant de devenir curé de Saint-Sulpice à Paris. Il avait passé parmi nous cinq ans. Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis son départ. Son souvenir nous restait cher, et depuis longtemps nous désirions le voir et l'entendre.

Le voici enfin. Son visage a pâli, ses cheveux ont blanchi, son front s'est dépouillé. On dirait le saint curé d'Ars. Parle-t-il: nous retrouvons tout entier l'orateur de nos retraites du séminaire. Mêmes élan dans le cœur, même abondance de doctrine, même sûreté de mémoire, mêmes accents d'apôtre.

Un respect profond de la parole sainte est la première loi de M. Hamon. Détails et ensemble, tout est préparé avec soin. L'insaisissable richesse du fond est distribuée dans un ordre parfait. La forme réunit la grandeur et la grâce, la simplicité et l'énergie, la correction et le goût. On sent l'écrivain dans ses discours comme l'orateur dans ses écrits. Nul mélange profane. Chaque trait respire la sainteté de la source où il fut puisé. C'est la substance et la moelle des écrivains sacrés, des docteurs de l'Eglise, des grands théologiens, des auteurs ascétiques.

La force et l'onction le caractérisent. A quelle hauteur il nous emporte et quel horizon il déploie autour de nous dans ses considérations sur le divin sacrifice, sur le saint office, sur le zèle pour le salut des âmes! A quelles douces effusions il s'abandonne dès qu'il s'agit de ses amis pré-

férés, les pécheurs, les malades, les pauvres, les petits enfants ! Quels sanglots dans sa voix quand, avec les paroles mêmes de Jérémie, il nous montre la patrie abaissée et souffrante, et nous appelle à travailler selon nos forces à briser les chaînes que lui forgea l'impiété !

En quel orateur avez-vous rencontré une autorité pareille à celle de ce vieillard de soixante-quatorze ans, qui, après avoir été, depuis l'enfance, un modèle de dévouement pour les autres et d'abnégation pour soi-même, se présente dans une assemblée de prêtres, s'incline confus, se frappe la poitrine et tremble à la pensée du compte qui lui sera demandé pour les *dix-neuf mille* messes qu'il a dites jusqu'à ce jour !

A la suite de chaque entretien on éprouvait le regret de ne pouvoir graver en sa mémoire, ou plutôt en son cœur jusqu'aux moindres paroles de ce qu'on venait d'entendre. Plusieurs disaient : avec quel bonheur on lirait et on relirait ces excellentes choses présentées sous une forme aussi saisissante ! Les discours et conférences de M. Hamon formeraient un code complet des devoirs du sacerdoce.

Une remarque nous a frappés. Après avoir passé par les vicissitudes qui ont aigri ou assombri tant de caractères des mieux trempés, après avoir assisté au pillage, à l'incendie, à l'assassinat, à la profanation des choses saintes, aux mille horreurs que l'on sait, M. Hamon nous est arrivé avec un calme et une sérénité d'âme incroyables. En lui, point de découragement. Au milieu des affaissements et des défections de tout genre, son zèle est resté aussi aimable et aussi aimant ; sa conversation est toujours affectueuse, douce, enjouée et charmante.

#### ANDRÉ SABOUL, SERGENT AU 60. DE LIGNE.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le récit suivant rapporté par la *Semaine Religieuse* de Paris.

C'était le 18 août 1871 au soir ; l'heure avançait et le jour commençait à baisser. Deux fois déjà nous avions dû changer de place à notre ambulance, pour essayer de la mettre à l'abri des éclats d'obus et de la mitraille. Nos derniers blessés allaient prendre le chemin du village de Châtel-Saint-Germain, et nous nous apprêtions à les suivre, lorsque nous vîmes arriver un sergent du 60e de ligne, dont le bras avait été broyé par un éclat d'obus. Il venait du champ de bataille, seul, et il marchait d'un pas ferme, supportant d'une main son bras cassé, qui ne tenait que par un lambeau de chair et par un fragment d'étoffe. " Qu'on l'emmène au village avec les autres, dit notre médecin-major en le voyant arriver. " J'intéressai pour qu'on lui appliquât de suite un premier pansement. " Docteur, je vous en prie, voyez quelle horrible blessure, et il est venu seul, à pied, du champ de bataille.—En bien, mon cher abbé, dit aussitôt le major, voulez-vous m'aider à le tenir, et quoi qu'il se fasse tard, nous allons le tirer d'embaras ? " Nous le fîmes asseoir un peu, à l'abri, contre le talus. M. Allaire, avec la merveilleuse dextérité qui le distinguait, eut vite fait de rectifier la blessure, de scier les pointes de l'os brisé, et il acheva de détacher le bras. Le sergent était admirable d'énergie, me regardant fixement, car M. Allaire lui avait défendu de tourner la tête de son côté. Quand tout fut fini, nous lui mîmes sur les épaules sa capote en glorieux lambeaux. Il refusa de prendre place sur un cacolet : " Si le village est à dix minutes, j'irai bien à pied.—Je vais vous conduire à



travers la prairie et vous mettre sur le chemin, ” lui dis-je en le prenant par son bras restant. A peine avions-nous fait quelques pas qu’il s’arrêta, un obus venait à quelques pas d’enfoncer un caisson, tuant un cheval et blessant deux hommes. Jusqu’à ce moment, la douleur avait été si vive qu’il ne s’était pas aperçu de l’effroyable canonnade qui nous couvrait de projectiles. “ Est-ce qu’ils en voudraient à mon autre bras ? s’écria-t-il en tournant ses regards vers la ferme de Moscou, que l’artillerie prussienne battait avec fureur.—Quel beau soldat vous êtes, lui dis-je avec admiration ; quelle force et quel courage vous avez ! ” L’héroïque soldat tira alors de sa poche un petit livre tout couvert de son sang versé pour la patrie : “ Voilà, monsieur l’aumônier, dit-il, ce qui me donne la force et le courage. ” C’était l’*Imitation de Jésus-Christ*.

Assez d’autres ont combattu et sont tombés en héros ; l’histoire ne dira pas leurs noms et la postérité ne sera pas leur gloire ; pourquoi ne pas sauver de l’oubli un de ces obscurs héros du 14, du 16 et du 18 août ? Il s’appelait André Saboul, sergent au 60e de ligne.

#### M. L’ABBÉ HARTMANN ET LE CITOYEN PAGET A L’HOTEL-DIEU DE PARIS.

Le jeudi 27 avril, le citoyen Paget (Lupicin), accompagné d’un économiste et de quatre autres employés, vint s’emparer de la direction de l’Hôtel-Dieu. Après avoir consacré les deux premiers jours à visiter les caves et à désorganiser le service, ces messieurs firent venir le premier aumônier, M. l’abbé Hartmann, pour lui signifier qu’ils n’avaient pas besoin de ses services. “ Vous peut-être, messieurs, reprit l’aumônier ; mais tous ces malades, croyez-vous qu’ils aient les mêmes sentiments, et n’êtes-vous pas pour la liberté de conscience ?—Oui certes, répartit le directeur ; aussi je vous autorise à revenir voir vos malades.—Mais cela ne suffit pas ; voulez-vous supprimer le culte ici, dans l’*Hôtel-Dieu* ? La commune, que je sache, n’a pas encore fait de décret dans ce sens. ”

Au lieu de répondre, le citoyen Paget s’écria : “ Voyons, êtes-vous pour la commune ou pour les Versaillais ?—Mais, dit l’aumônier, je n’ai pas à me prononcer sur cette question ; je suis ici sur un terrain neutre.

—Celui qui n’est pas peur nous est contre nous, c’est l’Evangile qui l’a dit.

—L’Evangile a dit aussi qu’il faut avoir la simplicité de la Colombe et la prudence du serpent ; je vous ai répondu simplement et prudemment, qu’exigez-vous de plus ?

—Bien répondu, dit alors un des assesseurs de cet étrange tribunal ; oui, M. le curé a raison. ”

Le directeur grommela quelque chose entre ses dents et congédia “ M. le curé. ”

Celui-ci crut devoir rester en possession de son appartement jusqu’à nouvel ordre ; mais le lendemain dimanche 30 avril, étant sorti, après sa messe, pour assister à un service funèbre, il fournit aux communaux, sans le vouloir, l’occasion qu’ils épiaient. Aidés d’un serrurier, ces bons administrateurs pénétrèrent chez M. l’aumônier, enfoncèrent le secrétaire, prennent l’argent qui s’y trouve, mettent les scellés sur le reste, et disent bien haut que *M. le curé s’est sauvé*.

Deux heures après, celui qu’ils croyaient bien loin revient, s’étonne du désordre qui règne dans son logis, et va s’en plaindre au citoyen direc-

teur. " Je devrais vous faire arrêter, lui dit celui-ci ; sachez que désormais vous ne devez ni entrer chez vous ni sortir de la maison.

Le cas était embarrassant et la sentence inattendue.

Cependant le prêtre prisonnier va chanter la grand'messe comme à l'ordinaire et fait son prône comme si l'on eût été aux meilleurs jours. C'était le troisième dimanche après Pâques. Les premières paroles de l'évangile étaient celles-ci : *Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez.* L'allusion, fortuite en apparence, portait l'espoir dans les âmes. Dans toutes les persécutions, en effet, l'Église a pu dire à ses enfants, comme son divin fondateur, *un peu de temps encore et vous me reverrez.* Et toujours elle a tenu parole, car le droit et la vérité ne sauraient périr.

A partir de ce jour, le pauvre aumônier dut s'installer comme il le put dans la maison, et passer la nuit au milieu des malades, puisque, de par la liberté communale, il lui était interdit de rentrer chez lui.

Le jeudi 4 mai, un commissaire de police, qu'on crut être Dacosta, vint bouleverser le logement et les meubles de M. l'aumônier pour y chercher des armes, car on vous accuse, lui disait-il, d'avoir conspiré contre la commune. " C'était l'éternel grief contre tous les honnêtes gens. L'aumônier a beau protester que pour toute arme il ne possède qu'un canif, on visite tous ses papiers, on renverse tous ses tiroirs, on met tout sans dessus dessous. Mais d'armes point. Alors l'économe demande la clef du tronc de l'église. On lui répond qu'il faut trois clefs pour l'ouvrir et qu'elles sont en diverses mains. Cela l'étonne ; il n'aurait pas, quant à lui, imaginé, dans l'intérêt de sa caisse, une telle précaution. Il n'insiste pas, et, toute réflexion faite, il fait rendre à l'aumônier son argent, puis le conduit chez le citoyen Paget (Lupicin).

" Au nom de la commune, dit cet homme au prêtre, vous devez sortir de l'Hôtel-Dieu. " Puis mêlant, comme tous ses pareils, l'ironie à la cruauté, il ajouta : " Du reste, vous devez vous estimer heureux ; grâce à moi, vous voilà persécuté !

—Je vous demande deux choses, dit l'aumônier, d'abord l'autorisation de venir dans la journée voir mes malades, et ensuite un ordre formel, signé de vous, de quitter la maison, afin qu'il soit bien constaté que je cède à la force et que je n'abandonne pas mon poste.

—Très-volontiers, reprit le citoyen, et il se mit à son bureau.

Là, d'une main mal assurée, il rédigea l'étrange billet que l'on va lire et qui n'est pas une des pièces les moins curieuses de cette époque néfaste. Nous avons pu nous procurer cet autographe dont voici le *fac-simile* parfaitement exact :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DE  
L'ASSISTANCE PUBLIQUE  
A PARIS.

HOTEL-DIEU,

Paris, le 4 mai 1871

Monsieur,

Je vous donne l'ordre de quitter immédiatement l'appartement que vous occupez dans l'hôtel-Dieu, à titre de premier aumônier.

Partisan de la liberté de penser, je vous permets de venir tous les jours

de dix à 4 heures visiter les malades qui croient avoir besoin de votre ministère.

Salut et Egalité,

Le Directeur,

PAGET LUPICIN.

Monsieur Hartmann, 1er Aumônier.

Le grotesque ici le dispute à l'odieux. C'était un signe du temps. Néanmoins il fallut s'exécuter. A partir du jeudi 4 mai jusqu'au dimanche 14, M. l'abbé Hartmann dut loger au dehors et revenir dans les salles de dix à quatre heures pour y accomplir son ministère.

Pendant ce temps, l'administration Paget (Lupicin) exerça contre la religion et les personnes qui la représentaient toutes les vexations possibles. Le crucifix, les statuettes, les autels des salles, l'eau bénite, tous ces emblèmes de la superstition furent enlevés. Les religieuses durent déposer leurs voiles et revêtir un habit séculier ; on les obligea même, dans les derniers jours, à porter une ceinture rouge. Elles subirent toutes ces indignités pour ne pas abandonner leurs chers malades. Un peintre dévoué aux idées de la commune fut chargé d'effacer, devant le nom des saints, au-dessus des portes et dans les escaliers, la lettre S. Une seule, paraît-il, résista à l'opération, celle qui précédait le nom de *Landri*, évêque de Paris, fondateur de l'Hôtel-Dieu au septième siècle. Ce fait, qui ne tenait en rien du prodige, fut rapporté à ces messieurs. Ils en furent frappés et ordonnèrent qu'on écrivit en lettres rouges le nom et le titre du saint évêque. Quant aux autres saints, ils furent tous sacrifiés. On substitua à leurs noms ceux des médecins célèbres et de quelques grands hommes tels que Voltaire, Rousseau, Gustave Flourens, etc.

Quand tout fut bien *en ordre*, les amis vinrent visiter la maison. C'étaient d'abord les *dames* déléguées pour venir inspecter les salles. Elles étalèrent aux yeux des malades leurs ceintures rouges et se déclarèrent satisfaites. Puis ce fut le tour des notabilités plus ou moins marquantes. Le père Duchesne lui-même, l'ami des bons patriotes, vint honorer de sa visite l'asile de la souffrance. Il fut cynique là comme ailleurs. Une sœur lui ayant dit : " Vous en voulez donc bien aux prêtres ? "

— Non, dit-il, j'amuse le public et... je gagne de l'argent. Ces deux mois de commun m'ont valu 20,000." Voilà les amis du peuple !

Au milieu de toutes ces impiétés, il se produisit chez les malades un mouvement religieux très-sensible. Jamais ils ne s'approchèrent autant des sacrements, jamais, autant que ces mauvais jours, ils ne crurent avoir besoin du ministère du prêtre. Le but du directeur, et de l'économe, et du peintre était manifestement manqué. Ils avaient pu dépouiller et gratter les murs ; ils ne pouvaient effacer dans les âmes les traces de leur baptême ; ils ne pouvaient surtout composer pour la douleur des consolations meilleures que celles de Dieu.

Le 14 mai, lassés de voir tous les jours, pendant six heures, la soutane du prêtre se promener dans les salles, honteux peut-être de leurs procédés et de leur insuccès, les cinq hommes de la commune décidèrent qu'il fallait en finir avec cet homme noir et le conduire à son archevêque. Heureusement un infirmier fidèle entendit cette délibération et en fit part en temps utile à M. l'aumônier, qui dès lors jugea prudent de ne plus revenir avant le moment de sa délivrance. Le second aumônier, M. l'abbé Hurteaux, qui jusqu'alors avait été souffrant et à cause de cela laissé libre, fit

les derniers efforts pour remplir avec ses propres fonctions celles de son collègue absent. Son zèle dut suppléer à ses forces, car cet état de choses dura jusqu'au 27 mai.

Ce jour-là, la commune agonisait dans des flots de sang, Paris rentrait dans l'ordre, et l'Hôtel-Dieu voyait partir sans regret son zélé directeur, le citoyen Paget (Lupicin) (1).

### CHRONIQUE DU MOIS.

Depuis l'envahissement du domaine pontifical, Rome est devenue un repaire de voleurs, d'incendiaires et de brigands. Tous les jours les passions révolutionnaires viennent jeter leur écume immonde autour du Vatican. Voilà un digne complément de l'usurpation Italienne. Accourez tous, découverts de tous les pays, bohêmes ivres de pillage, bêtes fauves à face humaine ! La ville où s'étaient réunis les évêques du monde catholique assemblés en concile est aussi la ville où se donnent rendez-vous toutes les turpitudes et toutes les infamies. Accourez tous, Victor-Emmanuel vous accorde sa protection qui n'en est pas moins réelle pour être latente et non-avouée. Venez l'aider à marteler l'édifice de la Papauté. Sus aux hommes de l'ordre ! Car la populace est là menaçante et prête à les frapper. Sus aux corporations religieuses ! car les décrets d'expropriation arrivent et l'on commence à démolir les monastères ! Sus aux prêcheurs de la vérité ! Car des feuilles jettent à la face du monde entier les mensonges les plus hideux et les calomnies les plus basses.

Comme elle est transformée cette ville imposante par ses souvenirs, par ses monuments et par ses ruines ! Le Pape n'est plus qu'un prisonnier là où il était le plus paisible et le plus auguste des souverains. Là où fleurissaient tant de grandes institutions religieuses, scientifiques et artistiques, on voit surgir des associations secrètes et des clubs de libres-penseurs. Tout change : il semble que c'est une époque de ruines, et les couvents de religieux s'effondrent sous le marteau révolutionnaire.

Il vient de se fonder à Rome une association nouvelle ayant nom *Société Alfieri*, et " quiconque désire être reçu sociétaire doit avoir les " certificats suivants :—L'unité nationale pour base de ses principes poli- " tiques ; la libre-pensée pour ses principes religieux ou du moins appar- " tenir à un schisme quelconque combattant le catholicisme.—En politique, " il faut soutenir, propager et répandre l'idée que l'alliance entre l'Alle- " magne et l'Italie est un devoir, comme en religion, combattre par tous " les moyens le catholicisme en appuyant le protestantisme.—On doit s'ef- " forcer de procurer l'abolition de la Papauté, l'éloignement du Pape de " Rome, et que les droits civils soient enlevés aux prêtres.—Au cas de " guerre avec l'étranger, la société doit descendre sur le champ de l'action " avant même que la guerre soit formellement déclarée : en brûlant le plus " d'églises possible et spécialement le Vatican ; en forçant à émigrer " tous les prêtres et tous ceux qui ont des principes manifestement hostiles " à la nation ; en excitant les masses aux traditions historiques des " vêpres. "

(1) Pour être juste, nous devons ajouter, à l'honneur du citoyen Paget, qu'il ne voulut jamais consentir à l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Cette bonne action lui vaudra peut-être son acquittement. Il est des temps où c'est un vrai mérite que d'éviter d'être un incendiaire ou un assassin.

Voilà un programme qui se manifeste crûment et sans ambages. Ses prétentions sont clairement affichées : consolidation de l'unité Italienne, et renversement de l'Eglise et de la Papauté. Ce n'est certes pas à la Société Alfieri qu'on pourrait faire le reproche d'agir à la sourdine et par biaisements. Elle est sinistrement sincère.

A côté de cette société qui est un produit indigène est venu s'établir une autre association d'importation étrangère, mais plus terrible encore parce qu'elle a des ramifications dans les états les plus puissants de l'Europe. L'Internationale a bâti l'un de ses château-forts à Rome aux applaudissements des révolutionnaires. Elle s'est déjà mise à l'œuvre ; les grévistes, les mécontents de tous les partis, les associations de travailleurs viennent se ranger sous son contrôle, et c'est sous sa direction que les sociétés ouvrières d'Italie doivent venir s'assembler en congrès. L'Internationale a ses organes chargés d'éclairer les esprits dans son sens. L'encens s'échappe en énormes tourbillons autour de cette nouvelle Déesse. On la prône comme ces majestés débonnaires qui ne veulent que du bien aux peuples et aux individus. Dans son enthousiasme, l'un des journaux de Rome s'écrie : "Mazzini était un astre, mais l'Internationale est un soleil, et le soleil fait pâlir tous les astres." — "Pardon, réplique un organe modéré, l'Internationale que vous appelez un soleil n'est qu'une *lampe à pétrole*."

Ainsi l'idée révolutionnaire se popularise tous les jours de plus en plus. On veut abattre l'Eglise, et l'on crie : "A bas les prêtres ! à bas le Pape !" On veut renverser l'ordre social et politique, et l'on crie : "Vive Garibaldi ! Vive Mazzini !" On veut détruire les temples et les monuments, et l'on crie : "Vive le pétrole ! On veut frapper de mort ces hommes que des feuilles impies appellent "les vils mercenaires du Pape, ces souteneurs felons du trône et de l'autel." Tous les partis se mettent à l'œuvre. Les vociférations et les blasphèmes retentissent de tous côtés les coups de feu se multiplient et des torches enflammées promènent l'incendie sur les édifices.

Il y aurait tout lieu de croire que Rome se trouve transformée en une géhenne, si à côté de ce borbier humain il n'y avait un grand nombre d'âmes d'éлитes, d'ardents défenseurs de la foi, d'appuis zélés de la Papauté, et au-dessus de tous l'auguste Pie IX, la plus grande figure du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le noble vieillard voit tous les jours se déchaîner contre lui les tempêtes humaines. Il voit ses défenseurs tomber sous le poignard ou les balles des assassins ; il voit les Communautés religieuses prendre le chemin de l'exil ; il voit un gouvernement inique s'emparer de la propriété ecclésiastique que la munificence des chrétiens a fondée depuis dix-huit siècles. Mais il voit aussi les hommages du monde catholique converger vers lui. Il donne audience aux députations de toutes sortes, aux enfants comme aux ministres et aux ambassadeurs.

Malgré ses malheurs, cet homme providentiel regarde l'avenir avec confiance, guidé par l'amour de son Dieu et par sa confiance inaltérable aux promesses du Christ. "Oui, dit-il, la durée de mon pontificat, par mille épreuves des jours précédents, est extraordinaire, mais elle me porte à croire que le Seigneur aura encore des vues sur moi et me réserve peut-être la joie de voir triompher sa cause." Oui, le jour du triomphe viendra. Alors le chant du Te Deum retentira dans toutes les églises catho-

liques du monde, et Dieu pourra permettre alors à son fidèle serviteur de quitter cette terre avec une âme ivre de joie et de reconnaissance.

\* \*  
\*

S'il arrivait à l'une de nos planètes de dévier de sa ligne de rotation autour du soleil, et de diriger sa course à travers les Cieux vers un point fixe, aussitôt on verrait tout le monde des astronomes braquer leurs lunettes vers le firmament et suivre à travers les Cieux l'astre vagabond. Ce phénomène étrange deviendrait le sujet d'une foule de théories nébuleuses et l'on se demanderait quelles perturbations vont s'opérer dans le mécanisme céleste. Il en est de même pour le monde diplomatique. Dès qu'un souverain s'achemine à travers ses Etats vers le territoire d'une puissance voisine pour rencontrer un autre souverain, aussitôt on se demande quel est l'objet d'une pareille démarche. N'est-ce qu'un simple voyage recommandé par des précepteurs d'hygiène ? S'agit-il d'une visite de convenance et de courtoisie ? S'agit-il d'une de ces alliances secrètes à la faveur desquelles on peut lancer des armées sur un champ de batailles sans crainte d'être molesté par un voisin ? Veut-on essayer, par un funeste contre-poids, de renverser l'équilibre des pouvoirs ? On s'interroge, et chacun résout à sa manière ces questions d'une importance problématique.

Que n'a-t-on pas dit à propos de l'entrevue des Empereurs d'Allemagne et d'Autriche ? Un prétexte avait été mis en avant pour leurrer l'esprit du public : celui de régler certaines difficultés financières sur un chemin de fer de Roumanie, petit royaume où règne un prince de la maison de Hohenzollern. Le but apparent était de défendre les intérêts des prussiens, porteurs d'obligations de ce chemin de fer. Mais comment croire que le Chancelier d'Allemagne n'a pas eu intention de faire de cette difficulté une complication internationale, puisqu'il a demandé au Sultan de Turquie d'exercer sa suprématie nominale sur la Roumanie, puisqu'il a mis en cause un pays limitrophe, celui de l'Autriche. N'est-ce pas là un moyen employé pour faire reprendre à la Prusse une attitude plus saillante dans la question d'Orient ? Mais de quel œil la Russie verrait-elle une telle ingérence ? Et puis on parlait alors d'une alliance austro-française, et ne voulait-on pas la détourner ? Des petites causes on peut faire jaillir de grands effets, et Bismark doit connaître cet art-là mieux que tout autre.

Ces fameuses conférences de Gastein et de Salzbourg ont eu lieu. Les principaux articles du mémoire soumis à François-Joseph se résument comme suit :—une constitution militaire uniforme pour les deux pays au moyen de laquelle on assurera le maintien de la paix en Europe, et l'on combattra l'élément social qu'on commence à considérer comme une puissance ; action commune contre la restauration du pouvoir temporel du Pape, et lutte contre l'ultra-montanisme en faveur des intérêts protestants ; consolidation de l'Alsace et de la Lorraine dans l'Empire germanique ; couronnement solennel de Guillaume comme Empereur d'Allemagne en présence de François-Joseph. Dans ces articles, tout semble à l'avantage de l'Allemagne, et l'on fait entendre à l'Autriche qu'elle pourra s'étendre jusqu'aux bouches du Danube.

Par quels arguments l'Autriche serait-elle entraînée ? M. de Bismark lui dit : " Je ne puis laisser derrière moi un empire qui n'est pas lié à ma

“ politique, et qui, d'un moment à l'autre, pourrait me prendre entre deux feux. Il me faut l'appui cordial, absolu de la Russie ou de l'Autriche. Comme Allemand, j'aime mieux m'attacher à l'Autriche avec qui tant de sentiments nous sont communs. Unis, nous défions la Russie et la France. Si vous hésitez, je ne perdrai pas mon temps, et je ne laisserai pas la France reprendre ses forces : immédiatement j'appelle à mon aide la Russie et nous dépeçons l'Empire d'Autriche.”

Comment résister à ce brutal argument. Il fallait choisir ou la paix ou la guerre. Or la maison des Hapsbourg menaçait ruine sous le dualisme plus accentué que jamais qui existe entre les Allemands et les Slaves d'Autriche. Il était donc d'importance majeure d'arrêter avant tout le travail de dislocation qui se fait à l'intérieur, et de ne pas s'engager dans une querelle d'équilibre européen. Il fallait donc se résigner et accepter les conditions du chancelier d'Allemagne, et c'est ce qu'on a fait.

Il y a loin de là à la question des chemins de fer roumains. Mais voici ce qui se prépare. Depuis que la maison des Hohenzollern domine sur l'Empire germanique, la Prusse veut compléter l'unité nationale des populations tudesques. Elle poursuivra l'exécution de ses desseins avec ténacité. Et il viendra un jour où l'Autriche, précipitée dans une crise, abandonnera les provinces allemandes qui lui restent. D'ailleurs, ce sont là les aspirations de ces provinces depuis les immenses succès de la campagne de France, et depuis que des savants d'Allemagne ont essayé de constater que la race germanique est supérieure aux autres races moralement et physiquement.

\*  
\* \* \*

L'ajournement de la session semble avoir produit un calme relatif dans les affaires françaises. Plus de ces véhémentes discussions, plus de ces débats passionnés dont retentissait la chambre Législative. Aux journaux seuls maintenant il appartient de donner le coup de dent aux honorables Députés à propos des mesures qu'ils ont fait adopter. Le silence ne peut se faire complètement autour des questions nationales. Car les journalistes se sont donné pour mission sans trêve de les commenter à leurs points de vue multiples ; et trop souvent on considère ces questions comme une proie que chacun peut gruger ou dévorer à son gré.

L'Assemblée Nationale a certainement fait beaucoup. Voici comment M. Thiers, dans un message qu'il lui adressait le 14 septembre dernier, résume l'exposé des travaux législatifs :—“ Conclure la paix, ressaisir les rênes du gouvernement éparses ou brisées, transporter toute l'administration de Bordeaux à Versailles, dompter la plus terrible insurrection qui fut jamais, rétablir le crédit, payer notre rançon à l'ennemi, veiller chaque jour sur les incidents de l'occupation étrangère pour en prévenir les suites quelquefois très-inquiétantes, entreprendre une nouvelle constitution de l'armée, rétablir nos relations commerciales avec tous nos voisins, arriver enfin à la libération du sol qui, chaque jour, s'avance, essayer d'établir l'ordre dans les pensées après l'avoir rétabli dans les actes ; voilà depuis près de huit mois ce que nous faisons ensemble.”

La France n'a pas osé choisir une forme de gouvernement définitive. Elle est sortie du provisoire pour tomber dans le transitoire ; elle devra attendre trois ans, terme de la prorogation des pouvoirs de M. Thiers, avant

de prononcer sur la grave question de la République ou de la Monarchie.

Les espérances de la droite de l'Assemblée ont été grandement déçues. Mais rien n'est perdu encore. Les monarchistes devront travailler avec plus d'énergie et avec plus d'ensemble pour préparer le triomphe de leur cause. La France peut encore revenir aux traditions séculaires du passé et sortir de cette voie d'indécisions, d'instabilité et de tourmentes révolutionnaires où elle est engagée depuis plus de 80 ans.

Il faut tenir compte à l'Assemblée de Versailles des travaux qu'elle a accomplis, comme des mesures qu'elle a adoptées pour réprimer l'insurrection communiste, pour le désarmement graduel des gardes nationaux qui étaient presque tous des hommes de révolte, pour la réorganisation de l'armée, pour l'établissement des lois pénales contre l'*Association internationale des ouvriers*, pour le prompt paiement de l'indemnité de guerre afin de reculer de plus en plus les bornes de l'occupation prussienne.

Il fait bon de voir le pays se relever de ses désastres avec une rapidité dont tout le monde s'étonne. Les cadres militaires se remplissent, les ruines se relèvent, les finances font merveille aux yeux de messieurs les Teutons, et tout se trouve dans un immense travail de reconstruction. Ce n'est certes pas le patriotisme qui fait défaut à la France, mais il lui faut l'unité politique.

\*  
\* \*

La session du Parlement anglais qui est close depuis assez longtemps a été orageuse et semée de difficultés pour le Cabinet de Gladstone qui est au pouvoir. Ce dernier et M. Disraeli se jettent réciproquement le blâme sur l'insuccès général des mesures qui ont été présentées, mesures qui, pour la plupart, ont rencontré des délais considérables ou même ont été entièrement renversées. Il est étonnant que le ministère, malgré la majorité notable qu'il possède, ait subi autant d'échecs. Ainsi les bills sur le scrutin secret, les licences, la marine marchande, l'éducation en Écosse et autres, ont dû être abandonnés, non à cause de leur peu de mérite, mais à cause de l'esprit d'antagonisme des partis politiques.

La lutte, est surtout faite sur une grande échelle entre la chambre des Lords, qui représente la noblesse, et la Chambre des Communes qui représente le peuple. L'une et l'autre ont des idées et des principes différents. L'une marche sur les brisées des ancêtres et veut conserver les institutions du passé, tandis que l'autre s'achemine vers le radicalisme. Il y a deux écueils à éviter ; et il faut qu'un terme moyen de conciliation se produise pour établir l'harmonie entre ces deux forces gouvernantes de la nation.

C'est probablement à cause de cet esprit d'antagonisme qui a régné durant toute la session que le bill relatif à l'abolition de l'achat des grades dans l'armée a rencontré tant d'opposition. En présence des désastres de la France, le cabinet de Gladstone avait jugé, qu'il fallait opérer de grandes réformes militaires. Le système d'achat des commissions était une préférence donnée aux privilégiés de la fortune et tendait à exclure les hommes d'un mérite supérieur, mais pauvres. Les nobles Lords qui étaient ouvertement adversaires à ce changement ont tellement et si longtemps entravé cette mesure, que M. Gladstone,



faisant brusquement litière de leurs votes, la fit sanctionner par la Reine. On dit que cette manière de trancher une difficulté était un véritable coup d'État.

Dans l'ensemble, la session anglaise a été témoin des efforts du gouvernement de marcher en avant à grandes enjambées, tandis que l'opposition a travaillé avec persistance pour le maintien du *Statu quo*.

Un tel état de choses ne saurait durer longtemps. L'Angleterre a assez de dangers à redouter à l'extérieur, sans établir dans son sein des éléments de troubles. Il y a tout lieu de croire que ce ne fut qu'une crise passagère et que le peuple anglais, avec cet esprit éminemment pratique qui le distingue, rétablira avant tout cette harmonie qui a fait sa force politique et sa richesse matérielle par le passé.

\* \*  
\*

Les événements en Canada n'ont rien de particulièrement saillant. La question des chemins de fer préoccupe toujours les esprits. Des comités souscrivent libéralement pour obtenir ces voies faciles de communication qui portent la richesse dans les localités les plus éloignées. L'amélioration de nos voies navigables est plus que jamais à l'ordre du jour en vue du commerce croissant. C'est là une des conditions essentielles à remplir si l'on veut que les produits de l'Ouest s'écoulent en grande quantité par les eaux canadiennes.

La politique générale du pays chôme en attendant que la session prochaine du Parlement fédéral s'ouvre. Il y a eu plusieurs conférences à propos des moyens à prendre pour attirer sur nos bords l'émigration étrangère. Assurément c'est là une œuvre dont on peut attendre d'excellents résultats. Notre Province ne peut pas se vanter d'avoir été heureuse jusqu'à présent en fait d'immigration. Cependant nous devons constater qu'il y a eu progrès cette année ; et l'on nous fait espérer qu'il y aura bientôt un courant considérable d'émigrés Belges et Alsaciens. Tant mieux ! Ce n'est pas le territoire qui nous fait défaut. Ils auront leur place au soleil et un sol généreux pour leur procurer l'aisance.

Ontario et Québec ont eu respectivement leur exhibition provinciale. Les visiteurs ont afflué par milliers et ont su apprécier hautement les perfectionnements qui ont été faits dans les arts, l'industrie et l'agriculture.

Il importe de bien connaître nos ressources multiples. Voilà pourquoi on a mis en avant l'idée de fonder une exposition générale pour toute la Puissance. On aura par ce moyen une vue d'ensemble plus large, une arène plus étendue offerte aux concurrents, un plus puissant stimulant pour rivaliser de progrès. Si ce projet se réalise, il convient que Montréal devienne le siège de cette exposition. Cela lui appartient à plus d'un titre. Elle est la métropole commerciale et elle représente aussi le plus effectivement le mouvement progressif du pays.

E. PRUDHOMME.